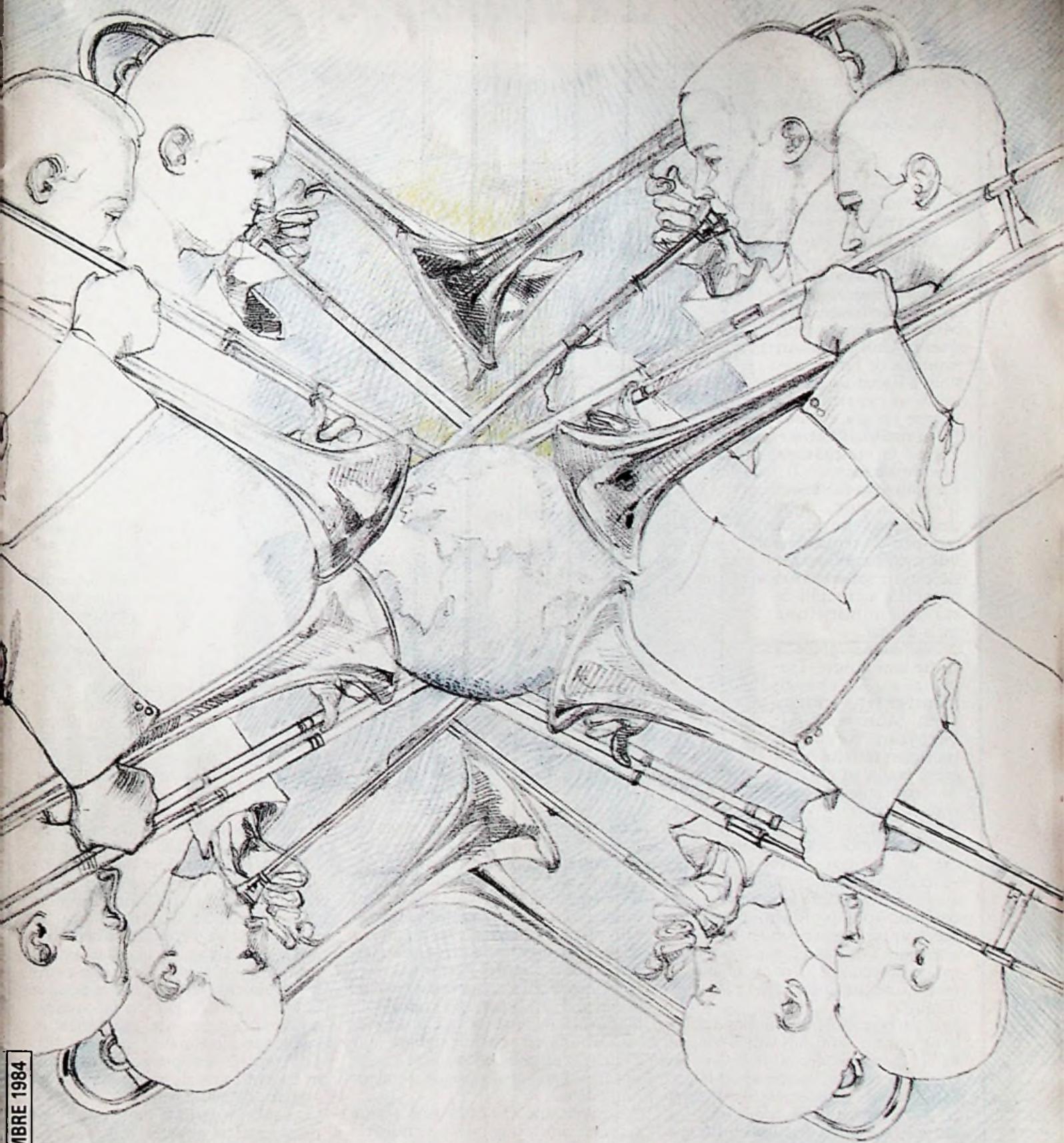


Journal de la Pratique Musicale des Amateurs



N° 377 SEPTEMBRE 1984

Édité par la Confédération Musicale de France

MUSIQUE DE L'AIR DE SA MAJESTE LE ROI DU MAROC

Nous avons été contactés par Mademoiselle Milanda Ajnou afin que la Confédération musicale de France envoie à Rabat un musicien susceptible de mettre en place, pour le 12 juillet, l'harmonie de la musique de l'air du Maroc.

Ce contact a été pris à la fin de juin, nous disposions donc de très peu de temps environ 48 heures, pour découvrir le musicien capable d'accomplir ce travail honorifique mais délicat.

Nous avons, grâce à notre ami André Tremine, eu la chance d'entrer en contact avec Monsieur Albert-Jean Reynaud, musicien retraité qui a bien voulu se charger de cette mission, laissez-le parler :

« Ma position était difficile : il me fallait réveiller des vocations, rallumer un feu qui couve (celà je l'ai senti dès le premier jour) sans pour autant froisser des susceptibilités.

Sachant que je n'obtiendrais le meilleur rendement que par persuasion, mon travail initial fut basé sur la psychologie dans le même temps que je redressais les plus gros défauts.

Bref, le bon résultat était acquis dès la répétition du lundi soir à Marrakech. Ce soir-là, les musiciens et les choristes se sont surpassés. Malgré l'absence de Mademoiselle Fatima et de Monsieur El Majhoub, les musiciens et les choristes ont fait une production qui, j'en suis persuadé, vous aurait satisfaits.

Je ne puis que confirmer le rapport que je vous ai adressé. Mais je peux appuyer sur certains points :



1) Obligation d'avoir un véritable chef de Musique d'harmonie. Ce devrait être, à mon avis, un officier qui ne craindrait pas de se « mouiller » comme on dit chez nous. Qui saurait ce qu'il veut et qui s'efforcerait pleinement de l'obtenir et du commandement et de ses hommes. Un homme de forte personnalité.

2) Alors la hiérarchie étant établie, le travail bien organisé et rationnel, les musiciens retrouveraient un moral qui celà est sensible malgré leur pudeur n'est pas au beau fixe. Et les progrès, j'en suis persuadé, seraient immédiats.

Les musiciens m'ont donné pleine satisfaction (atteignant un très, très bon niveau lors de la répétition générale du concert de Marrakech) parce qu'ils ont compris que le chef français les prenait en considération et travaillait pour eux. Ils

avaient conscience que je les avais fait progresser. Je leur ai fait une conférence sur la musique jeudi matin. J'ai établi un véritable dialogue et j'ai supporté avec grand plaisir (car ils me montraient leur désir d'apprendre dans le même temps « ils voulaient faire un échange de leurs connaissances) le feu de leurs « colles » sur la théorie. Oh ! je sais que certains consultaient leur traité avant de me questionner... Mais qu'importe, le contact était véritable. Et la théorie, moi j'aime ça. Alors je répondais et redressais même leurs questions. Quelle belle heure j'ai passée !... Et à la fin, lorsque je me suis levé de mon siège,

unaniment ils m'ont applaudi. Ce n'est pas par forfanterie que je vous écris tout celà. Non, c'est un compte rendu précis de mes activités, là-bas. Vous trouverez ci-inclus un « à peu près » de mon dernier rapport au Colonel-Major (je ne fais pas de brouillon à mes lettres). Après l'avoir lu vous saurez tout de mon travail. Je pense avoir bien œuvré pour ces gens et pour la C.M.F. qui m'a fait en la circonstance, beaucoup de confiance et beaucoup d'honneur.

J'ai refusé les propositions qui m'étaient faites de rester au Maroc, arguant de mes 63 ans ».

Ce sont des actions pour lesquelles nous sommes appelés, et la C.M.F., pour mériter son titre de première association de musique populaire, fera toujours tout ce qu'il est possible pour apporter des solutions positives.

SOMMAIRE

- 1 Année Européenne de la musique
- 2 Concours international de composition pour instruments à vent
Fête du 21 juin en Aquitaine
- 3 Ordre royal de Leopold II
L'Orchestre Baroque Européen
- 4 L'Opéra
- 8 Réforme de l'enseignement du chant en France
- 9 En mission d'étude sur la pratique du chant choral en U.R.S.S.
- 11 Congrès de la Confédération musicale de France
- 24 Sacem
11^e Salon international de la Musique
- 26 VII^e stage de perfectionnement instrumental
- 28 Stage de l'Harmonie départementale Junior
- 31 D.A.A.S.M./C.M.F.
- 32 Diplôme d'état de professeur de musique
- 34 Manifestations
- 36 Petites Annonces.

Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

journal de la
**Pratique Musicale
des Amateurs**

Edité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 10 F

FRANCE	sociétés	60 F	1 an
	individuels	70 F	1 an
ETRANGER	175 F	1 an

Maquette : Frédéric Causse
Photocomposition-Photogravure : Type Informatique
Imprimerie : Roto France Impression

ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE

La Confédération Musicale de France fait partie du Comité Français pour l'Année Européenne de la Musique.
Le concours international ci-dessous porte le numéro 27 du catalogue.

L'Harmonie Municipale de la ville du Havre et la Confédération Musicale de France organisent conjointement, dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, un concours de composition pour Orchestres d'Harmonies. Ce concours, placé sous le patronage du Ministère de la Culture, de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.), et du World Association for Symphonic Bands and Ensembles (W.A.S.B.E.), est destiné à enrichir le répertoire de Musique Originale, de difficulté moyenne, pour Orchestres d'Harmonie.

Ce concours sera réservé aux compositeurs des Pays du Conseil de l'Europe et des pays associés à l'Année Européenne de la Musique. Les œuvres présentées (de toutes tendances) devront être inédites et correspondre au degré de difficulté des 1^{re}, 2^e et 3^e divisions et d'une durée de 8 à 12 minutes.

Les manuscrits devront parvenir sous pli recommandé, au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris (France), le 31 mars 1985, dernier délai.

Le jury composé de :

- Un représentant désigné par le Ministère de la Culture France
- Ida Gotkowsky France
- Trevor Ford Norvège
- Henk Van Lijnschooten Pays-Bas
- Jean Baily Belgique

se réunira les 17, 18 et 19 mai 1985 à l'Hôtel de ville du Havre. Les résultats seront proclamés à l'issue des délibérations du jury, le dimanche 19 mai 1985. Une Conférence de Presse sera tenue, ce même jour, à l'Hôtel de ville du Havre.

Pour récompenser les compositeurs, le jury disposera des prix suivants :

- 1^{er} prix (Grand Prix de Composition de la Ville du Havre) 15 000 F
- 2^e prix 10 000 F
- 3^e prix 5 000 F

Les lauréats s'engagent à établir le Matériel d'Orchestre.

Les œuvres primées seront exécutées et les orchestres suivants ont été contactés pour donner, au cours de l'année 1985, dans chacun des pays concernés, la première audition de ces compositions. La première audition mondiale du Grand Prix de la ville du Havre reste dévolue à l'Harmonie Municipale du Havre.

Orchestres prévus

- Harmonie Municipale Le Havre (France)
- Courtrai-Albeke (Belgique)
- Liria (Espagne)
- Ettelbruck (Luxembourg)
- Radolfzell am Bodensee (Allemagne)
- Bozen (Italie)
- Uster (Suisse)
- Berg en Terblijt (Pays-Bas)
- Innsbruck (Autriche)

CONCOURS INTERNATIONAL DE VICHY

Ce grand concours aura lieu le samedi 29 juin avec attribution de la Lyre d'Or. Le dimanche 20 juin se tiendra le Festival Européen dans la ravissante cité thermale de Vichy.

La Confédération Musicale de France a la responsabilité technique de l'organisation de cette très importante manifestation et c'est Monsieur André Relin, Vice-président de la Confédération, Président de la Fédération Régionale qui établira la liaison entre la C.M.F. et le Comité des Fêtes de Vichy.

Une réunion aura lieu à Paris, au siège de la Confédération, dans la première quinzaine d'octobre, afin d'élaborer le règlement du concours et d'arrêter le nombre de sociétés participantes.

Nous remercions très chaleureusement Monsieur le Docteur Lacarin, Maire de Vichy, de l'aide précieuse qu'il nous apporte pour la réalisation de ce très beau moment musical européen.

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR FORMATIONS D'INSTRUMENTS A VENT

REGLEMENT

1. L'association pour l'Essor du Saxophone met en place un Concours International de Composition pour Formations d'Instruments à Vent.
2. Ce concours organisé à l'initiative de Bernard Van Doren a reçu le soutien de la Confédération Musicale de France, le patronnage de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) et celui du W.A.S.B.E. (World Association for Symphonic Bands and Ensembles).
3. Il comportera 2 catégories :
 - Catégorie : 1^{re} division
 - Catégorie : Division Supérieure
4. Les Prix sont offerts par Bernard Van Doren et la Confédération Musicale de France.
5. Il est possible de concourir dans les 2 catégories en adressant 2 œuvres différentes. Ne pas omettre de mentionner sur chaque matériel la catégorie choisie.
6. L'effectif de base a été fixé à un minimum de 30 musiciens environ.
7. Les candidats devront prévoir des « à défaut » afin de rendre l'œuvre accessible aux Formations moins favorisées en effectif et en équipement.
8. La durée des œuvres ne devra pas excéder une dizaine de minutes.
9. Les partitions de direction devront parvenir en double exemplaire au Siège de « l'Association pour l'Essor du Saxophone », Conservatoire National de Région, 4, Montée de Fourvière, 69005 Lyon. Avant le jeudi 20 décembre 1984, à 24 heures, le cachet de la poste faisant foi.
10. Trois œuvres seront sélectionnées dans chaque catégorie.
11. Un exemplaire de chacune des œuvres sélectionnées sera retourné à son compositeur. Le 2^e exemplaire sera conservé au siège de « l'Association pour l'Essor du Saxophone ».
12. Les compositeurs dont l'œuvre aura été sélectionnée, devront établir le matériel d'orchestre.
13. Le matériel d'orchestre et la partition devront être retournés au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris pour le dernier délai.
15. Les prix seront attribués par vote d'un jury composé d'éminentes personnalités du monde musical à l'issue des exécutions.
16. Les prix du public seront attribués par vote de ce dernier. Le dépouillement sera effectué en sa présence.
17. Les prix du public sont cumulables.
18. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de 1^{er} prix.
19. Les décisions du jury ne pourront en aucun cas être contestées et seront sans appel.
20. La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.
21. Le concours est ouvert à tous sans limite d'âge.
22. Aucun droit d'inscription n'est perçu.

PREMIERS ECHOS DE LA FETE DU 21 JUIN EN AQUITAINE



Cette seconde fête de l'été a certainement été encore plus amplement suivie que l'an dernier; le temps de mise en place ayant été plus long, les sociétés musicales ont pu mieux se préparer à leur participation. Si l'on en juge par les communiqués reçus, la musique a déferlé sur l'Aquitaine tout entière.

Parmi les échos girondins, il faut citer la société musicale d'Ambes qui a organisé autour de sa participation musicale, une véritable fête attractive. Juchée sur un camion fleuri servant de scène, entourée d'une grande foule, il fut distribué de petits instruments de percussion, tambourins, grelots aux enfants, aux jeunes, pour les intégrer au rythme des morceaux joués. Ce fut vraiment la fête enthousiaste de la musique. A Saint Sulpice et Cameyrac, « Saint Sulpice Accordéon » se divisa en

trois groupes d'exécutants, allant hors de la commune, à Cenon. Palmer et jusqu'à la Mairie de Coutras. A Saint Loubés, à la salle des fêtes, encore toute empreinte des fêtes du centenaire de Max Linder, « La Lyre de Saint Loubés » attira beaucoup de monde et l'Indépendante de La Toresne donna un concert avec les élèves de l'Ecole de Musique (très bonne initiative), deux concerts dans la ville et une séance de chansons anciennes, la société musicale étant accompagnée par la chorale que forme la foule impor-

tante et enthousiaste. Ce fut vraiment la fête générale.

A Galgon, les majorettes de « l'Association Sportive » firent à la terrasse de leur siège social un joyeux plein air, et à Captieux, dans la grande lande girondine, toute encore à sa joie d'avoir eu tout récemment la fanfare de la Garde Républicaine, et goûté la grandeur instrumentale, ce sont les élèves de l'Ecole de Musique de l'Association Familiale qui firent concert portes ouvertes au Foyer des Anciens.

Et le Médoc ! jointe à l'harmonie de Listree, l'Avenir de Carcans offrit à la Mairie de Carcans une soirée bien réussie et il en fut de même

pour la société musicale de Queyrac dans la salle des fêtes de cette cité vigneronne. L'agglomération bordelaise eut sa large part de participation et beaucoup de monde à tous les carrefours. A Pessac, la société Saint Martin fit emplir la vaste place de Bellugrave.

Dans les Landes où la fête est toujours si grandement suivie, celle de la musique le fut avec force un peu partout. Citons Amou où fut unanime l'adhésion. Les cloches de l'église sonnèrent à toute volée, la chorale paroissiale et celle du Foyer d'Association Populaire mêlèrent leurs voix et la société musicale en formations Banda « Los Toutayres de la Tecouere » (!) firent grande sonorité terminant dans la nuit par un défilé rutilant par les rues de la ville. A Roquefort, l'Harmonie des Petites Landes eut l'idée de faire auditions dans les écoles de la ville pour une joyeuse présentation d'instruments suivie de plusieurs concerts dans les divers villages de la ville pour finir à Saint Gortard dans la nuit. Et sur la lancée, les musiciens firent le surlendemain un concert à Mont de Marsan au donjon ! A Rion les Landes, le mauvais temps contraria la fête qui replia vers la salle des répétitions qui ne peut contenir tout le monde ! A Saint Julien en Born, la fanfare municipale joua devant la Mairie et a porté ensuite ses pupitres à Contis au pied de la dune.

A Labenne, le Réveil et ses majorettes ont réalisé une belle parade qui avait été précédée d'un concert à Labenne. Océan dont profitèrent les premiers estivants et la fête finit place de la mairie où il y avait beaucoup de monde.

En Lot-et-Garonne, à Marmande, ce fut un véritable festival avec l'Union Musicale, La Diane Marmandaise, les Benjamins de l'Ecole de Musique et enfin la chorale Val de Garonne, qui se déplacèrent dans les quartiers de la ville, que la radio du pays Marmandais, se fit un

plaisir de retransmettre. Astucieusement les dirigeants de ces diverses sociétés firent connaître leurs moyens et leurs aspirations. Très bonne initiative car il y avait beaucoup d'assistance.

Le beau site de Meiltian sur Garonne sur la belle place qui domine le cingle que forme à ses pieds la Garonne, cotoyée par son canal latéral et la belle plaine à perte de vue, entendit deux concerts l'un à la Résidence des personnes âgées, l'autre à la grande salle polyvalente où la pluie obligea de se réfugier.

A Cocumont, il y avait aussi un concert qui fut fort suivi. A Agen,

plusieurs concerts et citons la forme itinérante de l'Ensemble Vocal d'Agen qui, de la place du théâtre Ducourneau, à l'Hôtel de Ville et par les rues piétonnes arrive aux terrasses des cafés des boulevards pour finir au quartier de la gare.

De la Dordogne les premiers échos qui nous sont parvenus sont ceux de Belvès, Rouffignac et La Chapelle Faucher Terrasson. Mais en bien d'autres lieux de belles participations furent faites, comme dans les cinq départements de notre Fédération. Si d'autres échos nous parviennent nous serons heureux de les publier.

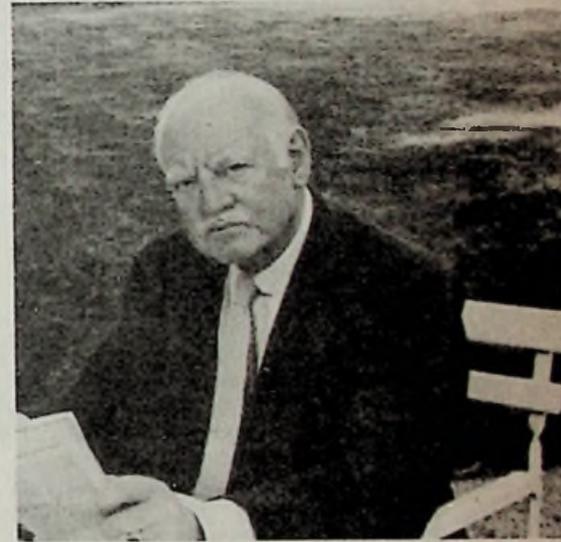
ORDRE ROYAL DE LEOPOLD II

Monsieur Claude-Alphonse Leduc a été promu, le 7 mars 1984, Officier de l'Ordre Royal de Léopold II.

A cette occasion, Monsieur l'Ambassadeur Paternotte de La Vaillée a prononcé une chaleureuse allocution.

Le décor a été ému par cette nomination, reconnue pour sa rareté et pour la sélection de ceux qui la reçoivent : pour un an, 7 personnes, seulement en France.

Toutes nos félicitations à Monsieur Claude-Alphonse Leduc pour sa brillante promotion, et pour l'immense travail qu'il a accompli et qu'il poursuit dans le monde de l'édition musicale et celui de l'art.



L'ORCHESTRE BAROQUE EUROPEEN

Dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, l'Orchestre Baroque Européen.

Le Comité du Royaume-Uni, pour l'Année de la Musique Européenne, est heureux d'annoncer la formation de l'Orchestre Baroque Européen.

Le siège de l'Orchestre sera à Oxford, sous la direction artistique d'Andrew Parrott.

Il a été formé pour faire face aux besoins d'un accroissement en nom-

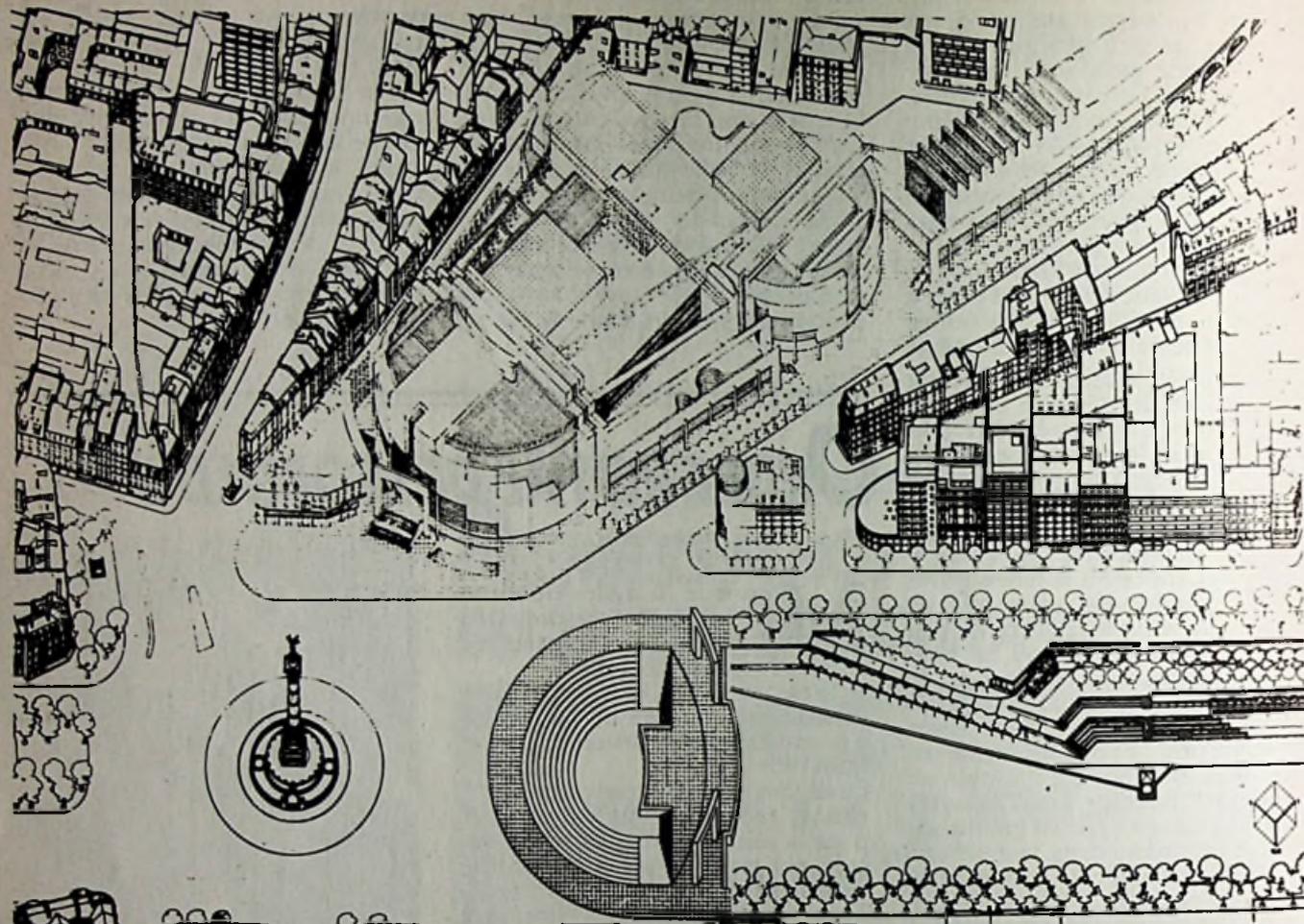
bre de bons musiciens d'orchestres de Musique Baroque.

Il commencera à travailler en janvier 1985, pendant 6 mois à Oxford.

Une des nombreuses activités de l'Année Européenne de la Musique au Royaume-Uni, sera de commémorer en 1985 le centenaire de la naissance de Bach, de Haendel et de Domenico Scarlatti.

C'est une initiative que nous sommes heureux de vous signaler.

L'OPERA (FUTUR OPERA DE LA BASTILLE)



Il aurait fallu écrire un livre entier pour rélater le long, compliqué et fort contradictoire chemin que fut celui de l'Opéra dans les divers pays, parler de ses plus grands compositeurs aux nationalités si variées. Aussi, nous nous contenterons d'un bref « survol » de l'histoire de l'Opéra qui nous permettra de comprendre encore mieux cet art divin.

L'histoire du théâtre musical se compte en siècles; ses origines: fêtes et jeux populaires où s'entremêlaient chants, danses, pantomines, musique instrumentale. Les spectacles dramatiques de l'Antiquité, pareillement, s'accompagnaient de musique. Il faut également noter le rôle fort considérable qu'avait cette dernière dans la tragédie antique, dans les représentations populaires moyenâgeuses, entendons profanes et sacrées.

Les divertissements profanes consistaient en accompagnement de diverses réunions par des musiciens costumés qui exécutaient de petits intermèdes: chansons, danses, mimiques, appelés « momeries » ou « entremets », tandis que les drames sacrés aux textes liturgi-

ques se transforment peu à peu en Mystères et Miracles, plus laïques, et dont les textes sont parsemés d'intentions musicales, telles que chansons, chœurs et même parfois de danses.

Enfin, dans le théâtre musical classique chinois dont la formation remonte au XIII^e siècle, mais en qualité d'un genre à part dans l'art dramatique où la musique servirait de base au développement de l'action, l'Opéra prit naissance à la limite des XVI^e et XVII^e siècles. Déjà, sous l'influence des idées humanitaires de la Renaissance, au sein de nombreuses cultures nationales européennes, se dessinaient les chemins allant vers la création d'un nouvel aspect du spectacle musico-théâtral. Les « croquis » furent avant tout couronnés de succès, et on constate des résultats artistiques considérables dans le pays de la renaissance par excellence: l'Italie.

Tout à la fin du XVI^e, dans une des villes les plus culturelles d'Italie, Florence, s'est constitué un cercle (Camerata) de poètes et de musiciens, se groupant autour d'amateurs d'art éclairés Bardi et Corsi. Parmi les autres membres princi-

paux du cercle figurait aussi un personnage dont le nom n'est certes pas inconnu du grand public, c'est le savant, musicien et luthiste Vincent Galilée, père du plus célèbre encore Galileo Galilée, astronome et physicien.

La camarata florentine ne se rendait pas compte de l'immense portée historique de la réforme musico-théâtrale qu'elle avait entreprise. Les membres du cercle de Bardi étaient loin de penser qu'ils étaient en train de créer un aspect extraordinaire et sans précédent de l'art.

Inspirés des idéals de la Renaissance ils voulaient faire renaître la tragédie antique. Mais en vérité, dans leurs recherches créatrices, les Florentins s'appuyaient non pas sur le théâtre antique grec, mais sur des représentations théâtrales populaires italiennes, sur la musique mondaine italienne et enfin sur les chansons italiennes les plus répandues et accompagnées au luth. Les membres de la Camerata tâchaient d'assembler, en un tout artistique, le théâtre, la poésie et la musique.

Ainsi naquit une nouvelle forme

artistique dont les spectacles, tout d'abord, n'avaient pas de désignation bien précise et s'appelaient tantôt « Favola in musica » (conte musical) tantôt « Dramura in musica » (drame musical).

Le premier drame musical fut « Daphné », dont le poète Rinuccini membre de la Camerata, écrivit le texte sur un sujet mythologique et le compositeur Péri, membre du même cercle, la musique. « Daphné » fut créée et montée pour la première fois dans la maison même de Corsi en 1594. C'est précisément cette année là que se veut l'année où l'Opéra est né.

Les Florentins voyaient dans le drame musical l'alliance de la poésie et de la musique. Mais cette alliance ne jouissait guère de droits égaux. La poésie occupait le premier rang tandis que la musique, selon les Florentins, devait rester seulement un auxiliaire. On estimait que l'auteur principal du drame musical était le poète, le compositeur étant lui, subordonné. A ce point de vue, disons-le en passant, est lié le nom définitif de cette nouvelle forme d'art sont nous allons exposer l'histoire.

L'OPERA A GAGNE UNE PLACE CONSIDERABLE DANS LA SOCIETE

Littéralement, Opéra en italien signifie action, composition, du latin œuvre, création. Les affiches des spectacles de drames musicaux annonçaient : composition (opéra) d'un tel (poète), musique d'un tel (compositeur).

La primauté de la poésie dans le drame musical a entraîné une attention toute particulière des Florentins pour le « mot ». Ils cherchaient un tel style vocal qui aurait pu permettre, au chanteur, de prononcer chaque mot avec une clarté entière et une expression profonde. Ce style-là fut trouvé dans le mélodieux et quelque peu solennel récitatif. Du reste, se rencontraient également, dans les drames musicaux, des épisodes de chant, des chœurs, ainsi que des danses ; quant à l'accompagnement musical, il était confié seulement à quelques instruments ; il n'avait aucun rôle particulier.

Les spectacles d'Opéra du début du XVII^e siècle étaient destinés essentiellement à la noblesse de cour. Mais à partir de 1637 s'ouvrent dans différents pays d'Europe des théâtres musicaux publics, acces-

L'Ultime Performance **Instruments à vent Yamaha**



Pour tous renseignements, contactez votre revendeur spécialiste

 **YAMAHA**

sibles à une plus large couche de la population. C'est ainsi que l'Opéra a gagné peu à peu une place considérable dans la vie de la société, en devenant la partie intégrante de la Culture mondiale.

Au XVII^e siècle on distingue une série de grands compositeurs fondateurs des écoles nationales d'Opéra. Ce sont, en Italie, Claudio Monteverdi - qui, travaillant surtout à Mantoue et à Venise fut un réformateur génial du drame musical. Ne refusant pas les sujets mythologiques, qui pendant longtemps dominèrent l'Opéra, Monteverdi évoquait aussi les gens ordinaires, communs, surtout vivants. Autre réforme à considérer dans ses Opéras : la musique n'avait plus le rôle de subordonné comme dans les drames des Florentins, mais la place principale. C'est précisément Monteverdi qui a fait de l'Opéra une œuvre tout musicale.

En France, parmi les compositeurs célèbres remarquons particulièrement Jean-Baptiste Lully, dont l'œuvre doit être considérée à la fois comme le début et le sommet artistique de l'Opéra de cour français.

Enfin, en Angleterre il faut remarquer avant tous les autres Henry Purcell, excellent claveciniste, se distinguant toutefois encore plus dans le domaine de la musique dramatique. Ses Opéras font de lui le plus grand musicien de toute l'histoire de l'Angleterre.

Comme cela a déjà été dit, le contenu des Opéras se basait sur des sujets mythologiques ou historico-légendaires. Les meilleures œuvres exprimaient les idées humanitaires de l'époque, en révélant des affinités avec la musique populaire. Cependant leurs auteurs ne pouvaient pas éviter l'influence de l'idéologie absolutiste, des goûts esthétiques et de la « manière de voir » de la noblesse. Ces spectacles reçurent le nom d'Opéra-siera (littéralement opéra sérieux, appelé aussi Grand Opéra), leurs mises en scène se distinguaient pas beaucoup de magnificence, de pompe, et de solennité.

Au XVIII^e siècle le Grand Opéra italien, mis en scène dans tous les théâtres musicaux d'Europe, tombait peu à peu en décadence ; ses sujets idéo-artistiques devenaient de plus en plus pauvres, de même que la tragédie lyrique française connue, à partir de cette époque, une certaine raideur dans ses formes conventionnelles. Enfin, la crise était également ressentie par l'Opéra de cour espagnol.

En rapport avec la montée du mouvement démocratique dans tous les

pays, l'Opéra comique faisait son apparition, réaliste dans ses tendances, puisant ses sujets dans ses tendances, puisant ses sujets dans la vie quotidienne, lié à l'art populaire théâtral et musical.

En Italie l'Opéra comique prit le nom d'Opéra bouffe, en Autriche et en Allemagne ce nouveau genre du théâtre et de la musique reçut le nom de « singspiel » (littéralement : jeu avec chant), en Angleterre, celui d'Opéra de ballade ou de chanson (appelé parfois également « Opéra des mendiants »), en Espagne « Tocadilla ».

Ainsi l'Opéra comique, qui garde le nom d'Opéra bouffe, était fort différent de l'Opéra sérieux, et cette différence consistait essentiellement dans le choix des personnages et des sujets. A la place des dieux et des demi-dieux de la mythologie apparaissaient sur la scène de simples gens, fait totalement nouveau, à l'exception de quelques Opéras de Monteverdi. Les auteurs de l'Opéra bouffe présentaient des situations que l'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours. Et les spectateurs voyaient sur la scène leurs contemporains.

Dans l'Opéra bouffe l'intrigue est divertissante ; le sujet se développe au galop, les aventures sont amusantes : bouffonnerie, plaisanterie - parfois raillerie. Tandis que parallèlement, un lyrisme romantique plein de sensibilité et de tendresse se développait.

Une différence importante existant entre l'Opéra bouffe et le Grand Opéra est la musique. En effet, dans le premier il faut noter : moins d'éclat, moins de panache, moins d'effets mais par contre un lien beaucoup plus profond avec l'art populaire.

L'Opéra bouffe, très proche du cœur des gens, connut très vite une grande popularité.

L'Opéra en France, ayant pris naissance dans la seconde moitié du XVII^e siècle, à suivi, pendant plus d'un siècle et demi, un chemin fort compliqué et sinueux. En France, le lien avec les traditions des Opéras italiens fut beaucoup moins important qu'en Allemagne, ou en Angleterre.

Le nom de fondateur, « Père » de l'Opéra français s'est solidement implanté derrière Jean-Baptiste Lully. Les rares essais d'Opéras de ses prédécesseurs n'avaient pas eu de grande portée artistique, bien qu'ils eussent éveillé un intérêt considérable chez les parisiens. Florentin d'origine, mais arrivé en France dans les années 1645 et entré au service de Mademoiselle de Montpensier - la Grande Made-

moiselle, cousine du roi - qui désirait parfaire ses connaissances en italien, Lully se montre un excellent musicien et danseur. Ainsi en 1652 le roi le fit entrer à son service, le nommant chef de la « bande des 24 violons du Roi » et par la suite surintendant de la musique.

En 1671 Lully racheta l'Académie Royale de Musique (l'Opéra) en faillite et composa son premier Opéra qui obtint immédiatement un grand succès. Dès lors il écrivit un Opéra par an. Et, bien que tous ses Opéras, dont les sujets sont toujours tirés de la mythologie grecque, n'évitent pas une monotonie certaine, due à la solennité qu'exigeait l'atmosphère du siècle de Louis XIV, Lully encore une fois, peut être considéré comme le véritable créateur de l'Opéra Français qu'il dota de toutes les qualités du classicisme : équilibre, majesté et grandeur.

Après Lully le caractère conventionnel de la base scénique de l'Opéra de cour se fait de plus en plus fortement sentir dans les œuvres de ses successeurs.

L'Opéra de cour devenait, d'une manière de plus en plus précise, l'Art de la noblesse française, mais en même temps perdait de ses partisans dans le milieu démocratique. Le style de l'Opéra de cour subissait de plus en plus la critique, et la forme la plus active de cette critique devint la parodie. C'est sur la scène des théâtres populaires forains de Paris qu'étaient généralement joués les spectacles parodiant l'Opéra de cour.

Au milieu du XVIII^e siècle une lutte acharnée s'était engagée autour de l'Opéra de cour. C'est alors que Paris reçut la visite de l'Opéra Comique italien : une troupe de bouffons. Les spectacles de ces bouffons, non seulement éveillèrent un intérêt énorme, mais aussi divisèrent le Paris musical et théâtral en deux grands ennemis. Le premier comprenait les partisans de l'Opéra de cour : la noblesse française et ses proches. Le second, les amateurs de l'Opéra bouffe : les hommes de culture d'avant-garde en France, avec en tête les remarquables philosophes-encyclopédistes tels Rousseau, Diderot, d'Alembert et Grimm.

La polémique fut si grande qu'elle quitta le cercle des discussions familiales et s'empara de la presse.

La lutte atteignit même par la suite une telle véhémence que le Pouvoir Royal dut s'en mêler et la troupe des bouffons fut expulsée de France.

Cependant la lutte pour le nouvel Art de l'Opéra se poursuivit même après l'expulsion des bouffons par

le Décret Royal. L'Opéra comique a pris place dans la société, gagnant une position enviable aussi bien par sa musique simple, compréhensible, mélodique, que par ses sujets. L'Opéra comique devait ainsi définitivement écartier de la scène les sujets mythologiques qui passèrent d'une œuvre à une autre durant plus d'un siècle et demi. Cependant c'est précisément vers la mythologie antique que se tourna Gluck, un autre réformateur génial de l'Opéra.

Gluck avait comme but, d'après ses propres paroles, d'atteindre dans l'Opéra : « vérité, simplicité et naturel » ; il aspirait à créer une musique qui parlerait « le langage du cœur », exprimerait « des passions violentes ». Dans les vieilles légendes du peuple Grec, Gluck voyait une sublime poésie, tandis que dans les héros mythologiques, des caractères marquants. « Pour Gluck », disait List, Orphé n'est pas un être surnaturel, ni un dieu, ni un demi dieu... Pour lui, il est seulement et tout simplement un époux déplorant la perte de sa bien aimée. »

Ce n'est pas dans le faste et la magnificence, ni dans les effets à grand spectacle que consistait la force des Opéras de Gluck, mais dans un profond dramatisme des événements se déroulant sur la scène, ainsi que dans l'intensité tragique de la musique. Gluck avait à sa disposition tous les moyens musicaux mais il attribuait une très grande importance aux récitatifs, à l'orchestre et au chœur.

Les Opéras de Gluck, apparus sur les scènes des théâtres parisiens dans les années soixante-dix, connurent un immense succès. Ainsi c'est dans l'œuvre de Gluck que l'Opéra, en France, au XVIII^e siècle a atteint son épanouissement suprême. Mais le sommet de

tout l'Opéra de l'Europe Occidentale de XVIII^e siècle reste cependant l'œuvre d'un autre compositeur, le contemporain « Cadet » de Gluck, Mozart.

Les Opéras de Mozart frappent par leur richesse mélodique, la perfection des arias, ensembles et chœurs, la force d'expression et le pittoresque de l'orchestre. Mais leur trait le plus précieux est incontestablement la description profondément réaliste des caractères.

Aucun des prédécesseurs ou contemporains de Mozart n'a pu l'égalier à ce point.

Quant au XIX^e siècle, il est marqué par l'apparition de nombreuses œuvres classiques d'Opéra célébrant le peuple, les actes nobles et humains, la lutte pour la paix, la liberté, le bonheur, la justice... Les grands compositeurs du passé ont créé une variété considérable d'œuvres Musico-Théâtrales, parmi lesquelles les plus répandues sont les Opéras Héroïques, Patriotiques, Épiques, Lyrico-Dramatiques et enfin Comiques. Le perfectionnement de ces genres est marqué, dans les différents pays, par des traits spécifiques, relevant des conventions sociales, culturelles et historiques du développement de chaque école nationale d'Opéra. Cependant la tendance générale reste l'affirmation et l'extension des possibilités idéo-artistiques du réalisme.

En même temps, il faut noter que dans certaines écoles de l'Opéra de la première moitié du XIX^e siècle, de pair avec le réalisme, se faisaient également sentir les tendances romantiques. Quant aux compositeurs du XIX^e siècle, remarquons particulièrement Verdi, qui s'étant consacré dans sa jeunesse au Grand Opéra devint par la suite un fervent adepte des tendances réalistes ;

Bizet dont « Carmen », véritablement populaire, plein d'une vérité émouvante de la vie est l'un des sommets de l'Art mondial de l'Opéra.

L'œuvre de Wagner occupe également une place très en vue dans l'Art de l'Opéra du XIX^e siècle, repoussant le clinquant du Grand Opéra, Wagner a créé des drames musicaux d'une profonde philosophie, d'après des légendes populaires allemandes. Et renonçant au partage de l'Opéra en diverses parties (arias, ensembles, etc.) il obtint l'indissolubilité de l'action scénique et rapprocha ainsi l'Opéra du drame.

Wagner attribua un très grand rôle à l'orchestre, atteignant dans ses Opéras une énorme intensité du développement symphonique. La réforme de Wagner eut une forte influence sur l'Art théâtral, et particulièrement sur le développement de l'Opéra allemand.

Ici nous quitterons cet Art qui fascine, fascine et fascinera des millions de gens et qui reste un des représentants les plus brillants du monde musical. Certes, nous aurions pu en parler encore, le sujet est inépuisable et les Opéras du XIX^e siècle sont, par exemple, tout aussi intéressants à voir que leurs prédécesseurs, mais laissons passer quelques temps et peut-être que dans deux cents, trois cents, quatre cents ans nous reprendrons notre histoire et comparerons alors les Opéras de ce « lointain XX^e siècle avec ceux du XXII^e, XXIII^e, XXIV^e... »

Oui, XXII^e, XXIII^e, XXIV^e... car l'histoire de l'Opéra ne s'arrêtera jamais, puisque l'Opéra lui-même ne stoppera jamais ses pas enchanteurs.

Sophie Kolovatova

Pour les Sociétés de musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR propose

— un séjour à Paris de 2 jours au prix de 269 F par personne (40 p. minimum) comprenant une nuit avec petit déjeuner, deux repas, une visite de Paris demi-journée, une visite de Versailles demi-journée et promenade en bateaux-mouches.

Renseignements : 34, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. 563-83-37 - Licence 183

Programmes de voyages Alsace - Bretagne - Côte d'Azur - Périgord - Jersey - Rome - Venise - Circuit Pologne - sur demande.

Notre grand ensemble musical de jeunes, comptant 85 joueuses et joueurs d'instrument à vent et de tambours, âgés de 12 à 18 ans.

DESIRÉ PRENDRE CONTACT

avec un groupe des musiques de jeunes-harmonie bien dégourdi (de préférence région Côte d'Azur, Provence ou Normandie)

Nous souhaiterions vous rencontrer à Pâques 1985 pour nous produire ensemble. Notre répertoire s'étend de la musique légère à la musique classique.

A l'occasion du concert donné durant notre visite de Pâques 1985, nous aimerions nous faire des amis dans votre région, et, par la musique, forger des liens d'amitiés entre nous...

Et c'est avec joie que nous vous recevrons à notre tour chez nous. Qui accepte de participer ?

Nous nous réjouissons de vous lire.

Jugendmusik unterer rechter Zürichsee
Postfach 562, CH8700 Küsnacht (près Zurich)

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT DU CHANT EN FRANCE

Conférence de Presse de Monsieur Jack Lang, le 18 juin 1984.

Monsieur Marc Bleuse, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, a accueilli M. Jack Lang, Ministre de la Culture, entouré des professeurs et de nombreux élèves, lundi 18 juin, dans la salle Berlioz de la prestigieuse institution.

En présence de M. Maurice Fleuret, Directeur de la musique et de la danse, de M. Camille Roy, Inspecteur principal de la musique, de M. Pierre Boulez et M. Henri Pousseur, Directeur du nouvel Institut de pédagogie musicale, le Ministre a annoncé que le Jury International du concours d'architecture pour le nouveau Conservatoire : « La Cité musicale de la Villette », avait retenu six projets qui sont actuellement soumis au Président de la République.

Des innovations récentes au Conservatoire annoncent les différentes mesures destinées à améliorer l'enseignement du chant :

- La mise en place d'un atelier de formation à l'informatique musicale, destiné aux jeunes compositeurs,

- l'organisation de stages pour soixante élèves des Conservatoires, au cours desquels deux compositions contemporaines seront analysées,

- l'installation de l'Institut de pédagogie musicale qui sera au service de tous les enseignants et les mettra en relation avec les travaux pédagogiques de tous pays. Animé par M. Henri Pousseur, cet établissement bénéficiera d'un vaste réseau de correspondants et d'une très riche documentation.

La réforme qui réorganise l'enseignement du chant en France, alliant détermination et patience, sera menée à bonne fin grâce au savoir-faire, à l'expérience, à la compétence et au dévouement de tous les responsables du domaine vocal.

L'ENSEIGNEMENT DU CHANT AU CONSERVATOIRE DE PARIS

Au Conservatoire de Paris, le ni-

veau des épreuves de recrutement sera relevé grâce à l'adjonction de spécialistes internationaux dans les jurys.

Les études seront menées selon trois catégories ou options :

- 1) La mélodie - le lied - l'Oratorio
- 2) l'Opéra - l'Opéra Comique
- 3) les Opérettes et les Comédies musicales.

Les étudiants bénéficieront d'un enseignement diversifié (piano, langues étrangères, initiation scénique, initiation pédagogique). Ils seront soumis à des contrôles qui feront appel aux enregistrements par moyens audio-visuels.

Opérettes et Comédies musicales : les élèves accompagnés par l'Orchestre seront placés dans les conditions scéniques. Les Orchestres de jeunes accompagneront les concours de chant.

La classe de Direction du chant sera développée : les élèves chanteurs illustreront les cours et les professeurs seront associés à l'application de ces nouvelles mesures. Des professeurs étrangers renommés participeront à cette rénovation : ainsi, Elizabeth Schwarzkopf fera un cours d'analyse à la prochaine rentrée.

L'ECOLE D'ART LYRIQUE DE L'OPERA

Des départements pédagogiques de

la voix seront créés dans les Conservatoires de région et les Ecoles nationales de musique en vue de l'amélioration approfondie de la technique vocale des chanteurs : action plus efficace au point de vue de la technique vocale, de la physiologie de la voix, déchiffrement et analyse.

Colmar, Orléans et Perpignan verront dès octobre 1984 la création de ces départements pédagogiques de la voix. D'autres villes de France suivront.

LE CERTIFICAT D'APTITUDE DES PROFESSEURS DE CHANT

Un nouveau Certificat d'Aptitude des professeurs est élaboré. La préparation pédagogique sera assurée par des stages qui formeront aussi des professeurs de technique vocale. Les conseillers pédagogiques mettront leur expérience à la disposition des futurs professeurs. Un cycle de stages de formation continue pour professeurs en exercice a déjà été inauguré en 1983. D'autre part, de grands spécialistes américains de chant seront mis à la disposition des stagiaires.

LE POTENTIEL VOCAL DE LA FRANCE

Toutes ces actions conjuguées apporteront, sans nul doute, une amélioration de l'ensemble du potentiel vocal français. Les efforts déjà entrepris pour engager sur les Théâtres lyriques de la France davantage de chanteurs français seront intensifiés. Le Chant choral sera, lui aussi, bénéficiaire de ce renouveau qui renforcera les effectifs et améliorera la technique vocale des chanteurs comme des chefs de chœur.

Joseph Muller

EN MISSION D'ETUDE SUR LA PRATIQUE DU CHANT CHORAL EN U.R.S.S.

(Voir journal n° 373 et 374-375)

Après la prise de contact avec l'Association des Chœurs de l'U.R.S.S., la visite de Moscou, le cours de Chant Choral suivi de la réception au Conservatoire, un colloque au Ministère de la Culture de l'Union Soviétique termina la première partie de notre mission d'étude. L'heure était venue de quitter Moscou pour Riga, la sympathique capitale de la Lettonie. Partis de la gare moscovite de « Riga » à 20 heures, par le train de nuit, nous débarquions à Riga le lendemain vers 11 heures. Ces quinze heures de voyage permirent à la délégation française de faire le point sur ce qu'elle avait vu et entendu les trois premiers jours. Vers minuit, un thé nous fut servi moyennant huit kopecks (80 centimes français). Rappelons le cours du change : 100 francs s'échangent contre environ 10 roubles, un rouble vaut 100 kopecks. (Le salaire mensuel moyen en Russie soviétique est de 180 roubles).

Au milieu de la nuit, nous traversions un paysage légèrement montagneux puis une « morne plaine » où les forêts de bouleaux alternaient avec la steppe. Deux jeunes filles en costume national nous accueillirent avec des fleurs sur le quai de la gare principale tandis que la Fanfare locale nous salua en musique. Un car nous conduisit à l'Hôtel Latvija (construit en 1979, 27 étages, 675 places), hôtel moderne réservé aux touristes étrangers, situé près de l'ancienne cathédrale orthodoxe devenue planetarium.

en 1817, en Russie il ne sera supprimé que quarante ans après, vers 1860. Au 19^e siècle donc, c'est le développement intensif du commerce et de l'industrie et Riga devient l'avant-poste de l'expansion vers l'Occident. L'instruction se développe après le servage : les premiers intellectuels lettons apparaissent, hommes de lettres, médecins, juristes. C'est vers 1870 que les fils des maîtres d'écoles-organistes fréquentent le Conservatoire de Saint-Petersbourg pour y étudier l'orgue, le violon, les autres instruments et la composition. Travailleurs et disciplinés, ils font d'excellentes études et formeront la première génération de musiciens lettons. A la même époque, les directeurs de conservatoires s'intéressent au patrimoine folklorique. Ils sont stimulés dans leurs recherches par le musicologue français, Jules Combarieu (1859-1916), professeur au Collège de France et fondateur de la « Revue Musicale » (1901-1904).

LES PAYS BALTES SOVIETIQUES

Trois des quinze républiques qui composent l'U.R.S.S. : l'Estonie (capitale : Tallinn), la Lettonie (cap. : Riga) et la Lituanie (cap. : Vilnius) sont situées au nord-ouest de l'Union Soviétique, au bord de la mer Baltique. On les appelle les Pays Baltes soviétiques. Ils couvrent une superficie de 174 000 km² où vivent près de 8 millions d'habitants. Ils ne forment pas seulement une entité géographique, ils sont aussi liés par un passé historique et culturel commun, par un essor parallèle de l'industrie et du commerce.

LA LETTONIE

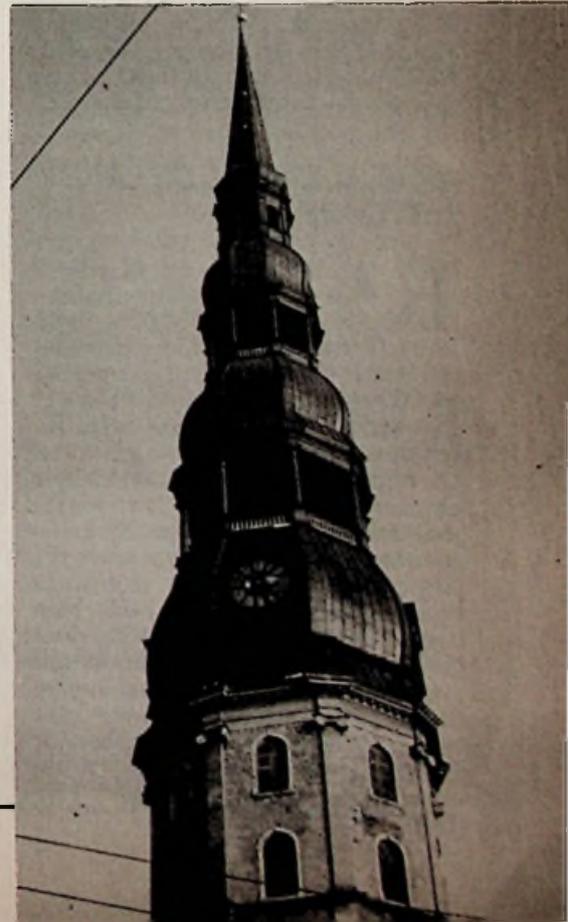
La Lettonie (63 700 km² - 2,5 millions d'habitants) est un pays de plaines et de pâturages. Les Lettons ont des arbres, des champs, des rivières, des lacs, la

mer et ses poissons. Ils ont des poètes et tous savent chanter.

La république compte dix établissements d'enseignement supérieur et une université fréquentés par plus de 50 000 étudiants, 676 personnes sur 1 000 possèdent une formation supérieure ou secondaire. Il existe 1 400 bibliothèques, 9 théâtres professionnels, une Philharmonie nationale qui donne quatre mille concerts par an, 57 chœurs nationaux, 49 ensembles de danses populaires et 46 studios nationaux d'art appliqué.

La Lettonie est la république des chorales.

Au Ministère de la Culture de la RSS de Lettonie, c'est le Ministre en personne qui nous accueille. Il nous fait un rappel historique succinct. Au XIII^e siècle, les chevaliers teutoniques occupent le pays, oppriment les autochtones, désormais serfs. Suédois, Polonais, Danois, Russes se suivent, les barons allemands sont les maîtres des campagnes. Le servage n'est aboli qu'après les guerres de Napoléon,



LES FETES DE LA CHANSON LETTONE

La première fête de la Chanson lettone eut lieu en 1873 : elle rassembla 1200 choristes. Interdite par les Allemands, elle eut lieu tout de même, l'âme lettone ne pouvant s'exprimer que de cette façon. La seconde fête eut lieu soixante-quinze ans après, en 1948, trois ans après la fin de la Seconde guerre Mondiale qui a laissé de profondes plaies en Lettonie. Le pouvoir soviétique s'était installé. Ce fut la fête du Jubilé.

Ces fêtes de la Chanson rassemblent depuis plus de 20000 choristes. En 1973, la quinzième fête fut grandiose : avec ses 12000 participants, elle a marqué les festivités du centenaire. Les interprétations musicales furent d'un très haut niveau. En 1980, on assista à une nouvelle profession : toute la population y participa, 10000 personnes étaient sur les gradins de l'amphithéâtre.

La prochaine fête, en 1985, célébrera le 40^e anniversaire de la Victoire de 1945 : une Commission permanente très active est déjà en place pour en assurer la parfaite organisation. Un immense théâtre de Verdure a été aménagé à la périphérie de la ville pour servir de cadre idéal à ces manifestations grandioses.

Les propos du Ministre furent illustrés par la projection d'un film documentaire réalisé lors de la fête de la chanson de 1973, ce qui permit aux visiteurs de mesurer l'ampleur et l'ambiance enthousiaste de ces grands rassemblements populaires.

RIGA, CAPITALE DE LA LETTONIE

Riga, la capitale est la ville la plus grande des Pays Baltes : elle compte 850000 habitants. Cette grande cité industrielle, ancienne ville hanséatique, est aujourd'hui le deuxième port soviétique sur la Baltique, après Saint-Petersbourg.

Le port se trouve à l'estuaire de la Daugava, à l'endroit où la rivière se jette dans le golfe de Riga. Riche en monuments de toutes époques, les édifices de style roman, gothique, baroque et classique se sont bien conservés. La visite de la ville nous conduisit à la Cathédrale du Dôme, la perle de la cité médiévale, majestueux édifice construit entre 1211 et 1226, dont la tour, haute de 132 mètres, date de la fin du XVI^e siècle. Riga ayant subi l'in-

fluence luthérienne, la Cathédrale devint protestante à l'époque de la Réforme (1522).

L'orgue du Dôme, construit en 1883-84 par la maison Walcker de Ludwigsburg (Wurtemberg), comporte 125 jeux, répartis sur quatre claviers manuels et un pédalier, soit un total de 6768 tuyaux. Endommagé pendant la seconde guerre mondiale, il fut restauré en 1962. Nous n'avons pu entendre ce grand orgue, une nouvelle restauration qui devrait s'achever cette année, est en cours. La ville de Riga est fière de cet instrument qui passe pour le plus grand d'Europe et qui, de ce fait, jouit d'une réputation internationale. De nombreux virtuoses de toutes origines l'ont joué, parmi lesquels les organistes français Pierre Cochereau et Jean Guillou.

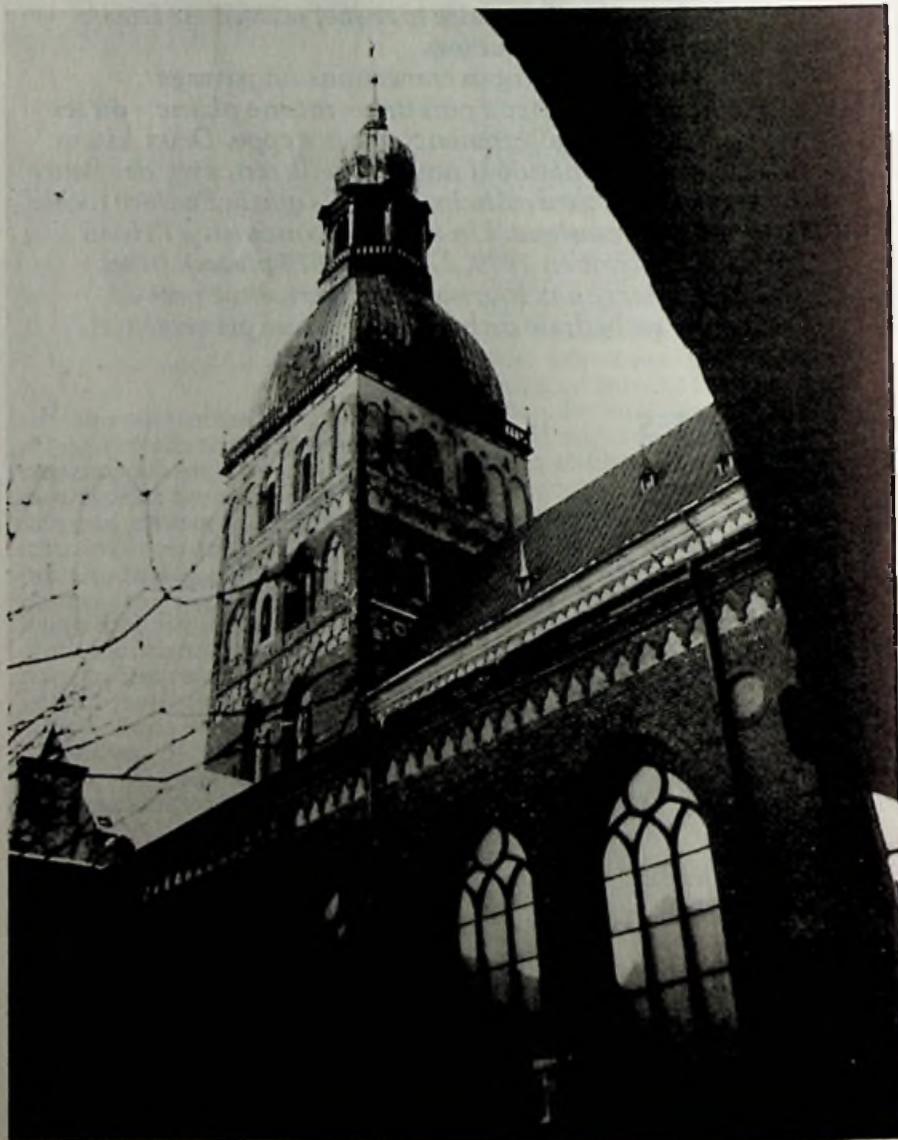
Le splendide buffet d'orgue, de style Renaissance, fut sculpté entre 1594 et 1601 par Jacob Rab. Des

éléments d'ornementation baroques et rococo vinrent s'y ajouter : toutes ces boiseries dominent une tribune apte à accueillir 150 chanteurs et instrumentistes. Fermé au culte, le Dôme est devenu une salle de concert de 1500 places, où se produisent les meilleurs organistes, solistes, chœurs et orchestres soviétiques et étrangers.

Non loin du Dôme s'élève l'église Saint-Pierre, devenue l'une des plus grandes salles d'exposition de la ville, La Tour Poudrière, du 13^e siècle, est l'actuel musée de la Révolution. La ville comptait vingt-six tours, avec 15 portes dont deux seules sont conservées. Le Pont suspendu, sur la Daugava, date de 1980.

Après la visite de la ville, la spacieuse salle de l'université de Riga nous accueillit au cours de la soirée : trois chorales renommées chantèrent devant un auditoire enthousiaste...

J. Muller



CONGRES DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Théâtre Rutebeuf à Clichy la Garenne (92)



RAPPORT MORAL

Ce rapport est le reflet du travail important que la Confédération Musicale de France a accompli tout au long de l'année 1983.

C'est Maître Jay, notre secrétaire général, qui en a donné lecture au congrès et cet exposé, très complet et précis, a été accueilli par de chaleureux applaudissements et adopté à l'unanimité des délégués présents.



Maître Jay
secrétaire général

Mes chers amis,
Mes chers collègues,

Notre président vient de vous souhaiter la bienvenue ; c'est à mon tour de dire aux représentants de nos 23 Fédérations régionales combien je suis heureux de leur présenter ce rapport moral. Pour la première fois, cet honneur m'échoit à la Confédération Musicale de France

et je suis tout particulièrement ému car l'année 1983 aura été une année de la plus grande importance à la fois pour nos structures et pour nos actions, et pour la première fois aussi, nous nous trouvons réunis au théâtre Rutebeuf de Clichy La Garenne chez monsieur Jacques Delors, notre Ministre des Finances, qui est maire de cette ville.

C'est avec beaucoup de spontanéité et de générosité qu'il a mis gracieusement son théâtre à notre disposition, tout le personnel municipal nous a aidés avec compétence et dévouement.

Nous allons donc pouvoir tenir nos débats, notre concert, nos repas, sous forme de buffets, et également accueillir nos amis facteurs d'instruments et éditeurs de musique dans une traditionnelle exposition qui aura lieu dans le hall du théâtre Rutebeuf et qui sera fréquentée par tous et même, m'a-t-on dit, par les clichois.

Merci à Monsieur le Maire, à ses collaborateurs de leur accueil si sympathique.

C'est l'orchestre d'Harmonie Municipale de Clichy qui interprétera notre

concert ce soir. C'est, nous le pensons une façon touchante de remercier cette municipalité.

Une place très importante sera donnée dans mon rapport, à la régionalisation et à la décentralisation.

Je vous parlerai des nouveaux statuts, de l'importance qu'ils doivent revêtir aux yeux de tous, dans le contexte actuel.

Je vous parlerai d'action culturelle, mais ce point sera développé dans le rapport que je vous lirai, se rapportant précisément à notre action culturelle et sociale.

L'année précédente, le Président, Monsieur André Petit vous avait parlé de l'acquisition, faite par la C.M.F. de 2 beaux appartements situés 103, boulevard Magenta à quelques mètres seulement de notre siège de la rue La Fayette.

Monsieur André Petit vous laissait entendre que le bureau administratif allait déménager boulevard Magenta. Il n'en a rien été car le boulevard Magenta demeure strictement culturel et si nous y avons aménagé une salle de conférences, c'est parce qu'elle peut également servir pour des stages et des colloques sur la musique.

Au cours de l'année 1983, nous avons aménagé, sommairement sans doute mais de manière fonctionnelle, ces appartements : au 4^e étage, nous avons installé une bibliothèque où ont été classés tous les ouvrages qui nous sont venus en « vrac » de Toucy. Nous avons établi des catalogues et mainte-

nant nous pouvons puiser tous les renseignements que nous désirons parmi les œuvres répertoriées.

Ce travail a été fastidieux, difficile, et une jeune femme, Madame Scaggia, y a travaillé 3 jours par semaine, aidée occasionnellement par une jeune fille qui nous a consacré ses matinées.

Je voudrais, au nom de tous, les remercier chaleureusement car elles ont fait là un travail essentiel pour notre association et pour notre vie culturelle.

Nous avons, en abattant une cloison, réalisé une grande salle de conférences de 40 m² où nous avons été en mesure de tenir une Assemblée générale extraordinaire, le 19 novembre dernier.

Nous avons aménagé, sans aucun frais d'ailleurs, un petit bureau où nous pouvons éventuellement, lorsque cela s'avère nécessaire, recevoir des personnes qui nous demandent audience.

Nous avons équipé la cuisine de ce qui peut être nécessaire lorsqu'on veut célébrer un événement heureux.

Au 5^e étage, nous nous sommes attachés à n'avoir que des locaux consacrés à nos actions culturelles.

Nous avons récupéré les pianos de Toucy, quelques gros cuivres et des percussions.

Nous sommes loin de l'équipement rêvé que l'on peut désirer dans un Centre Culturel, mais chaque chose se fera progressivement, selon nos moyens financiers, mais certainement pour le plus grand bien de tous.

Dans le rapport d'Action Culturelle, je m'étendrai davantage sur le centre du boulevard Magenta.

Nous avons également, rue La Fayette, rendu les locaux plus fonctionnels.

Nous avons refait tout le circuit électrique, qui était dangereusement vétuste. Nous avons veillé à ce que la sécurité soit bien respectée en installant des extincteurs.

Nous avons doté les bureaux de mobiliers beaucoup plus adaptés à la somme énorme de travail qui est fournie par le Secrétariat Administratif.

Nous avons pu acquérir un second photocopieur, ce qui nous permet un rendement beaucoup plus rapide et efficace, lorsque nous avons des documents à adresser à l'ensemble de nos Fédérations.

Je vous ai présenté rapidement notre cadre de vie et je vais, après quelques réflexions sur l'assurance et le journal, vous parler beaucoup plus en détail de la régionalisation, de la décentralisation et des nouveaux statuts.

Tout d'abord, je dois rappeler à tous que des amis très chers nous ont quittés.

Nous avons eu à déplorer le départ de Monsieur Gabriel Rolando. Il était vice-Président honoraire de la Confé-

dération et Président honoraire de la Fédération du sud-est qui est maintenant la région Rhône-Alpes.

Il était aussi Président honoraire de l'Harmonie industrielle de Saint-Fons, où il habitait avec son épouse à qui nous présentons, ainsi qu'à sa famille, à ses amis, nos condoléances respectueusement émues.

C'était un musicien distingué qui avait toujours œuvré pour les jeunes, pour leur éducation musicale.

C'était un homme de talent qui avait apporté dans les concerts, et les congrès de la Confédération, toutes ses connaissances tant en culture générale qu'en culture musicale.

Il était généreux ; il s'est dévoué bénévolement, toute sa vie à ce qu'il aimait.

Peu de temps avant son « départ », il avait été fait : Officier de la Légion d'honneur, il était Croix de Guerre 1939-1940, avec 2 citations, Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Un ami, qui était parmi nous au dernier congrès, nous a brusquement quittés, je veux parler de Pierre Roche qui dirigeait avec une compétence et une gentillesse exceptionnelles la commission de Vérifications des Comptes. Rien ne laissait supposer qu'il ne serait pas auprès de nous cette année.

A Madame Roche, à sa famille et à ses amis, nous réitérons nos condoléances les plus émues.

Dernièrement, Monsieur Alfred Moerlen s'est éteint, il fut administrateur de la Confédération jusqu'en 1978 (en 1979, Monsieur Joseph Muller lui a succédé), Monsieur Moerlen était Président des Chorales d'Alsace.

Une longue maladie nous avait privés du plaisir de le retrouver à nos Assemblées. Il laisse le souvenir d'un homme extrêmement gentil, compétent, toujours prêt à rendre service et à apporter quelque chose à notre grande famille associative.

A Madame Moerlen, à sa famille, à ses amis, nous exprimons nos sentiments les plus émus.

Monsieur André Sauzede, bien connu de tous nos musiciens, s'est éteint à la suite d'une longue maladie.

Il fut un musicien accompli qui s'est consacré à la musique populaire, c'était un compositeur de talent et il publia également une importante étude sur les instruments de musique.

Il fonda l'Ecole de Musique de Thouars ; il fut professeur d'Education Musicale dans des lycées, il fut aussi Président artistique de la Fédération des sociétés musicales de l'ouest où sa longue et compétente expérience musicale a été très précieuse. Il a écrit un recueil des chants du folklore des provinces du centre-ouest pour les chorales.

C'est un grand homme de notre Confédération qui s'en est allé.

Nous avons une pensée très émue pour toutes les familles amies, qui ont été éprouvées par la perte d'un être cher.

Je citerai Monsieur Maurice Huet, le mari de Madame Marguerite Huet qui a collaboré pendant 20 ans au secrétariat administratif.

Madame Louis Barrière, l'épouse de notre ami Louis Barrière, Président de l'U.D.S.M.L. du Lot.

Madame François Menichetti qui dirigeait l'Edition « Le Médiateur », que tous nos musiciens des orchestres à Plectres connaissent bien.

Madame Fernand Anne ; elle était l'épouse de Monsieur Anne qui fut durant de longues années, Président de la Fédération de Normandie et vice-Président de la Confédération Musicale de France. Alors que mon rapport était déjà écrit, nous avons appris le décès d'Alain Cimetière, fils de notre regretté ami et collègue René Cimetière qui fut Président de l'ancienne Fédération Orléannais Berry, devenue la Fédération Régionale du Centre.

C'est Monsieur Henry Petit, l'actuel Président, qui nous a fait part de ce grand malheur, qui frappe une fois encore Madame René Cimetière si cruellement éprouvée.

Alain Cimetière avait 45 ans ; il est mort d'une façon rapide et brutale après une douloureuse maladie.

Nos amis de la Fédération sont consternés et nous leur présentons ainsi qu'à Madame René Cimetière, à la jeune femme et aux deux enfants d'Alain Cimetière, nos condoléances les plus émues, ainsi qu'à toute leur famille et à tous leurs amis.

Je n'ai malheureusement pas cité tous les amis qui seront désormais absents de nos réunions, mais je voudrais que leurs familles sachent qu'ils sont dans notre cœur et que nous penserons toujours avec émotion à leur dévouement et à leur amitié.

Je demande une minute de recueillement en leur mémoire.

Nous avons eu aussi quelques petits carnets roses qui sont venus éclairer d'un beau sourire nos peines et nos difficultés.

Après ce préambule nécessaire, je vais vous parler tout d'abord des statuts de la Confédération, de l'élection qui aura lieu demain pour élire le nouveau Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France et c'est ensuite que je vous donnerai les renseignements d'ordre strictement administratif.

Je vais aussi vous entretenir du journal et des assurances.

Je dirai un tout petit mot de la situation financière, sans pour cela empiéter sur les prérogatives de nos amis : Messieurs Deltour, Adam et Lestavel, respectivement trésorier national ad-

joint, Président de la Commission des Finances et puis je vous parlerai d'action culturelle succinctement, me réservant de le faire dans le détail, lors de la lecture de mon rapport d'action culturelle et sociale.

REGIONALISATION DECENTRALISATION

Ce sont 2 mots qui ont été sans cesse à l'avant de toutes nos actions pendant cette année 1983.

Monsieur André Petit a succédé le 3 mars comme Président intérimaire à Monsieur André Ameller et le 16 mai 1983, il a été désigné comme Président à part entière par le Conseil d'Administration et c'est ce même Conseil d'Administration qui m'a nommé Secrétaire général.

Les statuts avaient été ébauchés en 1982. Une Assemblée générale extraordinaire les avait votés dans un texte, qui présenté au Conseil d'état, a été refusé. Nous avons travaillé de nouveau sur ces statuts, apporté des amendements et de nouvelles rédactions en Conseil d'administration, et enfin, nous avons réuni, le 19 novembre 1983, une Assemblée générale extraordinaire qui a voté un texte que nous avons soumis de nouveau à l'approbation du Conseil d'état.

Or ce dernier a estimé que l'Article 8 n'était pas parfaitement démocratique parce que trop restrictif, en ce qui concerne le droit de vote.

En effet, nous avions initialement prévu qu'un délégué, autre que le membre appartenant au Conseil d'administration, serait désigné pour voter au nom de sa Fédération régionale.

Le Conseil d'état n'a pas admis cette façon de faire et c'est ainsi que nous avons rédigé l'Article 8, comme suit :

« L'Assemblée générale comprend les délégués mandatés par chaque Fédération régionale, à raison d'un par 50 sociétés ou fraction de 50 sociétés supplémentaires qu'elle regroupe, avec au moins 1 délégué par département.

Chaque Fédération sera, autant que possible, représentée à l'Assemblée générale à la fois par des praticiens de la Musique et des administratifs bénévoles.

En cas d'impossibilité pour un délégué de se rendre à l'Assemblée générale, procuration pourra être donnée par lui à un autre délégué qu'il appartienne ou non à la même Fédération.

L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an (Assemblée générale ordinaire) et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président avec l'accord du Conseil d'administration ou à la demande du quart au moins des membres adhérents.

Elle élit 3 Commissaires aux comptes pour 3 ans parmi ses membres et en

dehors de ceux faisant partie du Conseil d'administration.

Les votes par lesquels sont renouvelés le Conseil d'administration, la Commission de vérification des Comptes et la Commission de conciliation et d'Arbitrage se font à bulletins secrets.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration, sur proposition du Président.

Le bureau de l'Assemblée générale est celui du Conseil d'administration.

Il est rendu compte à l'Assemblée générale, par un rapport, de la gestion du Conseil d'administration, de la situation financière et morale de la Confédération, ainsi que de son activité.

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour. »

L'Article 1 a également été revu, non pas en ce qui concerne le fond, mais simplement au point de vue rédactionnel.

Vous nous avez indiqué les candidats, que votre Fédération avait désignés pour le Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France, à raison d'un candidat par département constituant votre Fédération (Article 5 des statuts).

Vous avez droit en vertu de l'Article 8 à amener officiellement à l'Assemblée un délégué par 50 sociétés et un délégué supplémentaire par 50 sociétés ou fraction de 50 sociétés ou au moins un délégué par département constituant votre Fédération.

Toutes les personnes officiellement présentes à l'Assemblée, c'est-à-dire, candidats au Conseil d'administration et délégués désignés par vos Fédérations, auront droit de vote. Chacun recevra un bulletin après avoir signé sur la feuille de présence électorale et en cas d'impossibilité, ils pourront remettre un pouvoir à un délégué de leur choix qu'il fasse partie ou non de leur Fédération régionale.

Je rappelle, afin qu'il n'y ait pas de malentendu, que 3 pouvoirs sont un maximum qu'un porteur puisse produire.

Cette élection du nouveau Conseil d'administration revêt une importance exceptionnelle pour la Confédération. Il faut que le vote se déroule dans la plus grande sérénité et avec un très haut sentiment de responsabilité pour tous.

C'est avec beaucoup de gravité que je conclus cette partie de mon exposé en demandant à tous de bien réfléchir car le succès amorcé de notre grande association dépend du vote que vous ferez pour désigner ses représentants.

C'est avec ma confiance et mon amitié que je demande, pour la première fois, votre concours à tous.

Je voudrais vous parler du journal de la Confédération Musicale de France.

Nous avons changé le titre et il s'appelle désormais : « Journal de la Pratique Musicale des Amateurs ».

Ce titre a été déposé au Parquet de la Seine sous numéro 50417.

En effet, le journal de la Confédération Musicale de France, ne nous permet plus un tel titre de prétendre à un numéro de Commission Paritaire.

Par ce titre seul, il montre bien que c'est un journal d'Association.

Or, vous le savez nous n'avons pas droit à un tarif préférentiel des P.T.T. pour tout ce qui, sous apparence d'un journal ou d'un magazine, défend une Association sous quelque forme que ce soit.

Je ne vous dirai pas les batailles et les difficultés que nous avons connues pendant cette année 1983 et début 1984.

Vous nous envoyez des articles que nous publions avec conscience et amour. Mais cette forme de comptes rendus ne permet pas malgré tous nos efforts d'illustrations, de rédaction de « chapeaux », de les faire passer pour des articles d'intérêt général, alors que si ces articles revêtaient une forme rédactionnelle différente : par exemple, d'une nouvelle, d'un conte, un peu folklorique peut être, mais reflétant des caractéristiques de la région, nous aurions toutes les chances avec nous.

C'est, je crois, le Président André Petit, alors qu'il était Secrétaire général, qui avait suggéré qu'il devait bien exister dans les Fédérations de bons rédacteurs.

Ils seraient chargés plus précisément des articles pour le journal, de leur conception littéraire et alors toutes ces pages qui nous sont déduites pour lesquelles nous sommes pénalisés, deviendraient des pages merveilleuses et je pense ne pas me tromper en disant que, pour celui qui les écrit, il est bien plus intéressant de rédiger des pages captivantes et qui retiennent non seulement l'intérêt des sociétés appartenant à la Fédération concernée, mais l'intérêt de tous les lecteurs de la Métropole, d'Outre-Mer et de l'Etranger, qu'ils appartiennent ou non, à nos sociétés.

Je suis très sensible à la fête de Sainte-Cécile, nous le sommes tous, mais ne pourrait-on adresser la publication des « comptes rendus » des concerts de Sainte-Cécile avec agapes avant la fin janvier au plus tard ?

Ce que je vous demande, n'a d'autre but que de nous aider à faire vivre ce journal, qui depuis que nous lui avons donné sa présentation actuelle nous a valu quantité de nouveaux abonnés.

Nous nous battons ici pour que vous receviez des éléments d'information, susceptibles de vous faire participer pleinement, non seulement à notre vie associative, mais à la vie culturelle telle qu'elle est maintenant conçue.

Si vous avez des jolis articles, je vous le demande de tout mon cœur, n'hésitez pas à nous les envoyer ; ne raturez pas vos manuscrits, écrivez-les à la main si votre écriture est parfaitement lisible ou alors dactylographiez-les soigneusement ce qui évitera des fautes regrettables, et une astreinte pour le Bureau administratif.

Enfin, le plus difficile reste à faire concernant le journal.

Nous n'avons droit à un numéro de Commission paritaire que si notre journal est vendu sous forme d'abonnements à régler individuellement.

Nous n'avons pas le droit de l'inclure dans une quelconque cotisation.

Or, la plupart d'entre vous n'hésitent pas à écrire sur les bordereaux d'abonnements : « compris dans la cotisation Fédérale », ou à faire des bordereaux de règlement à plusieurs colonnes comprenant : cotisation, abonnement au journal, assurance, par exemple.

Comptablement, cela est très bien, mais administrativement et juridiquement cela ne va plus du tout. L'abonnement doit être indépendant de toute autre participation.

Vous devez, comme vous le faites pour l'assurance, encaisser les abonnements indépendamment de la cotisation.

Dans le cas contraire, vous nous coupez toutes possibilités d'être agréés par la Commission paritaire des publications et agences de presse.

Ce sont des choses un peu terre à terre, mais que je suis tenu de vous dire, si nous voulons continuer à vous informer et à vous garder votre beau magazine édité par la Confédération Musicale de France.

Parlons un peu d'assurances.

Bien trop de retards sont constatés dans l'envoi des contrats.

Nous le disons chaque année et je le dis encore. L'exploitation de ce chapitre de nos activités demande une attention et un dévouement que vous ne supposez certainement pas.

A la suite du retard constaté dans l'envoi des contrats - dernier délai 31 janvier - nous en recevons encore en avril et mai que nous sommes obligés de refuser.

La majorité des sociétés qui souscrivent au contrat d'assurances-groupes, ne lisent pas l'exemplaire blanc mis à leur disposition. Elles ne lisent pas non plus la première page où sont indiquées les modalités de participation.

Tout est clairement et complètement expliqué.

Il faut que nous adressions jusqu'à 3 courriers pour obtenir les pièces nécessaires.

Je demande aux Fédérations de bien vouloir, dans une circulaire, indiquer comment doit être rédigé le contrat

d'assurances, et de les contrôler avant de nous les envoyer.

Nous ne pouvons pas ici, faute de crédits, avoir un personnel plus nombreux.

ETAT DES DOSSIERS D'ASSURANCES

Cette année, nous avons eu :

Nombre de dossiers	260
Dossiers matériels	212
Décès (nous avons eu à déplorer 3 décès)	
Dossiers refusés	16
Dossiers sans suite	2
Dossiers réglés	169
Dossiers en attente de règlement	20
Dossiers en attente de documents	53

169 dossiers ont été réglés pour une somme de 108 206,95 F

ETAT DES MEDAILLES

Je vous dirai un mot des récompenses. Ce sont nos médailles confédérales.

En voici le bilan pour l'année 1983 :

Médailles
Bronze : 1 025 ; Argent : 822 ; Dorées : 610
Vétéran : 326 ; Vétéran Etoile : 341 ; Vétéran Palme : 274
Chef Bronze : 41 ; Chef Argent : 35 ; Chef Or : 59 ;
Plaques 50 ans : 23 ; Plaques 100 ans : 36
Gouvernementales : 78
Réduction Bronze : 24 ; Argent : 3 ; Or : 7
Barettes Bronze : 93 ; Argent : 80 ; Or : 48
Le total des récompenses est de 3 925.

Nous avons au cours de l'année 1983 lancé un concours de Composition, patronné par les Editions Billaudot et Robert Martin.

Vous avez pu lire dans le journal les résultats de ce Concours. Je vous les donne de nouveau ici :

« Le lundi 20 juin 1983, c'est tenu, à 10 heures, dans la salle des Conférences de la Confédération Musicale de France, 103, boulevard Magenta, le jury des épreuves du Concours de composition.

Le jury était composé de Messieurs André Petit, président de la C.M.F., Pierre Bigot, Désiré Dondeyne, Serge Lancen et moi-même.

Madame Ida Gorkowski, convoquée, s'était excusée, retenue par un jury au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris.

Le secrétariat était assuré par Madame Burelli, secrétaire administratif de la C.M.F.

Pour les épreuves patronnées par les Editions Gérard Billaudot, les instruments et degrés suivants étaient proposés :

- Flûte à bec, Niveau élémentaire
- Trompette et Cornet, Niveau préparatoire
- Trombone, Niveau élémentaire
- Contrebasse à cordes, Niveau préparatoire
- Percussion, Niveau préparatoire

Pour les épreuves patronnées par les Editions Martin, les instruments et degrés suivants étaient proposés :

- Violon, niveau élémentaire
- Clarinette, niveau élémentaire
- Cor (Mi B ou Fa), niveau élémentaire
- Tuba-Saxhorn, niveau préparatoire

Après délibération, le jury a retenu :

- Pour le Prix Billaudot :
 1. Trompette : Trompettaria, niveau élémentaire II
Lauréat : Jean Brouquières.
 2. Trombone : Trombonaria, niveau élémentaire II
Lauréat : Jean Brouquières
 3. Contrebasse à cordes : Primprenelle, niveau débutant I
Lauréat : Jean-Louis Martin
 4. Percussion : La Jument grise, niveau préparatoire II
Lauréat : Bruno Rossignol

Pour le Prix Robert Martin :

- 1. Violon : Violonaria, niveau élémentaire
Lauréat : Jean Brouquières
 - 2. Clarinette : Clarinettaria, niveau élémentaire II
Lauréat : Jean Brouquières
 - 3. Cor d'Harmonie : Pièce pour Minouche, niveau élémentaire I
Lauréat : Jean Brouquières
 - 4. Tuba : Tubaria, niveau préparatoire II
Lauréat : Jean Brouquières
- Nous adressons nos plus chaleureuses et sincères félicitations aux lauréats de ces prix, ainsi que nos remerciements émus aux Editions Gérard Billaudot et Robert Martin pour leur dévouement à la belle cause de la Musique d'amateurs. Ont signé le présent procès-verbal :
André Petit, Désiré Dondeyne, Pierre Bigot, Serge Lancen, Paula Burelli, secrétaire du jury et moi-même.

En 1984, nous ne programmerons pas ce Concours de composition que nous réserverons pour 1985, sous une forme européenne, pour toutes les disciplines y compris le chant choral, les plectres, les accordéons, dans le cadre de l'année européenne de la Musique. Le concours d'Excellence en 1983 avait eu lieu le dimanche qui suivait le Congrès.

Il avait connu avec la présence de Monsieur Albert Ehrmann un éclat tout particulier.

Nos candidats à la formation musicale seule avaient obtenu de très bons résultats puisque nous avons eu :

- 4 « Premier Prix » ;
- 6 « Second Prix » ;
- 2 « Troisième Prix ».

Ce qui suppose d'excellentes notes.

Nous avons donné 2 Prix d'Excellence :

– Un pour le Tuba à un jeune homme de Saône-et-Loire ;

– Un pour un candidat à l'accordéon venant de Bretagne.

Tous les deux avaient obtenu 2 « Premier Prix » :

- Un en formation Musicale
- Un en instrument.

Nous avons d'autre part distribué beaucoup de « Premier Prix » en instrument :

- 2 en Flute ;
- 2 en Clarinette ;
- 2 en Cor d'Harmonie ;
- 1 en Cornet ;
- 3 en Trompette ;
- 2 en Trombone ;
- 2 en Tuba ;
- 1 en Guitare ;
- 1 en Clairon ;
- 1 en Tambour.

En 1984, nous avons dû repousser notre Congrès qui a lieu en ce moment, pour attendre que l'arrêté de nos Statuts de régionalisation ait été pris.

C'est pour cela que le Concours d'Excellence a eu lieu le dimanche 18 mars au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris.

Monsieur Marc Bleuse, nouveau directeur du Conservatoire, qui a succédé à Monsieur Gallois Montbrun, a mis très aimablement son établissement à notre disposition.

Tous les concurrents, parents, membres du jury, organisateurs ont pu bénéficier du repas pris à la cantine du Conservatoire qui était ouverte ce jour-là.

Nous remercions pour cela, la gérante qui a bien voulu nous faire cette proposition.

Les résultats du Concours d'Excellence vont paraître dans votre journal. Nous avons eu plusieurs Prix ; une grande amélioration en Formation musicale, ce qui est un encouragement certain pour l'avenir.

Et puis vous dire que cette année, ce sont 9 Prix d'Excellences qui ont été décernés.

Je vais dire quelques mots des Examens fédéraux.

Nous avons mis en place le nouveau

programme et nous avons publié les nouvelles épreuves. Il faut bien que ceux qui sont en mesure de les appliquer puissent le faire, mais nous avons dit et je le répète : « cet enseignement doit se faire progressivement ; les épreuves qui vous sont proposées ne contiennent aucun piège ; pour les niveaux débutants tout est question d'intelligence et ne présente aucune difficulté. En suivant ce programme, nos élèves atteindront avec un plaisir nouveau de l'étude, le niveau souhaité par tous et pour tous ».

Il n'est nul besoin de formation particulière des professeurs, mais seulement d'être musicien, conscient, si l'on enseigne la musique d'en avoir les capacités.

Le président, Henry Petit, de la Fédération régionale du Centre, a écrit dans son journal Legato, un éditorial tout de sagesse, de réflexion et d'intelligente compréhension des choses :

« ...Nous introduirons cette réforme progressivement, afin de donner à nos élèves un enseignement musical plus attrayant et plus moderne, sans traumatiser pour autant les professeurs de nos petites Sociétés, dont le dévouement et la gentillesse sont reconnus de tous et c'est à eux, surtout, que je pense, car il est sûr qu'ils auront un effort à faire pour rompre la routine qui s'était installée depuis l'introduction des dictées musicales qui avaient, elles aussi, provoqué une « Mini-révolution » lors des Congrès des années 60.

Il faut bien voir que rien n'est définitif, rien n'est statique ; tout bouge dans notre monde en mouvement et, qui n'avance pas recule.

Nous ferons, tous ensemble, l'effort nécessaire pour que nos enfants puissent avoir l'enseignement musical de leur temps. »

Les Sous-Commissions que nous avons élues ont beaucoup travaillé, en ce qui concerne l'action culturelle :

- Harmonies et Fanfares
- Chorales
- Formation musicale
- Epreuves Instrumentales
- Batteries-Fanfares
- Plectres
- Accordéons

La Commission d'Administration générale faisait une sorte de double emploi avec le Conseil d'administration, ainsi que la Commission du journal.

Par contre, la Commission financière est très importante pour discuter le budget, voire les améliorations à apporter à notre gestion et cette année, étant donné qu'il ne reste plus qu'un seul membre à la Commission de vérification des Comptes, Monsieur André Vetrard, c'est la Commission financière qui se chargera avec lui du

Contrôle de nos finances.

Nous avons eu ce matin, un Conseil d'administration et nous avons discuté de tous les problèmes qui sont exposés dans ce rapport.

Cette réunion était très émouvante car elle était la dernière du Conseil des 15 qui pendant tant d'années a travaillé pour que vive, en France, la Musique « Populaire ».

Le nouveau Conseil d'administration que vous élirez demain avec toute l'étendue que vous laissez la liberté de choix qui préside à nos Associations Loi 1901, aura une mission très importante.

En effet, la Confédération sera composée de 23 Fédérations régionales, je dis bien Fédérations non groupement de Fédérations.

Chacune de ces Fédérations se composera d'Unions ou Fédérations départementales ayant chacune des Statuts propres.

Mais, il ne faut pas oublier que la Région sera investie de très grandes responsabilités puisque c'est avec elle que nous dialoguerons et que c'est par elle que passeront les avis favorables à toutes manifestations ou réalisations dans le cadre de la Région, et qu'elle demeure l'interlocuteur unique auprès du Conseil régional.

Les unions ou Fédérations départementales auront, elles aussi, une importance vitale, car c'est elles qui animeront la Région. Mais il faut bien comprendre que leur isolement ne leur apporterait rien et c'est très fortes, soutenues par l'instance régionale, qu'elles pourront se faire entendre et bénéficier de toutes les aides provenant des crédits déconcentrés.

Il serait difficile aux Départements comme aux régions d'agir seuls et de défendre seuls leurs intérêts.

Le rôle de la C.M.F. sera plus encore qu'il ne l'a été jusqu'à présent, d'être cet agent de liaison avec les ministères intéressés par nos actions.

Nous ne sommes pas là seulement pour vous procurer des médailles, des diplômes, un contrat d'assurances, mais nous sommes là pour vous apporter, à travers nos travaux, des directives qui, si vous les suivez, – et laissez-moi vous dire que nous sommes tous capables de les suivre – vous apporteront le renom, le respect et l'aide morale et matérielle que vous attendez de nos pouvoirs publics.

Bien sûr, nous ne pensons pas à supprimer les récompenses, les assurances, et autres activités qui vous apportent soutien et fierté, mais nous voudrions vous dire qu'elles sont peu de choses, comparées au travail que nous pouvons effectuer pour vous dans le domaine le plus difficile, et qui permettra l'unification de notre enseignement, la beauté de nos concours, de nos festivals, et de nos concerts.

LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE FAIT PARTIE DE PLUSIEURS ASSOCIATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES :

Le Conseil supérieur de la Musique.
Ce Conseil est placé sous la présidence de Monsieur Daniel Moreau. Je représente la Confédération à ce Conseil, et Monsieur André Petit y est également inscrit, se réservant de m'y remplacer lorsque je suis dans l'impossibilité de me rendre aux réunions.

Des commissions ont siégé plusieurs fois, dont celle de l'enseignement ; les travaux sont longs et il faut, bien entendu, attendre pour discerner des résultats concrets.

La Confédération est membre actif du Comité national de la Musique. Elle est membre du Conseil d'administration du C.E.N.A.M. (Centre national d'action musicale).

Nous sommes affiliés au F.O.N.J.E.P. (Fonds de coopération de la jeunesse de l'Education populaire), à l'I.S.M.E. (International society for Music education), et à l'Ordre national des Musiciens.

A propos de l'Ordre national des Musiciens, c'est un de nos jeunes amis, Bernard Dupaquier de notre Fédération de Franche-Comté, directeur du Conservatoire de Saint-Claude dans le Jura et merveilleux animateur de la Musique, qui en est le nouveau président.

Nul doute qu'il va faire de l'Ordre des Musiciens, une grande association, nécessaire, afin de revaloriser l'enseignement privé de la Musique.

Nous le félicitons chaleureusement pour son élection à ce poste pour lequel il a toutes les compétences, le dynamisme, et l'enthousiasme requis.

Bernard Dupaquier anime dans sa région, une très belle formation d'Harmonie : c'est celle du Haut-Jura.

Elle réunit l'Harmonie de Saint-Claude et celle de Bois d'Amont, située à la frontière Suisse en pleine montagne !

C'est une réussite extraordinaire et je ne saurais trop les citer en exemple de ce qui peut-être réalisé quand ont est musiciens du Cœur.

La Confédération Musicale de France est également membre d'Associations internationales.

Je veux citer la C.I.S.M. (Confédération internationale des Sociétés musicales) et le W.A.S.B.E. (World Association for Symphonic bands and Ensembles).

Nous sommes aussi affiliés aux chorales internationales.

Au titre de ces formations diverses, nous sommes allés, Monsieur Muller qui en est le Vice-Président, et moi-même au Congrès de la

C.I.S.M. à Lisbonne ; Monsieur Muller s'est rendu en U.R.S.S., pour nos chorales, à l'occasion d'un voyage d'études organisé par l'Association FRANCE-URSS.

De ces 2 déplacements, nous avons rapporté beaucoup d'enseignements que nous vous communiquerons au fur et à mesure de l'établissement de nos programmes d'enseignement et de ceux de nos concours.

Monsieur André Petit a eu l'occasion de suivre avec des personnalités de la Direction de la Musique et différents éditeurs de musique, des colloques très intéressants sur la musique contemporaine.

Madame Marianne Lyon, du centre de documentation de la musique contemporaine, nous remettra, pour notre bibliothèque, des partitions écrites pour Harmonies par des compositeurs contemporains.

Nous avons programmé des œuvres de musique contemporaine à nos concours de musique, en Division d'honneur et d'excellence.

Nous aiderons à la faire mieux connaître et à la faire apprécier car il est bien évident qu'en 1983 les bruits qui nous entourent, ne sont plus ceux que nous entendions au siècle dernier par exemple !

Tout cela est exprimé et il faut apprendre à rendre ces sonorités qui demandent l'étude de techniques nouvelles.

La Confédération musicale de France veut aller de l'avant sans exagération, rassurez-vous, mais elle veut être de son temps.

Nous suivons les orientations gouvernementales, mais nous le faisons en conservant notre identité propre.

Nous savons que la Confédération est respectée et appréciée et je pense pouvoir affirmer que c'est justement parce que nous savons sauvegarder tout ce que nous avons acquis au cours de tant d'années d'expérience, que nous sommes pris en haute considération.

Seulement, il ne faut pas que nous restions sur un acquit ; il faut que nous progressions sans cesse et que nos jeunes aient plaisir à venir grossir nos rangs où ils sauront trouver en plus d'un chaleureux enseignement, les possibilités de perfectionner toujours, leur pratique musicale.

Nous allons passer à des questions tout à fait administratives.

Nous avons réuni plusieurs fois le Conseil d'administration. Tout d'abord le 10 janvier, puis le 3 mars, le 22 avril avant le Congrès de 1983, le 16 mai et le 6 octobre.

De très importantes questions ont

été débattues sur lesquelles je ne reviendrai pas longuement. En ce qui concerne les dernières réunions, nous avons mis en place les commissions artistiques et travaillé sur les statuts de régionalisation.

Vous savez que une Assemblée générale extraordinaire était réunie le 10 novembre pour voter le texte définitif des statuts à présenter au conseil d'Etat.

Cette année, nous avons pu constater avec satisfaction que les cotisations avaient été réglées d'une manière beaucoup plus spontanée qu'elles ne le sont d'habitude.

Cette modeste participation qui est la vôtre aux activités de la Confédération lui permet d'établir son budget.

Ce budget est de plus en plus lourd du fait de l'augmentation de toutes choses, que ce soient les timbres pour vous adresser le courrier, les récompenses, les communications téléphoniques, le papier et toutes les fournitures dont un bureau peut avoir besoin pour fonctionner.

Mais ce qui est très lourd, ce sont les charges sociales auxquelles nous devons souscrire et qui exigent de notre part une gestion extrêmement rigoureuse pour que nous continuions à vous apporter des services qui, s'ils n'existaient pas, vous manqueraient beaucoup. Il n'est que de constater le nombre de lettres que vous adressez à la Confédération musicale de France ; nous répondons à toutes vos requêtes, même à celles qui ne justifient pas vraiment un courrier.

Nous avons le respect de vos personnalités, de vos besoins, de vos désirs d'être informés et jamais il n'a été envoyé dans l'ensemble de nos Fédérations, un tel échange de correspondance ; tout cela demande beaucoup de temps, et il faut du personnel pour pouvoir coordonner toutes nos actions pour le bien de tous.

Les salaires sont tout à fait moyens à la Confédération musicale de France, le travail rendu est immense et je puis vous assurer en tant que Secrétaire général et parce que je vais chaque semaine au Siège de la Confédération que c'est dans l'enthousiasme, dans la chaleur du cœur que tout ce que vous recevez, vous est adressé.

Nous nous excusons pour quelques erreurs de transmission, quelques adresses éronnées, mais nous savons bien que vous nous les avez d'avance pardonnées.

Je reviens sur les assurances car j'ai oublié de vous indiquer qu'un chèque doit accompagner le contrat.

Nous attendons quelques fois, longtemps, des virements directs effectués par le canal des centres de chèques postaux.

Nous ne pourrions, s'il arrivait quelque chose au sein de vos sociétés, engager une action auprès de la compagnie parce que le règlement n'est pas intervenu.

Comprenez bien toute la gravité de ce travail d'assurance !

Je dois aussi vous dire un mot de la nouvelle compagnie qui gère nos polices. Il s'agit de la compagnie LE SECOURS.

La compagnie l'Europe en effet a éclaté et s'est rapprochée de 3 compagnies. Nos polices sont gérées par le SECOURS où Monsieur Boira et Madame Gamas font pour nous un travail très positif avec dévouement et grande gentillesse.

En notre nom à tous, je les remercie ici.

Je voudrais vous recommander de prévoir vos budgets suffisamment à l'avance pour les présenter aux Directions régionales de la musique.

Il faut qu'ils soient très justifiés et que l'on sente toujours qu'ils ont pour but essentiel une amélioration de l'action musicale. Vous organisez des stages, beaucoup de stages, au niveau national et régional et il faut que ces stages soient présentés à la Confédération afin qu'elle vous donne ses orientations ; cela est très important pour recevoir des subventions.

Nous allons avoir cet après-midi et demain des personnalités importantes de nos Ministères, Monsieur Maurice Fleuret que vous connaissez bien et dont vous attendez comme nous tous, le discours toujours si riche d'enseignement et porteur de nouvelles importantes du Ministère de la Culture ; Monsieur François de Banes Gardonne, Chef de l'Action musicale à la direction de la musique, Monsieur Camille Roy, Inspecteur principal de l'Action musicale, Madame Luisella Majewsky, du département de l'Action artistique.

Pour le Temps Libre, nous aurons Monsieur Clément, Monsieur Malherbe, Mademoiselle Dioudonnat. Ils représenteront Madame Edwige Avice, notre Ministre.

Nous espérons une délégation du Ministère des Armées.

Je m'étendrai dans le rapport d'action culturelle sur la magnifique Chœur des Armées, création du Ministère, au cours de l'année 1983.

C'est un débouché supplémentaire pour nos jeunes appelés.

Nous sommes nombreux au Théâtre Rutebeuf. Nos Fédérations sont largement représentées, mais aussi

toutes les personnalités du monde musical que nous avons conviées à assister à nos travaux.

La confédération est une maison de « verre ».

Tout ce qui s'y passe peut être connu.

Nous sommes heureux de recevoir vos vœux, vos critiques car ils nous aident à toujours améliorer notre enseignement et notre comportement général vis-à-vis de tous les musiciens amateurs.

Je vais aussi remercier tous les membres des Commissions qui ont travaillé à l'élaboration de nos programmes d'enseignement, également d'Harmonies et Fanfares, Batteries-Fanfares pour leurs concours.

Nous avons mis en valeur les instruments à plectres et c'est je le pense et vous le penserez certainement avec moi, une grande action qui commence, dans le domaine de ces très beaux instruments.

Nous voulons aussi mettre en valeur l'accordéon et pour cela, nous ferons appel à de grands spécialistes. J'ouvre une parenthèse sur le concours d'excellence 1984 où le jury d'accordéons se composait de Messieurs Marcel Azzola, Pierre Gervasoni, et Jacques Mornet.

Nous souhaitons vivement les voir siéger à la Sous-Commission des accordéons et donner des lettres de noblesse à ce bel instrument.

Nous allons entendre des petits ensembles formés de grands artistes. Je vous en laisse toute la surprise. Ce soir, ce sera le concert auquel vous assisterez nombreux.

Il sera varié, comprenant à la fois des œuvres de musique classique et contemporaine, telles « Spectre » de Michel Decoust et aussi de la musique plus légère, agréable et qui nous détendra après les travaux sérieux de l'après-midi.

Vous entendrez le Groupe Choral de la ville de Clichy qui vient d'adhérer à la Confédération Musicale de France.

Nous remercierons tous ces artistes et leurs Directeurs : Michel Prud'homme et Madame Le Bihan, par de chaleureux applaudissements.

Enfin je vais vous parler du vote de demain matin. Un bulletin sera remis à chaque délégué ayant reçu une convocation accompagnée d'un pouvoir.

Nous en avons la liste. Lorsque vous signerez auprès de nos charmantes secrétaires à l'entrée, une enveloppe vous sera remise et en fonction des pouvoirs dont vous serez porteur, vous recevrez égale-

ment un bulletin.

Je vous le dis et je me permets de me répéter : il ne sera pas admis plus de 3 pouvoirs par personne déléguée.

Sur ce bulletin qui vous sera remis, vous devez conserver 23 noms pour que soient élus par vous les 23 Administrateurs de la Confédération.

Cette élection revêt une importance capitale ; c'est de votre choix que dépendra tout l'avenir de la Confédération car nous nous appuierons dorénavant sur le Conseil d'Administration pour toutes décisions concernant la vie administrative et culturelle de notre grande association.

Le rôle des administrateurs, même si chacun d'entre eux est originaire d'une région bien déterminée, ne consiste pas à s'occuper uniquement de sa propre région. Bien sûr, il devra le faire mais aussi travailler sur le plan national c'est-à-dire, pour toutes les régions.

L'acte électoral que vous allez accomplir demain est une grande première et place la Confédération Musicale de France au dessus de toutes les associations de musique populaire que nous avons connues jusqu'à présent.

Elle se sera donné un conseil d'administration par voie tout à fait démocratique et ce sont les régions qui premièrement en désignant les candidats au Conseil d'administration et deuxièmement en désignant les délégués officiellement choisis à l'Assemblée générale, auront lancé ce grand mouvement !

Convaincu que je suis, que rien ne peut se faire sans la collaboration de tous, c'est du plus profond de mon cœur que je vous parle de cette élection.

C'est à cela que nous avons travaillé pendant toute cette année 1983 et cet heureux aboutissement sera notre plus grande récompense.

J'ai gardé pour la fin 2 événements qui ont marqué cette année 1983.

C'est un rayon de soleil au milieu de toutes ces difficultés que nous avons connues, que nous avons partagées et qui certainement ont resserré les liens qui nous unissent.

Je voudrais vous parler d'une grande première qui fut la présence au 10^e Salon International de la musique de la Confédération Musicale de France.

Du 10 au 17 avril 1983, c'est au C.N.I.T. à Paris-La Défense que nous avons, pendant une semaine, accueilli de nombreux visiteurs dans notre stand.

Nous l'avons voulu très simple, mais il indiquait l'essentiel de notre action et l'organisation de notre grande association.

Beaucoup d'amis sont venus nous voir ; ils savaient que nous étions présents à cette grande rencontre avec la musique. D'autres visiteurs ont découvert ou redécouvert la C.M.F.

Nous avons exposé quelques instruments anciens : clarinettes, cornets, trombones, grâce à nos amis de Saint-Claude dans le Jura et tout particulièrement Bernard Dupaquier, Alain Pansot, Maurice Dalle-Nogare. Deux cornets nous avaient été prêtés par des amis de notre Fédération d'Anjou - Loire - Atlantique et Monsieur Mario Monti, de notre Fédération d'Ile de France, avait mis à notre disposition une très belle mandole et une mandoline.

Sur le stand, un quatuor de mandolines de l'Estudiantina d'Argenteuil a donné deux très beaux récitals.

Cette expérience que nous avons faite, nous la referons en 1985 en améliorant, ce qui cette année était une présentation de notre Confédération. Nous l'avons voulue simple, élégante, tout à l'image de ce qu'est la Confédération Musicale de France. Lors d'une prochaine participation nous ferons une animation et nous espérons bien alors le concours de tous, puisque nous avons retenu que le travail d'équipe serait dorénavant pour le bien de tous en honneur à la Confédération Musicale de France.

Je voudrais vous entretenir tout particulièrement d'une grande manifestation qui avait eu lieu pour la première fois le 21 juin 1982 et qui s'est répétée en 1983.

Nous espérons en 1984 lui donner, à la Confédération Musicale de France, une ampleur accrue.

Je veux parler de la grande fête de l'été, La Fête Nationale de la Musique.

À notre appel, à l'appel de Monsieur Maurice Fleuret qui nous a dit au dernier congrès : « La Fête de la Musique doit rassembler tous ceux qui veulent montrer et démontrer cette importance de la musique dans la société. C'est pourquoi les initiatives les plus diverses sont sollicitées, suscitées.

Nous voudrions que la Fête de la Musique soit la Fête de la transmission du savoir et de la connaissance des choses de la musique et pas seulement de la transmission du désir de la musique.

C'est pourquoi, nous en appelons à vous tous pour que les initiatives les plus diverses et les plus riches, peut-être les plus insolites se manifestent à ce moment ».

Vous avez fait des choses merveilleuses en 1983.

Vos actions ont été très appréciées.

De cela, nous avons eu les échos chaleureux de la Direction de la musique.

En 1984, nous ferons de ce premier jour de l'été, une soirée magnifique à laquelle toutes nos sociétés, sans exception, auront participé par des prestations et des initiatives les plus nombreuses et le plus heureuses.

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans vous dire un mot du bureau administratif.

C'est un petit groupe de 5 jeunes femmes qui travaille dans la bonne humeur, dans la gaieté à des tâches parfois arides et ingrates. Personnellement et Monsieur Petit aussi, nous éprouvons chaque semaine une très grande joie lorsque nous venons à la Confédération Musicale de France de nous retrouver dans cette ambiance extraordinaire.

Nous leur demandons beaucoup, nous leur donnons juste ce qu'il faut. Nous avons droit à leur dévouement, à leur affection et à leur travail, je dirai, presque parfait !

Nous savons qu'elles nous aiment tous, même ceux qu'elles ne connaissent pas à qui elles envoient des notes, des plis, des réclamations

parfois, mais tout cela est fait si gentiment...

À ce bureau, je voudrais dire notre immense reconnaissance, et à notre tour, notre affection ; je voudrais assurer nos secrétaires qu'elles peuvent avoir confiance en nous.

Jamais, je n'ai remercié avec autant de chaleur que je le fais pour ces merveilleuses collaboratrices.

Nous avons été aidés par de bons amis ;

Messieurs Hubert Seyeux, Maurice Veniel, et Paul Barotte.

Quand nous les appelons, parce que nous sommes « débordés », ils répondent toujours : présent, et comme leurs jeunes collègues, il nous apportent leur efficacité, leur dévouement et leur bonne humeur ; tout cela est bien encourageant et c'est en vous assurant tous de notre fidèle et cordiale amitié que je vous dis :

BON CONGRES !

Œuvrons du mieux possible, afin que vive longtemps la Confédération Musicale de France que nous aimons tous et à laquelle nous donnons le meilleur de nous-même : Notre Cœur !

84^e ASSEMBLEE GENERALE

Salons Roche

Notre 84^e Assemblée générale se tiendra, ainsi que nous vous l'avons déjà annoncé, les vendredis 15 mars toute la journée, et le samedi 16, jusqu'à midi.

Le vendredi, un grand concert aura lieu à 20 h 45, et le samedi, après les travaux, un repas nous réunira tous dans un cadre très agréable situé tout près du parc Monceau et de l'Etoile.

Nous vous donnerons davantage de détails dans le numéro d'octobre du journal, mais sachez que tous vos repas seront servis par petites tables afin de vous permettre de vous réunir entre amis.

Le Concours d'excellence aura lieu le dimanche 3 mars 1985 au Conservatoire nationale supérieur de Musique de Paris. Monsieur Marc Bleuse nous a donné son accord ; nous l'en remercions tous bien chaleureusement.



Le mercredi 13 mars, aura lieu, à partir de 10 heures, la Commission des finances et la Commission de contrôle des comptes.

Le jeudi 14 mars, se tiendra le Conseil d'administration qui précède l'ouverture de l'Assemblée générale.

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE ET SOCIALE

Un rapport très important a été lu au Congrès. C'est celui de la Commission d'Action Culturelle et Sociale dont Maître Jay est le Président et dont il a donné lecture.

Quand vous relirez ce rapport que nous publions in-extenso, vous pourrez vous rendre compte combien toutes vos remarques avaient été prévues et que si nous avons voulu fournir un enseignement qui ne laisse pas nos jeunes musiciens en état d'infériorité, ce n'est pas pour copier les Conservatoires, mais bien dans l'intérêt des élèves, dans l'intérêt de nos musiques d'amateurs et dans l'intérêt de la musique tout court, car il n'en existe qu'une : la bonne, celle que nous pratiquons.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers collègues,
Mes chers amis,

Au congrès de 1983, je vous avais donné les grandes orientations d'un plan culturel qu'il nous était apparu essentiel de mettre en place pour que l'enseignement et la pratique musicale donnés par notre Association, soient agréés par notre Ministère de la Culture et tout particulièrement par la Direction de la musique.

Je vous avais dit qu'il n'était nullement question de copier les Conservatoires, mais que nous devions fournir un enseignement qui ne laisse pas nos jeunes musiciens en état d'infériorité lorsqu'ils auront, peut être au cours d'autres études, l'occasion de fréquenter une école spécialisée ou agréée.

Je répète que les Conservatoires ne sont pas une pépinière de professionnels, mais bien plutôt d'amateurs car sur 10 élèves fréquentant un conservatoire, 8 ou 9 le font justement pour satisfaire à leur désir d'apprendre la musique.

Je veux d'abord faire disparaître de votre esprit une notion fautive que vous avez des Examens fédéraux 1984. En effet, nous avons mis en place par un travail sérieux en commission, un programme de formation musicale et instrumentale.

Nous avons inclus dans ce programme, les niveaux :

Débutant 1 et débutant 2.

J'ouvre une parenthèse pour vous rappeler que sur le journal donnant les programmes d'Examens fédéraux des années précédentes, nous indiquions : « les niveaux débutants sont laissés aux bons soins des Fédérations ».

Cela voulait dire que ces niveaux existaient, mais la Confédération ne s'était pas préoccupée de leurs programmes.

Je reviens au nouveau programme. Il est bien évident que ce programme

était nécessaire car nombreuses sont les écoles qui suivent déjà cette orientation.

Ce programme doit cependant être appliqué progressivement et il est nécessaire, dans chaque Fédération, je le fais moi-même pour la mienne que des explications soient données sur certains termes qui paraissent nouveaux, tels mémorisation, et c'est alors que tous se rendront compte qu'il n'y a aucune magie, aucune difficulté notoire, ni nouvelle, dans nos programmes de formation musicale.

Tout simplement, s'y trouve une manière d'enseigner différente de l'ancienne un peu rébarbative pour les élèves et, en appliquant les nouvelles méthodes, vous vous rendrez compte que les jeunes étudieront avec plus de plaisir, parce qu'ils participeront vraiment à l'enseignement.

J'avais parlé l'année dernière de nos petites Sociétés rurales. Je sais le dévouement que tous, dans ces Sociétés, apportent à former des musiciens.

Quand on explique les cours, par un bon texte, il n'est pas pensable que ce que d'aucuns appellent une réforme, ne puisse être adopté.

Je voudrais vous dire qu'il ne s'agit pas à proprement parler de réforme, car la musique est toujours la musique, exprimée par les mêmes signes, mais il y a une façon différente de l'enseigner, comme dans les études générales une façon différente d'aborder la lecture et le calcul...

Je demande donc à tous de se pencher sur les textes qui leur ont été proposés, tout y est clair, simple, afin de réaliser ensemble un enseignement musical digne du renom de notre Confédération. Nous avons, cette année, fait travailler de nombreuses Sous-commissions.

Je vais les énumérer et ensuite je reviendrai en détail sur chacune d'elles.

Ce sont :

- Les Batteries-Fanfaires

- Les Harmonies et Fanfares
- Les Chorales
- Les Plectres
- Les Accordéons
- La Formation Musicale
- Et les Épreuves Instrumentales

La Sous-commission des Batteries-Fanfaires, animée par André Tremine, a revêtu une importance toute particulière en 1983.

Nous vous avons, pour la première fois, adressé des épreuves pour les candidats aux Examens de Batteries-Fanfaires.

Ces épreuves seront grandement améliorées lors de la prochaine session, mais elles ont le mérite d'être les premières que la Confédération a adressées à tous.

Vous n'aviez jamais reçu, auparavant, d'épreuves officielles pour vos examens.

Nous espérons qu'elles vous permettront déjà de former de bons instrumentistes de Batteries-Fanfaires.

Des spécialistes ont travaillé sur les lectures, sur les dictées. Cette Sous-commission a œuvré pour que ces très importantes formations de nos Sociétés musicales ne se sentent pas en état d'infériorité, mais rejoignent par leur valeur musicale les autres formations.

Nous avons publié dans le journal d'octobre un compte rendu très intéressant et détaillé sur les travaux de cette Sous-commission.

La Sous-commission des Harmonies et Fanfares a elle aussi bien travaillé.

Animée par Daniel Zemp, elle s'est penchée attentivement sur le choix des morceaux des différents concours de Sociétés. Elle a œuvré pour donner des programmes vous permettant l'élargissement du répertoire de vos Concerts, et aussi, de le rajeunir.

Elle a travaillé à l'amélioration du règlement confédéral des Concours.

Cette Sous-commission était composée de nombreuses personnalités appartenant à la confédération Musicale de France, mais aussi des chefs de nos Grandes Musiques Militaires.

Monsieur Camille Roy, Inspecteur Principal de l'Action musicale, à la Direction de la musique, était présent à nos réunions.

Nous avons beaucoup parlé de musique contemporaine à certaines de ces réunions et tout à l'heure, je vous entretiendrai d'une expérience que nous avons faite à la Confédération Musicale de France, concernant une œuvre, commandée d'État, de Philippe Boivin « Ouverture » imposée à la Division d'Honneur de nos Concours.

Il faudra encore réunir cette Sous-commission pour atteindre à un programme très amélioré ; il ne sera jamais parfait, car la perfection n'existe pas, mais ce que nous voulons, c'est le rendre plaisant, mais aussi probant, afin que nos Sociétés, après un travail mu-

sical positif, ressentent la valeur compétitive de leur participation aux Concours.

Quant au règlement des Concours, sa mise en place nécessite encore plusieurs séances de travail : en effet, il n'est pas question de présenter n'importe quoi sur un sujet aussi grave.

Une Sous-commission a aussi beaucoup travaillé ; c'est celle des Chorales.

La Confédération recense environ 13 000 choristes pour 303 Sociétés chorales.

Animés par Monsieur Joseph Muller, des spécialistes confirmés de cette discipline ont œuvré pour la mieux faire connaître.

Monsieur Muller est allé en U.R.S.S. avec une mission d'études de l'Association France-U.R.S.S. Il y a rencontré venus eux aussi, tous les spécialistes Français des Chorales.

Les contacts ont été du plus haut intérêt, tant par la visite des Conservatoires de Moscou et de Riga, que par les contacts avec les chefs de Chœurs Russes.

La formation des chefs de Chœurs est un problème capital et un problème prioritaire, nous devons œuvrer en 1984 pour développer cette merveilleuse expression musicale.

En 1985, nous lancerons entre autres, un Concours de composition pour des Œuvres Chorales.

De très beaux programmes ont été élaborés et nous allons, après le Congrès, travailler pour atteindre à un niveau toujours meilleur.

Une autre Sous-commission très chaleureuse, souvent réunie, est celle des Plectres.

Jamais cette Sous-commission n'avait travaillé à la Confédération Musicale de France et elle est devenue en 1983 un élément de grand intérêt de notre Formation musicale.

Animés par Monsieur Mario Monti, des spécialistes sont venus, non seulement, de la région Parisienne, mais d'Alsace, de Lorraine et de Bourgogne. Une réunion exceptionnelle s'est tenue un dimanche et elle a connu un franc succès, puisque d'un peut partout, nombreuses étaient les personnes intéressées qui se sont déplacées.

Nous avons également une Sous-commission d'Accordéons.

Nous connaissons quelques difficultés avec cette Sous-commission.

L'Accordéon est un bel instrument, il est indispensable d'aider tous ceux qui l'aiment à en bien jouer et il doit être considéré comme une expression musicale à part entière, avec une solide formation à la fois théorique et instrumentale.

Monsieur Raymond Vorburger a animé cette Sous-commission.

Nous avons eu la très grande joie à notre Concours d'excellence 1984, d'avoir au jury, MM. Marcel Azzola, Pierre Gervasoni et Jacques Morner.

Monsieur Thepaz de Chambéry, n'avait pu venir, retenu par des obligations auxquelles il ne pouvait se soustraire, mais il fera partie de cette Sous-commission. D'autres personnalités y siègeront, mais l'élan, le ton seront donnés par les personnes que je viens de citer et dont la compétence ne peut qu'être reconnue de tous.

Il y aura un énorme travail à accomplir et il faut que cela soit fait afin qu'en 1985, nos candidats aux Examens fédéraux et au Concours d'excellence soient en mesure de nous montrer leur talent.

SOUS-COMMISSION DE LA FORMATION MUSICALE

Animée par Monsieur Florent Lemire, elle est constituée de personnalités spécialisées dans l'enseignement de la musique.

Au cours de nos réunions, les participants furent attentifs. Les discussions ont été empreintes de gravité, tous sachant bien le rôle essentiel que joue la Formation musicale dans la pratique musicale de nos jeunes amateurs.

Nous avons travaillé longuement sur les niveaux débutant 1 et 2 tout particulièrement sur le 1^{er} cycle, nous avons remplacé l'ancien niveau moyen 1 par la classe de Brevet.

La création de ce diplôme est importante pour l'émulation de nos jeunes, il les encouragera à continuer leurs études pour ensuite obtenir le prix d'excellence. Il ne faut en aucun cas que le fait d'avoir passé avec succès le Brevet musical élémentaire incite nos élèves à ne plus étudier et leur donner à croire qu'ils ont suffisamment appris pour être « sacrés musiciens ».

Je pense quant à moi, et ma longue expérience d'enseignement m'y incite, que ce sera davantage un stimulant qu'un frein.

Je vous ai dit en commençant cet exposé tout ce que je pense de nos programmes d'Examens fédéraux.

Le but de beaucoup de Sociétés et d'Écoles de musique était de former rapidement des jeunes susceptibles de venir grossir les rangs des Harmonies. Qu'ils jouent un peu d'un instrument, lisent un peu de musique paraissent souvent très suffisant.

Je comprends très bien qu'il est nécessaire de maintenir les Sociétés, d'augmenter leurs effectifs, mais faut-il oublier la musique ?

Ne pensez-vous pas que les Sociétés musicales d'amateurs seront mainte-

nues, bien davantage et même grossies si, en plus, les musiciens qui les constituent, sont de vrais musiciens capables de bien comprendre ce qu'ils font : participer à la création d'une œuvre, en un mot comprendre et aimer la musique.

Loin de nous l'idée de transformer l'enthousiasme de tous ces bénévoles qui se réunissent pour répéter et pour ensuite jouer, dans diverses circonstances de la vie de leur cité ! Nous savons les efforts qu'ils font pour se rendre, après leur travail, au lieu de répétition. Nous leur devons un grand respect et c'est pour cela que nous voulons que des musiciens aient un plaisir total à participer aux prestations musicales de leur Société.

Nous avons eu, pendant des années, des épreuves que je ne veux pas critiquer ici, mais qui n'apportèrent pas beaucoup à ceux qui s'y soumettaient. Nous souhaitons que les Examens ne soient pas seulement le fait de passer une épreuve, mais qu'après l'avoir passée le candidat et même les membres du jury en aient retiré quelque chose. Nous allons encore beaucoup travailler à la Sous-commission de Formation musicale afin que ce qui été élaboré, rapidement parce que c'était nécessaire, voire même indispensable, soit transcrit sous une forme accessible à tous, ce qui n'en abaissera pas pour autant le niveau.

SOUS-COMMISSION DES EPREUVES INSTRUMENTALES

C'est Roger Thirault qui fut l'animateur de cette Sous-commission.

Nous avons conçu ces épreuves en réunissant des groupes de travail par instruments. A ces groupes ont participé les meilleurs spécialistes.

Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont commencé à apprendre la musique dans les petites écoles de nos Sociétés et grâce à leur travail sérieux et efficace, nous avons cette année, un programme instrumental riche et bien conçu.

Ces groupes ont travaillé avec une grande conscience en considérant le plaisir qu'auront les futurs candidats à apprendre les morceaux qui leur sont proposés, tout en perfectionnant leur instrument, mais aussi les morceaux choisis permettront de juger efficacement du niveau des candidats.

Je ne sais quels résultats vont nous parvenir après les Examens 1984, mais je suis d'ores et déjà certain, que les nouveaux programmes auront été abordés avec mesure mais en essayant d'en retenir tout ce qu'il est possible afin que la progression recommandée soit réalisée.

COMMISSION DES STAGES

Nous aurons également une importante Commission pour les stages, mais cette Commission est à constituer en fonction des besoins de toutes les autres Commissions.

Il fallait donc attendre que des réunions aient eu lieu dans les différentes disciplines pour envisager la création des stages.

Nous avons par contre organisé dernièrement des journées de stage avec des buts bien précis concernant la musique contemporaine.

Nous avons commencé à travailler sur le diplôme d'aptitude, le 3 février dernier, pour l'animation des Sociétés musicales de la Confédération Musicale de France.

Des cours seront organisés et nous avons déjà tenu une réunion très intéressante MM. Désiré Dondeyne, Serge Lancen, Michel Prud'homme. M. André Petit et moi-même faisons partie de cette Commission.

Nous avons l'intention d'inviter Mme Ida Gorkowski que nous avons consultée et qui accepte avec plaisir de faire partie de notre Commission.

Nous avons reçu un très important courrier la concernant et nous savons que nombreux sont les candidats intéressés et qui désirent passer les épreuves.

Je voudrais signaler qu'au Concours d'Excellence tenu le 18 mars dernier, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, les résultats ont été très encourageants.

Des progrès remarquables en formation musicale : dictée, théorie, et lecture chantée nous ont montré combien nos jeunes sont avides de bien apprendre !

On sent qu'un travail sérieux se met en place à tous les niveaux.

Le Centre Culturel du boulevard Magenta nous apporte beaucoup de facilités.

Nous pouvons y tenir des réunions dans d'excellentes conditions et nous avons eu, au lendemain du Concours d'Excellence, le très grand plaisir en présence de Monsieur Albert Ehrmann, accompagné de son épouse et de son fils, de lui donner le plus beau nom auquel notre centre pouvait prétendre : Centre Culturel Albert Ehrmann.

Un modeste hommage à un très grand musicien.

L'année dernière, je vous annonçai que nous allions installer une bibliothèque au centre ; c'est chose faite !

Dans mon rapport moral, je vous l'ai indiqué ; 2 jeunes femmes se sont attelées à cette tâche rébarbative au début devant l'amoncellement des partitions déposées en vrac dans les locaux.

Elles ont travaillé de tout leur cœur

Michel MÉRIOT

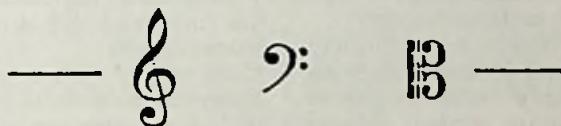
NOUVEAU

MANUEL PRATIQUE DE LECTURE MUSICALE (HORIZONTALE et VERTICALE)

A L'USAGE

DES CONSERVATOIRES ET ÉCOLES DE MUSIQUE

(Du cours des débutants au cours supérieur)



Cette nouvelle présentation du « Manuel pratique de lecture musicale » est due à une refonte complète de son contenu.

Augmentation des exercices.

Lecture en clés de Sol et Fa 4^e sur deux portées.

Lecture verticale sur une portée (de la 2^{de} à 1^{8^{ce}} avec mélange).

Lecture verticale sur deux portées (lecture d'accords).

Mélange des clés.

Ce recueil adapté aux besoins nouveaux suscités par la réforme du solfège (formation musicale), pourra non seulement être utilisé par les débutants mais servira à l'élève jusqu'en supérieur.

ÉDITIONS COMBRE

24, Boulevard Poissonnière 75009 Paris.

AI : 48,80 TTC

PROMOTION JUSQU'AU 31/11/1984

Renseignement sur demande écrite

avec amour et le résultat est, que nous avons maintenant un fonds de bibliothèque que nous compléterons par les apports de toutes les nouveautés des éditeurs de musique.

Je vous le répète, vous pourrez consulter cette bibliothèque, 3 jours par semaine :

Les mardis, jeudis et vendredis, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00. Pendant les vacances scolaires, elle ne sera ouverte que le matin et pendant le mois d'août, où la Confédération est fermée, la bibliothèque le sera aussi.

Je dois vous dire que nous avons maintenant des rapports excellents avec la Direction de la Musique.

Monsieur Maurice Fleuret nous a cités en bel exemple.

Nous nous sentons soutenus ; les personnalités viennent à nos réunions, nous encouragent, nous apportent leurs conseils, leurs avis et nous avons le sentiment qu'une union très forte se fait entre l'autorité gouvernementale et nous-mêmes.

C'est le fruit d'un travail d'équipe, intense parfois, même démesuré étant donné le court laps de temps qui nous était imparti pour mettre en marche notre programme.

Eh bien, nous sommes payés de nos efforts car ces efforts nous les avons faits pour la Confédération Musicale de France, et la Confédération c'est vous, musiciens amateurs de nos sociétés.

J'exprime au nom de tous, à Monsieur Fleuret et à ses éminents collaborateurs, notre grande reconnaissance et les assure de notre cordial dévouement.

Monsieur Fleuret sera là demain à 11 h 00 et les paroles qu'il prononcera devant vous, seront toutes d'encouragements, d'enseignements, de confiance et je peux dire d'amitié.

Une magnifique création du Ministère des Armées : « Le chœur de l'armée française ».

Une soirée musicale a été donnée dans la Cour d'Honneur des Invalides le mardi 13 septembre 1983 à 21 h 00 sous la Présidence du Ministre de la Défense, Monsieur Charles Hernu.

Un chant pour le chœur de l'Armée Française a été composé par Monsieur Benoit Kaufman.

Créé en novembre 1982 et inauguré le 10 février 1983 par Monsieur Charles Hernu, Ministre de la Défense, le chœur de l'Armée Française se compose actuellement d'une soixantaine d'artistes de chœurs masculins, effectif qui sera porté à quatre-vingt dans les prochains mois.

Il se compose de :

- 30 militaires de carrière faisant partie des armées de Terre, de l'Air et de la Marine ainsi que de la Gendarmerie.
- 30 militaires du Contingent recrutés après audition et affectés pour la du-

rée de leur service national indifféremment dans les Armées de Terre, de l'Air et de la Marine.

- 20 artistes professionnels sélectionnés après Concours et recrutés au même titre que les Musiciens de la Garde Républicaine.

Le travail journalier est celui d'une unité militaire quant à sa durée, mais ne se compose que de travaux techniques : solfège pour les différents degrés, pose de voix, exercices vocaux et musicaux, déchiffrement, travail par pupitres puis d'ensembles. Le calendrier des prestations est réglé par les fêtes officielles et les demandes de prestations extérieures formulées par des organismes privés.

Le répertoire va des chansons traditionnelles et populaires harmonisées à quatre voix pour chœur masculin, aux grandes œuvres du répertoire classique et lyrique :

Exemples :

- Auprès de ma Blonde
 - La Madelon
 - Coupo Santo (chant provençal)
 - La Marseillaise
 - Chœur des soldats du « Faust » de Gounod
 - Chœur des étudiants et des soldats de « la Damnation de Faust » de Berlioz
 - Cantates de Mozart
 - Requiem de cherubini
- Un nouveau débouché pour nos jeunes appelés.

Cette année, il n'y a pas eu de Salon International de la Musique. Il y en a un qui ne nous concerne pas à Vincennes, mais en 1985 nous tiendrons comme ce fut le cas en 1985, un stand à la Défense.

Je vous ai dit que nous avons fait une expérience au Centre Culturel Albert Ehrmann sur la Musique Contemporaine.

Vous le savez et je le répète, nous avons programmé 2 œuvres de Musique Contemporaine que nous avons imposées dans nos concours de sociétés :

- L'une, « Ouverture » de Philippe Boivin, en Division d'Honneur
- L'autre, « Spectre » de Michel Decoust, en Division d'Excellence.

Vous allez ce soir, entendre la deuxième œuvre « Spectre » interprétée par l'Orchestre d'Harmonie Municipale de Clichy au cours du Concert de notre congrès.

Le 7 avril, nous avons tenu une journée de stages intitulée : « Comment bien interpréter « ouverture » de Philippe Boivin ».

A ce stage auquel Monsieur François de Banès Gardonne, chef de l'Action Musicale à la Direction de la Musique, nous a fait l'honneur d'assister, sont venus, depuis Jarny, des musiciens accompagnés de leur chef ; ils ont créé cette œuvre.

Le stage était dirigé par Philippe Boivin ; le Président Monsieur Petit et moi-même étions venus avec beaucoup de confiance et je dirais avec une certaine curiosité.

Nous avons entendu l'œuvre enregistrée sur cassette et ensuite les instrumentistes ont pris place.

Philippe Boivin les a fait travailler par pupitre et ce fut quelque chose de tout à fait remarquable auquel se sont prêtés d'excellents instrumentistes que nous avions invités.

Vous lirez dans le journal un compte rendu détaillé de cette expérience, mais je peux vous dire qu'au fur et à mesure des explications, des démonstrations, un climat extraordinaire s'est installé dans la salle et il n'était plus possible de ne pas coopérer, ce que tous ont fait pour un résultat tout à fait positif.

Ce stage s'est déroulé de 9 h 00 du matin jusqu'à 18 h 00 le soir.

En ce qui me concerne, m'adressant au compositeur :

« ..., vous ajoutez des nuances et des sonorités à notre palette musicale... ».

J'ai voulu, par cette petite phrase concrétiser le succès du travail de cette journée exceptionnelle.

Je souhaite que cette œuvre soit interprétée par nos Harmonies classées en Division d'Honneur et qu'elles apportent, à la mettre en place, tout l'enthousiasme que lui ont consacré les stagiaires du Centre Culturel Albert Ehrmann.

Nous ferons une seconde expérience sur cette œuvre avec les Harmonies juniors ; nous espérons la réaliser dans le courant du mois de mai.

D'ores et déjà, pour le 5 mai, nous adressons une invitation à une journée de stage toujours au Centre Culturel Albert Ehrmann, sur le thème : « Pour bien interpréter « Spectre » de Michel Decoust ».

Vous le savez, Michel Decoust est Inspecteur général de la Musique ; c'est lui qui commentera et qui dirigera cette journée.

Je souhaite que viennent les directeurs d'Harmonies classées en Division Excellence, accompagnés de leurs chefs de pupitre, parmi d'autres participants.

Il faut que la musique contemporaine soit jouée ; elle est de notre temps ; elle exprime des bruits, des sensations que nous connaissons tous à l'heure actuelle.

Je ne veux pas vous inciter à ne plus jouer les classiques, mais il faut commencer à travailler les œuvres qu'écrivent les musiciens de notre temps, afin que ces œuvres soient éditées et que nos compositeurs soient incités à écrire davantage.

Nous ferons à la Confédération Musicale de France ce qu'il faut pour promouvoir la Musique Contemporaine. Je remercie particulièrement Monsieur

André Petit de toute l'aide qu'il a apportée à la Commission d'Action Culturelle et Sociale.

Je remercie également tous ceux qui se sont dévoués au bureau Administratif pour que nous puissions, dans les meilleures conditions, tenir nos réunions.

Je remercie toutes les personnalités de la Musique qui n'ont pas hésité à nous consacrer une partie de leur temps pour venir travailler à nos côtés et enfin je vous remercie tous, amis de la

Confédération Musicale de France qui par votre travail bénévole, par vos encouragements, par vos critiques aussi, génératrices de progrès, nous avez toujours moralement et affectivement entourés.

Je voudrais qu'à ce 83^e congrès, nous ayons fait un rapport de synthèse sur notre action culturelle et sur notre marche en avant, tout en demeurant prudents et réservés pour que la Confédération Musicale de France mé-

rite sa réputation de première Association française des Musiciens amateurs. Demain, dans l'après-midi, nous tiendrons quelques réunions d'information.

C'est vers 11 h 00 que Monsieur Maurice Fleuret, Directeur de la Musique, nous honorera de sa visite et prononcera le discours que nous attendons tous.

Et maintenant, bon courage !
Charles JAY

NECROLOGIE

Notre Fédération du Limousin est en deuil. Le 12 août 1984, le papa de notre ami, le tromboniste Michel Becquet, que tous connaissent bien à la Confédération, nous a quitté. Le dimanche 10 juin, à Saint-Junien, il était présent et Maître Charles Jay, notre Président de l'action culturelle et sociale, l'avait rencontré.

Monsieur Becquet avait un sens pédagogique extraordinaire de l'enseignement musical ; il a formé plusieurs générations de jeunes musiciens à qui il a transmis toutes ses aspirations en un héritage spirituel. Son fils Michel en est un vivant témoignage.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'à notre retour de vacances, nous avons appris son départ inattendu par le Président Jacques de Chalain, de la Fédération régionale du Limousin.

A Madame Becquet, à ses enfants et tout particulièrement à Michel, à sa famille, et ses nombreux amis, la Confédération Musicale de France présente ses condoléances les plus émues et attristées, ainsi que sa profonde amitié. A notre Fédération du Limousin l'expression de notre peine.

« Madame Veuve Menichetti est décédée le 24 octobre 1983.

Nous avons publié un article nécrologique dans le journal n° 369/70 de novembre/décembre 1983.

Les héritiers ont cédé le stock de partitions du « Médiateur » à l'Estudiantina d'Argenteuil dont Monsieur François Menichetti était le Président d'Honneur.

Jusqu'à épuisement du stock nous pouvons, à un prix très modique fournir les partitions dont vous avez besoin, afin de continuer à divulguer l'Œuvre du Maître.

Veuillez adresser vos commandes à Monsieur Mario Monti - Estudiantina d'Argenteuil - Parc Camélinat - 40, rue de la Justice - 95100 Argenteuil. »

GRAND CONCERT ORGANISE PAR LA FEDERATION DU NORD

**DIMANCHE 21 OCTOBRE 1984 A 16 HEURES
PALAIS DES CONGRES ET DE LA MUSIQUE DE LILLE**

AVEC LA PARTICIPATION DE :

LA CHORALE DES « CRICK-SICKS » DE TOURCOING
LA CHORALE LA « CECILIENNE » DE BONDUES
LA CHORALE « JOSQUIN DES PRES » DE DENAIN
LE CHORAL MIXTE « CLAUDIN LEJEUNE » DE
VALENCIENNES

LES PETITS CHANTEURS D'ANZIN

L'HARMONIE « LES AMIS REUNIS » DE RACHES
L'HARMONIE MUNICIPALE DE CONDE SUR ESCAUT
L'HARMONIE REGIONALE DES STAGIAIRES DE LA
FEDERATION

SOLISTES

FRANÇOISE TISON, ELEVE DE MADAME REGINE CRESPIEN
PHILIPPE ROUILLON, BARYTON, DE L'OPERA DE PARIS
PIERRE MOREAU, BARYTON
JEANNE JOULAIN, ORGANISTE
SERGE LANCEN, PRIX DE ROME, COMPOSITEUR ET
PIANISTE

MADAME COURTIS - BEDU, DE L'OPERA DE PARIS

AVEC AU PROGRAMME, NOTAMMENT :

LE « CONCERTO DE PARIS » DE SERGE LANCEN
(CREATION EN SECONDE AUDITION)
INTERPRETE PAR L'AUTEUR (ORCHESTRE REGIONAL DES
STAGIAIRES : DIRECTION FLORENT LEMIRE)
« CANTATE POUR UNE FETE » DE M^e CHARLES JAY,
GRAND PRIX DE ROME
SOLISTES, CHŒURS ET ORCHESTRE, DIRECTION JEAN-
PHILIPPE COURTIS, DE L'OPERA DE PARIS

Dans notre journal de juillet, nous avons reproduit une affiche concernant le 3^e Stage d'Interprétation de Musique Russe et Soviétique pour Instruments à Cordes.

Si mention a bien été faite au chapitre renseignements et inscriptions de l'Association France-U.R.S.S., sur le côté droit de l'affichette, aurait du figurer le nom et l'adresse de la F.N.A.P.E.C., « La Colomnière » 69370 St Didier au Mont-d'Or.

Indépendante de notre volonté, cette omission est cependant regrettable et nous nous en excusons auprès de Madame Simone du Breuil, Présidente.

S.A.C.E.M.

Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

Nous avons reçu de la S.A.C.E.M. le Bilan de 1983 et un Rapport d'activité.

Le Conseil d'administration, nouvellement élu, se compose de la façon suivante :

Président . . Pierre Delanoë, auteur

Vice-Présidents Hubert Ithier, auteur
Jack Dieval, compositeur
Claude Pascal, éditeur

Secrétaire général Michel Rivgauche, auteur

Secrétaire adjoint . . Roger Desbois, auteur

Trésorier René Denoncen, compositeur

Trésorier adjoint . . . Francis Baxter, éditeur

Administrateurs Jacques Demarny, auteur
Jean Drejac, auteur
Henri Betti, compositeur
Marc Heyral, compositeur
Georges Jouvin, compositeur
Jo Moutet, compositeur
Yves Baquet, éditeur
René Boyer, éditeur
Mme Raoul Breton, éditeur
Philippe Seiller, éditeur

Nous avons retenu, à travers la conférence de presse de M. Jean-Loup Tournier, Directeur général, la page intitulée : « La S.A.C.E.M., premier mécène privé de la Musique de France ».

...« C'est ainsi qu'elle :
- finance, avec le Ministère de la Culture et le concours de Radio-France, une collection d'enregistre-

ments de musique française contemporaine (près de 50 disques à ce jour) ;

- s'associe également à la Direction de la Musique dans le Centre de Documentation de la Musique Contemporaine, remarquable outil d'information de ce répertoire ;

- subventionne chaque année près de 200 festivals, organismes, fondations et surtout associations, à caractère régional et national : Confédération Musicale de France, Jeunesses Musicales de France, A Cœur Joie, Printemps de Bourges, etc. ;

- a inauguré en décembre 1983 à Paris, avec le Ministère de la Culture, le Studio des Variétés, première structure d'enseignement supérieur française consacrée à la formation d'interprètes de variétés. »...

11^e SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE

HALL D'EXPOSITION DU PARC FLORAL DE PARIS
DU MERCREDI 26 AU DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1984

(Journées réservées aux professionnels et à la presse : les 23, 24 et 25 septembre)

Quand je songe au bienfait de la musique, à la richesse qu'elle apporte, à la noblesse qu'elle confère, à l'accent qu'elle met sur toutes nos pensées, sur nos sentiments nos émotions, je m'étonne que son enseignement ne soit pas absolument obligatoire et poussé fort loin partout, sans défaillance.

Georges Duhamel
1884-1966

LA MUSIQUE DANS UN PARC

Le Parc floral est situé à l'est de Paris, à la limite du 12^e arrondissement.

C'est un cadre exceptionnel, probablement le mieux adapté à ce genre de manifestation. Il permet d'associer à la musique, l'art de la sculpture, le tracé des jardins, l'eau des fontaines et de centaines d'espèces florales. C'est un merveilleux ensemble où, dans les teintes douces de l'été finissant, tout est grandeur et beauté.

Au milieu de 35 hectares de fleurs, le Salon se tiendra sur 14 000 m² dans le hall d'exposition. Sur 160 stands, les exposants, fabricants et importateurs, présenteront aux 7 000 instruments de musique, des plus traditionnels aux plus modernes.

36 maisons d'édition présenteront leurs travaux et parleront de leur métier à la fois passionnant et difficile.

Mais si ce Salon soulève tant d'enthousiasme, c'est qu'il est avant tout une gigantesque fête de la musique.

Orchestres de tous genres, symphoniques ou lyriques, formations de jazz, quintettes, groupes de rock, fanfares, etc. apporteront à tous ce que tous, jeunes et moins jeunes, recherchent dans la musique : de longs moments d'émotion ou de joie.

L'HISTOIRE DU SALON

Le Salon International de la musique, a été créé en 1974 par Bernard Becker.

A l'origine, une idée simple. Comme toutes les idées qui

connaissent le succès. La profession de « fabricants d'instruments de musique » compte alors encore peu d'entreprises en France. Individuellement, elles ne pouvaient se permettre de présenter leurs productions à un large éventail d'acheteurs en France, et encore moins à l'étranger. Par contre, regroupées, elles s'en donnaient les moyens.

● **Outil de promotion**

Le Salon est aujourd'hui une immense vitrine où l'on peut voir exposés près de 7 000 instruments divers représentant le panorama mondial de la production instrumentale actuelle.

● **Outil d'information**

Sur les cent soixante stands qui comprennent le Salon, se tiennent les professionnels les plus qualifiés : fabricants importateurs, éditeurs, presse musicale. Ils viennent de tous les coins de France et du monde entier. Un public de plus en plus averti de l'art de la musique grâce au développement des médias, vient à la découverte d'un monde qui l'intrigue et l'intéresse.

1974 - 1984

Dix ans ont passé. Le Salon international de la musique, à Paris, est devenu le troisième du monde par la taille, après ceux de Francfort et de Chicago. Mais il est le plus fréquenté. Cette année, plus de 70 000 visiteurs y sont attendus.

LES FRANÇAIS ET LA MUSIQUE

Depuis une dizaine d'années, on assiste en France à un spectaculaire développement de la musique. Le phénomène est dû à la multiplication des Conservatoires, des orchestres, des émissions musicales à la radio et à la télévision. La courbe de ventes d'appareils pour « écouter » la musique montre bien cet engouement.

La vente des instruments de musique suit la même courbe ascendante. Elle augmente de 15 % par an. C'est ainsi que l'on vend : 3 millions de flûtes à bec d'initiation, 200 000 guitares sèches et électriques, 40 000 pianos, 130 000 flûtes classiques, 15 000 accordéons, 20 000 violons et violoncelles. Auxquels il faut ajouter les instruments électroniques et les nouvelles vedettes de la musique : les synthétiseurs. A signaler un marché en pleine expansion : le mini-clavier électronique.

La pratique d'un instrument varie en fonction de l'âge : de 15 à

19 ans, on compte 50 % d'amateurs. Ils ne sont plus que 15 % de 20 à 39 ans. Et 2 % seulement après 60 ans.

Une constatation curieuse : les hommes sont plus nombreux que les femmes à jouer d'un instrument. A l'exception pourtant du piano (qu'elles se contentent de pianoter sans l'apprendre vraiment).

Autres constatations : les Conservatoires et les écoles de musique sont au complet avec un million cinq cent mille élèves. Et les expositions et les salons (rémoins, le Salon international de la musique, à Paris), attirent un public de plus en plus nombreux.

LA PRESENCE DES FRANÇAIS AU SALON

80 % des exposants sont Français ; toutefois si la France a depuis longtemps assuré sa réputation dans le domaine de la facture instrumentale, elle est longtemps restée au stade artisanal.

On assiste depuis quelques années à un effort de développement qu'il faut souligner à l'occasion de ce 11^e Salon international de la musique.

En voici quelques exemples dynamiques :

SELMER

fabriquant d'instruments à vent. Il exporte environ 75 % de sa production et emploie 400 personnes.

BUFFET CRAMPON

également fabricant d'instruments à vent.

RAMEAU

célèbre fabricant de pianos. La qualité de ses produits lui a donné une excellente renommée. 3 500 à 4 000 pianos sortent, chaque année, de ses ateliers.

VIGIER

nouveau venu sur le marché, est une petite entreprise dynamique qui consacre ses activités à la fabrication de guitares, notamment des guitares électriques.

Hohner Electronique France

près de Dijon, occupe 20 personnes. La Société fabrique des orgues électroniques de très grande qualité. Constituée de 51 % de capitaux français, la Société doit en grande partie sa réussite à l'un de ses Directeurs, M. Duforeit, ingénieur, qui, après avoir passé trois années chez Hohner en Allemagne et mis au point la « digitalisation du son », a déposé un brevet mondial, créé la Société française et en a fait une entreprise de niveau international.

CAVAGNOLO

qui emploie 80 personnes, a pris une place importante sur le marché de l'accordéon. Il présente également un orgue électronique à clavier accordéon.

CROSIO

fabrique lui aussi des accordéons de qualité.

CAPPELLE

est un fabricant de batteries qui exporte environ 40 % de ses produits. Enfin, d'autres fabricants français réalisent d'excellentes performances dans les domaines tels celui de la flûte par exemple, ou celui de la fabrication d'accessoires : amplis, micros de guitare, etc.

RESULTATS

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous les résultats obtenus pour les stagiaires du Conservatoire militaire au Certificat technique du 1^{er} degré, option « Batterie et Fanfares de Trompettes », et option « Harmonie ».

1) Ont obtenu le Certificat technique - option « Batterie et Fanfare de Trompettes » :
Brigadier-Chef Guilbert Philippe, Fanfare du 6^e Régiment de Dragons Saarburg - Mention Bien.
(Harmonie municipale de Coulo-

gne - Pas-de-Calais).
- Caporal-Chef Machet Pascal, Musique du 150^e Régiment d'Infanterie Verdun - Mention Assez Bien.
(Harmonie municipale de Reims - Marne).
- Caporal-Chef Stachowiak Pascal,

Musique Principale des T.D.M. Rueil-Malmaison - Mention Assez Bien.

(Harmonie municipale de Billy Montigny - Pas-de-Calais).

- Sergent Riche Patrick, Musique de la 33^e Division Militaire Territoriale Angers - Mention Assez Bien.

(Harmonie municipale d'Amboise - Indre-et-Loire).

- Sergent Dezalis Yves, Musique du 150^e Régiment d'Infanterie Verdun - Mention Assez Bien.

(Harmonie municipale de Reichshoffen - Bas-Rhin).

- Caporal-Chef Cosson Patrice, Musique de la 65^e Division Militaire Territoriale Berfort.

(Harmonie municipale de Jonzac - Charente Maritime).

2) Ont obtenu le Certificat technique option « Harmonie » :

- Caporal-Chef Loubon Marc, Musique de la 44^e Division Militaire Territoriale Toulouse - Mention Assez Bien.

(Harmonie municipale de Gimont - Gers).

- Caporal-Chef Fremaux Philippe, Musique de la 4^e Région Militaire

Bordeaux.

(Harmonie municipale de Valenciennes - Nord).

- Brigadier-Chef Aris Michel, Michel, Musique de la 64^e Division Militaire Territoriale Dijon.

(Harmonie municipale de Perpignan - Pyrénées orientales).

- Brigadier-Chef Vallet Bruno, Musique de la 64^e Division Militaire Territoriale Dijon.

(Harmonie municipale de Poligny - Jura).

VII^e STAGE DE PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL

AUVERGNE PUY-DE-DOME

*Placé sous le Haut Patronage :
du Conseil général du Puy-de-Dôme,
de la Direction Régionale des affaires culturelles d'Auvergne,
et de la ville de Clermont-Ferrand.*

Ce stage s'est déroulé cette année, du 30 juin au 10 juillet, dans le cadre du Lycée d'enseignement professionnel Roger Claustre à Clermont-Ferrand et a connu un succès sans précédent car les organisateurs ont dû limiter à 230 le nombre de stagiaires.

Cette action de grande envergure qui représente une aide technique très appréciée par les sociétés du Puy-de-Dôme et des départements voisins s'est mise en place et perfectionnée au fil des années grâce au dévouement d'un groupe de directeurs et de professeurs auxquels sont venus se joindre récemment les anciens stagiaires devenus des musiciens confirmés et de bons pédagogues. Ce sont en tout 35 personnes qui ont fait travailler et ont surveillé tous ces jeunes nuit et jour.

Les stagiaires, garçons et filles, acceptent de mener pendant 2 jours une vie intense avec 8 heures de pratique instrumentale par jour (travail technique, musique d'ensemble etc.) auxquelles viennent s'ajouter les « soirées » à caractère culturel. Certaines soirées sont réalisées par les stagiaires et d'autres par des artistes, invités spécialement, tel le merveilleux quintette de cuivres d'Auvergne.

Les premiers stages s'adressaient uniquement aux instruments de l'orchestre d'Harmonie. Les instru-

ments de batterie-fanfare qui avaient faits leurs premiers pas en 83 sont arrivés à un niveau de qualité surprenant. L'accordéon a pu enfin faire son apparition et le travail remarquable qui a été fait nous laisse espérer un développement intéressant pour les années à venir. La venue des instruments à cordes est vivement souhaitée pour 85, ainsi tous les instruments seront présentés.

De nombreuses personnalités du monde musical sont venues visiter ce stage :

Monsieur André Relin : Vice-Président de la Confédération musicale de France et Président de la Fédération musicale d'Auvergne.

Monsieur Bardin : ancien Directeur du Conservatoire de Nevers qui avait assisté en 1977 à la naissance de ce stage.

Monsieur Amiot : Directeur du Conservatoire national de région à Clermont-Ferrand.

Monsieur Alain Loiseau : Délégué pour la musique à la direction régionale des affaires culturelles.

Monsieur Sevaux : Directeur de l'Association départementale pour le développement musical 63.

Monsieur Jacquemin : Nouveau régisseur de l'orchestre régional d'Auvergne.

Mademoiselle Evely Aiello : Chef d'orchestre.

CONCERT DE CLOTURE

En deuxième partie de ce stage a été abordé le travail d'orchestre grâce auquel un programme de concert, agréable mais non dépourvu de difficultés, était mis au point et dirigé par un groupe de Directeurs.

A cette intention furent constituées 3 formations :

- Un orchestre d'accordéon (15 exécutants)

- Un orchestre de batterie fanfare (30 exécutants)

- Un orchestre d'harmonie (185 exécutants).

Deux concerts offerts au public de la région ont été très appréciés. Le premier dans le parc thermal de Royat le lundi 9 juillet et le deuxième dans la grande salle de la maison des congrès mise gracieusement à notre disposition par le Sénateur Maire de Clermont-Ferrand, le mardi 10 juillet. Pour ce dernier concert, un public averti et particulièrement nombreux (plus de 900 personnes) ont fait un accueil des plus chaleureux à tous ces jeunes.

Malgré la période estivale un très grand nombre de personnalités avaient tenu à assister à ce concert de clôture. A celles citées plus haut il convient d'ajouter :

Monsieur Bony : Sénateur Maire
Monsieur Bador : Conseiller Général

LE PROGRAMME ETAIT LE SUIVANT :

Par l'orchestre d'harmonie :

Ouverture pour musique d'Harmonie	F. Mendelsohn
Rapsodie norvégienne	E. Lalo
Canon sur une basse obstinée	J. Pachelbel
.....	(Arrangement de Amiot)
La grande porte de Kiev	A. Moussorgsky
.....	(Arrangement de Amiot)
El castillo	A Relin
Odysee	J. Chattaway
Lasso	Brouquières
Dream journey	B. James
Give us peace	T. Huggens
Spanish fever	J. Chattaway

Par l'orchestre de batterie fanfare :

Marches napoléoniennes	Rigodon des escrimeurs
Majorettes parade	Goutte
Défilé parade n° 3	Goutte-Devogel
Chinoiseries	Devogel
Ma jolie jorette	Goutte-Devogel

Par l'orchestre d'accordéons :

Plaisir des bois	Basile
La petite polka	Basile
Corinne	Basile
Charly James	Basile

Monsieur Mary : Maire adjoint de Clermont-Ferrand

Monsieur le docteur Pons : Maire de Royat

Monsieur Murat : Président de l'union départementale des sociétés musicales de l'Allier.

Ce stage n'était pas terminé que déjà les grandes lignes de cette action musicale pour 1985 étaient dégagées.

Compte tenu de son ampleur et de la difficulté rencontrée pour trouver un établissement pouvant accueillir autant d'enfants en internat, il a été décidé de réaliser deux stages avec un maximum de 130 stagiaires pour chacun. Le premier sera consacré uniquement au perfectionnement instrumental pour les jeunes musiciens ayant au moins 3 années de pratique instrumentale. Le second, réservé aux musiciens confirmés aura pour but le travail d'orchestre et permettra de réaliser également un stage de « direction d'orchestre ».

POUR L'ETUDE DE LA BATTERIE



Boursault et Lajudie. ETUDE PROGRESSIVE DE BATTERIE

Volumes I et I bis : Etudes préparatoires

Volume II : Big-band. - Rythmes typiques. - Indépendance-Jazz

Rythmes binaires

Humair. DRUM'S BOOK

Volume I : Indépendance et rythme croisé pour batterie

Texte français, anglais, allemand.

Jorand. TOTEM I, méthode de batterie et de percussion contemporaine

- TOTEM II, l'Indépendance

pour paraître prochainement :

Bellonzi. LE LANGAGE DE LA BATTERIE JAZZ, en 2 cahiers :

Cahier I : Développement de la technique et de l'indépendance de la batterie-jazz

Cahier II : Phrases musicales de Jazz (application du travail progressif de technique du cahier I)

Boto. LA BATTERIE BRESILIENNE

Cahiers I et II : Samba

Caruba. LES ACCENTS A LA CAISSE CLAIRE

Catalogue complet sur demande chez votre marchand ou chez :

ALPHONSE LEDUC - 175 rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

STAGE DE L'HARMONIE DEPARTEMENTALE JUNIOR

Promouvoir les Orchestres d'Harmonies.

Un Stage de l'Harmonie Départementale Junior s'est tenu à Fougères, Ille-et-Vilaine, les 2, 3, 4 et 5 juillet 1984.

Deux concerts ont été donnés par l'Harmonie Départementale Junior, l'un le 4 juillet à Vitre et l'autre le 5 juillet à Rennes.

Au programme, des œuvres originales pour Orchestres d'Harmonie.

Gérard Leclerc, Directeur de l'Ecole de Musique de Fougères, nous indique que pour les organisateurs, c'est une vieille idée qui vient de voir le jour. L'assiduité, des connaissances musicales bien structurées et la valeur du travail de répétition contribuent à la promotion de ces orchestres à part entière.

L'intérêt du répertoire spécifique de cet orchestre est indéniable et souvent inconnu. Nous sommes loin à Fougères des flonflons para-

militaires ou des marches pour majorettes ! Très rapidement nous pouvons citer quelques grands compositeurs qui ont composé des œuvres spécifiques pour l'Orchestre d'Harmonie :

Berlioz, Fauré, Schmitt, Honegger, Milhaud, Roussel, Berio, Stavinisky, Hindemith, etc.

Les défilés aux monuments aux morts, les défilés de kermesses ou de patronage des « Harmonies » qui, pour les circonstances font fonction de musique militaire, re-

présentent un échange de bons procédés vis à vis des municipalités qui subventionnent souvent timidement ces dernières.

Le recrutement intense exigé pour fournir des effectifs raisonnables à ces orchestres afin de remplacer ceux qui se lassent des défilés et autres prestations, est un des soucis majeurs des directeurs qui souhaitent une réelle valorisation culturelle et musicale.

Encore faudrait-il que la musique soit plus intégrée dans le domaine





scolaire et que les mass-média agissent plus vers le côté culturel que folklorique de ces formations musicales.

Pour la deuxième année consécutive, des jeunes musiciens d'Ille-et-Vilaine âgés de 12 à 20 ans ont effectué un stage musical d'Orchestre d'Harmonie à Fougères et à la base de loisirs de Chénédet.

Ce stage a été pris en charge financièrement par la Fédération Musicale de Bretagne et l'A.D.D.M. 35. Il a pour objectifs :

- d'encourager le renouveau de la Musique,
- de favoriser la pratique musicale collective,
- de mettre en place l'Harmonie Départementale Junior 35.

Ce sont des jeunes de tous horizons et de toutes conditions qui se sont trouvés groupés sous les baguettes de Jean-Pierre Blin et de Gérard Leclerc, respectivement directeurs des Conservatoires municipaux de Saint-Malo et de Fougères et qui sont aidés par des professeurs d'écoles municipales du département. C'est aussi l'occasion pour des Chefs d'Harmonie d'Ille-et-Vilaine et de Mayenne qui travaillent régulièrement ensemble, de diriger un orchestre de cette importance.

De nombreuses villes et villages d'Ille-et-Vilaine se trouvent repré-

sentées au travers de ces jeunes musiciens :

en 1984, Antrain (7), Betton (1), Chartres-de-Bretagne (7), Corps-Nuds (1), Fougères (12), Liffre (2), Louvigne-du-Désert (3), Messac (3), Montauban-de-Bretagne (1), Janze (2), Rennes (9), Saint-Malo (8).

L'Orchestre d'Harmonie Départementale Junior d'Ille-et-Vilaine a vu le jour...

Au début de ce mois de juillet 84, à Fougères, soixante-dix jeunes musiciens se sont retrouvés pour vivre, ensemble, un temps fort ! Grâce à Jean-Pierre Blin, à Gérard Leclerc et à l'équipe des professeurs, ils ont pu travailler dans un excellent esprit pendant ces quatre journées de stage.

Les Harmonies existent depuis longtemps déjà... Des bénévoles ont donné et donnent de leur temps pour faire vivre les Harmonies de notre région, pour offrir aux jeunes et aux moins jeunes un moyen de s'exprimer, nous nous devons de les aider et de les encourager.

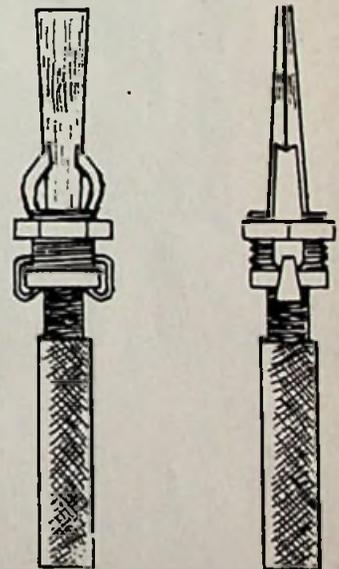
Les Chefs d'Harmonie se retrouvent régulièrement et travaillent ensemble pour s'améliorer, pour acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques... Nous souhaitons que ces rencontres puissent se continuer et que de futurs Chefs, et cela a déjà commencé,

HAUTBOÏSTES

Pour maintenir en permanence l'ouverture de votre anche dans sa meilleure position de fonctionnement équipez-la du régleur B.G.

« LE CRABE »

Votre anche conservera vigueur et sonorité et vous votre sérénité.



Notice complète par enveloppe timbrée à votre adresse envoyée à :
Bouché Gabriel, 36 rue Carnot
69190 Saint-Fons

puissent avoir la possibilité de se former.

Nous souhaiterions, aussi, que dans le prolongement du travail réalisé avec l'Harmonie Départementale Junior, il soit possible de mettre en place des Orchestres Départementaux Cadet et Senior.

Comme cela se fait dans le domaine de la voile, en Charente-Maritime, ne peut-on pas imaginer que le dé-

partement d'Ille-et-Vilaine « sponsorise » un Orchestre d'Harmonie qui pourrait le représenter tant en France qu'à l'étranger ?

Une bibliothèque de prêt spécifique au répertoire d'Harmonie serait la bienvenue et serait une aide importante pour les responsables de Sociétés.

Ces souhaits se réaliseront, peut-être un jour... Ils serviront, en tout

premier lieu, à faire en sorte que les Orchestres d'Harmonie se développent et fleurissent en Ille-et-Vilaine, tant dans les villes que dans le milieu rural, dans un souci d'Education populaire !

Gérard Riou

Vice-Président de l'A.D.D.M. 35

UN ORCHESTRE D'HARMONIE DEPARTEMENTAL JUNIOR EN ILLE-ET-VILAINE

Pour la deuxième année consécutive, dans les premiers jours des vacances d'été, des jeunes musiciens d'Ille-et-Vilaine et de Mayenne, âgés de 12 à 20 ans, se sont retrouvés à Fougères dans le cadre du stage de l'Harmonie Départementale Junior.

Ils étaient, cette année, soixante-dix instrumentistes venus des quatre coins du département : 17 écoles de musique ou sociétés étaient représentées. Ce stage était animé par Jean-Pierre Blin et Gérard Leclerc, respectivement directeurs des Conservatoires de Saint-Malo et de Fougères, aidés par des professeurs d'écoles municipales de musique. L'orchestre se composait ainsi : 8 flûtes, 3 hautbois, 25 clarinettes, 11 saxos alto, 2 saxos ténor, 1 baryton si b, 8 trompettes, 1 cornet, 6 trombones, 4 basses, 1 contrebasse.

C'est dans le magnifique cadre de la base de loisirs de Chénédet, en pleine forêt de Fougères que les stagiaires étaient hébergés. La matinée était consacrée au travail par pupitre. Répartis dans différents endroits, les jeunes musiciens ont travaillé d'arrache-pied les morceaux prévus au programme tels que la « Symphonietta » d'A. Thiry, « Folk Song Suite » de R. Vaughan Williams, etc. L'après-midi était réservé au travail d'ensemble dans la salle de répétition de l'Harmonie fougèraise, au Centre Culturel des Urbanistes, dans des bâtiments remarquablement restaurés. C'est tout à fait impressionnant de voir et d'entendre un tel Orchestre d'Harmonie, quel espoir pour l'avenir ! « Dans seize années, c'est l'an 2000, c'est de ces jeunes musiciens que dépend la survie, à cette date de la Musique d'Harmonie et des

petites formations rurales », précise Gérard Leclerc avec juste raison. Pour les responsables, ce stage avait trois buts : d'abord, rassembler et mettre en relation des jeunes instrumentistes du département, ensuite, permettre aux Chefs d'Harmonie qui se retrouvent régulièrement de « se faire la baguette » sur une formation importante, enfin de faire découvrir la Musique et les Orchestres d'Harmonie, inconnus ou méconnus du grand public.

Un excellent stage, un temps fort pour les jeunes et, aussi, pour les adultes qui ont eu la chance de travailler avec eux. L'espoir est que cet Orchestre Départemental Junior puisse continuer à exister et contribuer, ainsi, au développement musical de la Bretagne.



D.A.A.S.M./C.M.F.

DIPLOME D'APTITUDE POUR L'ANIMATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE LA C.M.F.

Texte définitif du règlement

Le mercredi 27 juin 1984 s'est tenu au Centre Culturel Albert Ehrmann de la Confédération Musicale de France, 103 boulevard Magenta, Paris X^e, une réunion pour élaborer la mise au point définitive du diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales (D.A.A.S.M.).

Ont participé à cette Réunion :

Madame Ida Gotkowsky
Messieurs Charles Jay, Désiré Dondeyne, Serge Lancen,
Michel Prud'homme

ARTICLE PREMIER

Il est créé un diplôme d'Aptitude pour l'animation des sociétés musicales de la C.M.F. (D.A.A.S.M./C.M.F.) pour l'ensemble des Sociétés musicales et chorales de la C.M.F. régies par la loi de 1901.

ARTICLE DEUX

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Avoir 20 ans révolus à la date limite d'inscription.

ARTICLE TROIS

Le D.A.A.S.M./C.M.F. est délivré sous la responsabilité de la Confé-

dération Musicale de France, par un jury constitué chaque année par ses soins.

ARTICLE QUATRE

Le jury du D.A.A.S.M./C.M.F. comprend :

- Le Président de la Confédération Musicale de France, ou son représentant, Président ;
- Un représentant du Ministère de la Culture (direction de la musique) ;
- Un représentant du Ministère du Temps Libre ;
- Un directeur de conservatoire ou école de musique affiliés à la Confédération Musicale de France ;

CETTE ANNONCE EXCEPTIONNELLE PEUT INTERESSER NOS LECTEURS

Pour cause de départ à la retraite, ce ravissant magasin situé en plein centre d'une très belle ville des bords de Loire, dans une rue piétonnière, comprend un appartement au 1^{er} étage.

Il intéresse le commerce de lutherie, cuivres et bois avec atelier assurant la vente et réparations, ainsi que les fournitures de papeteries musicales. Il est fournisseur de conservatoires, écoles de musique, sociétés musicales.

Pour tous renseignements concernant cette vente, téléphonez à : 16 (41) 88.02.39.

- Deux directeurs de Stages Régionaux de formation organisés par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE CINQ : EPREUVES

I - Epreuve Eliminatoire

Formation musicale :

- A) lecture des clés (5) non chantée
- B) lecture rythmique (clé au choix)
- C) lecture chantée (clé de sol)
- D) dépistage de fautes sur un texte interprété au piano

Pourront participer aux épreuves d'admissibilité, les candidats ayant obtenu la note minimale de 45 sur 60 à l'épreuve éliminatoire.

II - Epreuves d'admissibilité

1° Analyse harmonique d'un choral de Bach (ou dans le style de Bach) ou d'une pièce à caractère harmonique

Durée de l'épreuve : 2 h

2° Pour tous les candidats, harmonisation à 4 voix d'un chant donné. Utilisation des accords de 3, 4 et 5 sons (accords parfaits, de 7^e et de 9^e) et de quelques notes étrangères (notes de passage, broderie, retard, appoggiature).

Durée de l'épreuve : 4 h

3° Pour les candidats :

A - **Chefs d'orchestre**, rédaction d'une orchestration pour une formation proposée dont la nomenclature sera précisée.

Durée de l'épreuve : 5 h

B - **Chefs de chœur**, transcription pour chœur à 3 voix égales, d'une mélodie imposée (dans un style populaire).

Durée de l'épreuve : 5 h

4° Exécution instrumentale (instrument au choix du candidat) ou vocale.

Pour accéder aux épreuves définitives, les candidats devront avoir obtenu un minimum de 160 sur 240 points aux épreuves d'admissibilité.

III - Epreuves définitives

1° Cours de formation musicale à donner à un ou plusieurs élèves (de différents degrés)

2° Entretien avec le jury sur le répertoire, la pédagogie, les méthodes de travail, etc.

3° Epreuve de direction pour les Candidats-chefs :

A - **d'orchestre**, morceau imposé et exécution de l'orchestration écrite par le candidat ;

B - **de chœur**, œuvre imposée et direction de la transcription pour 3 voix égales de la mélodie (dans un style populaire) écrite par le candidat.

4° Entretien avec le jury sur l'administration et la gestion des associations loi de 1901, et sur les relations avec les Pouvoirs Publics.

Pour être admis aux épreuves défi-



nitives, les candidats devront avoir obtenu la note minimale de 120 sur 200.

ARTICLE SIX

Les candidats, ayant satisfait à l'épreuve éliminatoire, mais n'ayant pas obtenu la note minimale de 160 à 240 aux épreuves d'admissibilité, pourront conserver le bénéfice de l'épreuve éliminatoire pour une autre session.

De même, les candidats qui auraient satisfait aux épreuves d'admissibilité, mais n'auraient pas obtenu la note minimale de 120 sur 200 aux épreuves définitives, conserveront le bénéfice des épreuves d'admissibilité pour une autre session du diplôme.

ARTICLE SEPT

Les dates des épreuves, ainsi que les œuvres imposées et les programmes

sont fixés tous les ans par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE HUIT

Les candidats qui auront satisfait à l'épreuve éliminatoire aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves définitives se verront décerner le diplôme d'Aptitude pour l'animation des sociétés Musicales de la Confédération Musicale de France (D.A.A.S.M./C.M.F.).

DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

Nous apprenons que le Diplôme d'Etat de Professeur de musique, du Ministère de la culture, a fait l'objet d'un arrêté du 28 août, paru au Journal Officiel du 6 septembre 1984.

Voici le texte du Journal Officiel :

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté du 28 août 1984 relatif aux épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat de professeur de musique

Le Ministre délégué à la culture,
Vu le décret n° 83-85 du 2 février 1983 relatif au diplôme d'Etat de professeur de musique,

Arrête :

TITRE 1^{er}

Nature des épreuves

Article Premier - L'examen prévu pour l'obtention du diplôme d'Etat de professeur de musique comporte, pour l'option Enseignement instrumental, les épreuves pratiques d'admissibilité suivantes :

1° L'exécution d'une œuvre du répertoire traditionnel de l'instrument ou de la voix choisie par le candidat sur une liste proposée (en ce qui concerne les disciplines Jazz, Musiques traditionnelles, Musique ancienne, l'œuvre interprétée sera au libre choix du candidat) (coefficient 4).

2° L'exécution d'une œuvre faisant appel aux techniques d'écriture contemporaine au libre choix du candidat (en ce qui concerne les disciplines Jazz, Musiques traditionnelles, Musique ancienne, l'œuvre interprétée pourra être une improvisation, une restitution, une réalisation) (coefficient 4).

3° Un déchiffrage instrumental extrait du répertoire préparé sans instrument pendant un temps égal à trois fois la durée de l'épreuve (coefficient 2).

Art. 2 - L'examen prévu pour l'obtention du diplôme d'Etat de professeur de musique comporte, pour l'option Enseignement du solfège formation musicale, les épreuves pratiques d'admissibilité suivantes :

1° Harmonisation (coefficient 2) : Harmonisation d'un chant populaire ou d'une chanson sur un instrument polyphonique au choix du candidat préparée sans instrument pendant un temps égal à trois fois la durée de l'épreuve.

2° Dictées (coefficient 4) :

a) Une dictée de difficulté moyenne (niveau cycle de fin d'études), comportant une séquence à une voix puis à deux voix. Cette dictée enregistrée est énoncée par des instruments non transpositeurs et peut être extraite du répertoire ;

b) Une dictée rythmique, constituée d'une séquence de quatre mesures, enregistrée et énoncée par un instrument de percussion ;

c) Une dictée d'accords et (ou) d'agrégats de trois ou quatre sons énoncée au piano, le « la » étant joué avant chaque accord ou agrégat.

3° Lectures (coefficient 4) :

a) Une lecture chantée de difficulté moyenne (au niveau cycle de fin d'études) en clé de sol ou en clé de fa tirée du répertoire vocal, énoncée sous forme de vocalise, avec le nom des notes ou avec les paroles, au choix du candidat ;

b) Une lecture parlée de clés (sept clés).

Art. 3 - L'exemption des épreuves pratiques d'admissibilité de l'option Enseignement du solfège et formation musicale prévue pour les élèves des conservatoires nationaux de région et écoles nationales de musique sera accordée aux titulaires de la plus haute récompense qui sanctionne la sortie du cycle terminal des études de formation musicale par analogie à la médaille d'or ainsi qu'aux titulaires d'une médaille d'or dans les disciplines d'analyse et d'écriture.

Art. 4 - Les épreuves d'admissibilité prévues aux articles 1^{er} et 2 du présent arrêté sont notées de 0 à 20. Sont déclarés admissibles les candidats dont la moyenne des notes est au moins égale à 10 sur 20.

Art. 5 - L'épreuve d'admission Enseignement instrumental est constituée d'une leçon, donnée par le candidat à un groupe d'élèves de niveau homogène (préparatoire, élémentaire ou moyen), comportant une séquence de travail individuel et une séquence de travail collectif.

Cette leçon d'une durée de vingt minutes est suivie d'un entretien avec le jury, d'une durée de dix minutes, portant sur les connaissances pédagogiques du candidat propres à la discipline choisie, incluant des connaissances sur l'instrument et son répertoire.

Art. 6 - L'épreuve d'admission de l'option enseignement de la formation musicale est constituée d'une leçon donnée par le candidat à un groupe d'élèves de niveau homogène (éveil musical, préparatoire, élémentaire ou moyen) comportant plusieurs aspects : travail de l'écoute et de la lecture, intonation, rythme, voire éléments d'analyse musicale.

Cette leçon d'une durée de vingt minutes, est suivie d'un entretien avec le jury, d'une durée de dix minutes, portant sur les connaissances pédagogiques du candidat sur l'utilisation des répertoires musicaux au cours de la progression des études. Les candidats seront avertis une heure avant le début de l'épreuve de la catégorie du groupe avec lequel ils devront travailler.

Art. 7 – A l'issue de l'épreuve d'admission, le jury dresse la liste des candidats auxquels le diplôme est délivré.

TITRE II

Organisation des épreuves

Art. 8 – Une commission nationale comprenant :

- un inspecteur général ou principal de la musique ;
- un directeur d'école nationale de musique ou de conservatoire national de région ;
- une personnalité musicale ;
- deux spécialistes de chaque discipline concernée, professeurs titulaires du certificat d'aptitude enseignant dans une école nationale de musique ou un conservatoire national de région, est chargée de la préparation pédagogique des épreuves. Les membres en sont désignés par le ministre de la Culture.

Art. 9 – Cette commission :

1° Etablit la liste prévue à l'article premier du présent arrêté pour l'exécution d'une œuvre du répertoire.

Cette liste est portée à la connaissance des candidats au moins deux mois avant la date des épreuves. Cette liste est remise à jour tous les deux ans.

2° Sélectionne les œuvres ou extraits du répertoire servant de base :

- à l'épreuve de déchiffrage instrumental prévue à l'article 1^{er} du présent arrêté ;

- à l'harmonisation d'une chanson ou d'un chant populaire prévue à l'article 2 du présent arrêté ;
- à la lecture chantée prévue au même article.

Ces sélections sont acheminées à chacun des jurys, qui procède au choix du sujet de chaque candidat par tirage au sort le jour de l'examen.

Ces sélections d'œuvres et d'extraits doivent rester secrètes jusqu'au jour de l'examen. Elles sont renouvelées pour chacune des sessions.

Art. 10 – Les textes musicaux servant de base aux dictées et à la lecture de sept clés prévues à l'article 2 du présent arrêté font l'objet d'une commande de la direction de la musique et de la danse.

La commission nationale examine les œuvres proposées à la suite de cette commande. Elle sélectionne six projets différents de difficulté équivalente. Après enregistrement des dictées, les projets retenus sont acheminés à chacun des jurys, qui procède au choix définitif du sujet de l'épreuve, le jour de l'examen, par tirage au sort entre ces six projets.

Ces œuvres doivent rester secrètes jusqu'au jour de l'examen. Elles sont renouvelées pour chacune des sessions.

TITRE III

Jury d'examens

Art. 11 – Dans chaque centre d'examen, le jury des épreuves pratiques et pédagogiques comprend :

- un inspecteur général ou principal de la musique ou, à défaut, un professeur de conservatoire national supérieur de musique ou une

personnalité musicale, président du jury :

- un directeur d'école nationale de musique ou de conservatoire national de région ;
- deux professeurs titulaires dans la discipline considérée du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles classées écoles nationales de musique ou conservatoires nationaux de région ;
- une personnalité du monde musical.

Les membres des jurys de chaque centre d'examen sont nommés par arrêté du ministre délégué à la culture.

Art. 12 – L'organisation générale des épreuves est assurée par le ministre de la Culture.

Art. 13 – Le directeur de la musique et de la danse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 août 1984.

JACK LANG

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

MANIFESTATIONS

FESTIVALS

29-30 sept. 1984	Ottange (Moselle)	Festival International et de Musiques Militaires	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
13 octobre 1984	Semeac (Hautes-Pyrénées)	Festival départemental des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées.	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue M. la Meslée, 65600 Semeac.
4 novembre 1984	Le Havre Caucraiuville	Festival pour Orchestre de Jeunes de la Seine-Maritime.	M. André Petit, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux.
12 mai 1985	Colmar (Haut-Rhin)	13 ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
26 mai 1985	Limoges (Hte-Vienne)	Concours National de Musique et de Chant	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (55) 33.53.78.
9 juin 1985	Bruay en Artois (62)	Festival	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille.

CONCOURS

1985		Réservé aux Orchestres à plectres, Orchestres d'Accordéons et aux Chorales. La Fédération Lorraine recherche des Sociétés candidates à l'organisation de ce Concours.	M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach.
20 mars 1985	Strasbourg (Bas-Rhin)	37 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Bas-Rhin. Palais des Fêtes. Strasbourg.	M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim.
24 avril 1985	Mulhouse (Haut-Rhin)	37 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Haut-Rhin. Théâtre municipal Mulhouse.	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna Schoen, 68200 Mulhouse.
26 mai 1985	Vitry le François (Marne)	Concours National de Musique. Pour les formations suivantes : Orchestres Harmono-Symphoniques, Orchestres Symphoniques, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares.	Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Daniel Nolot, 237, les Garoubiers Le Désert, 51300 Vitry le François. Tél. : (26) 74.57.93
8 et 9 juin 1985	Béziers (Hérault)	Concours National. Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Chorales, Formations Juniors.	Renseignements : Hôtel de Ville, secrétariat du Concours, 34500 Béziers. Tél. : (50) 76.90.10 Poste 393.
9 juin 1985	Bruay en Artois (62)	Concours	Fédération des Sociétés Musicales du Nord. Résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille.

CONGRES

23 septembre 1984	Deville les Rouen salle Camille Perron, rue Jules- Ferry.	Réunion sur l'enseignement de la Formation Musicale pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime	M. André Petit, 100 ter, bd herbet-Fournet, 14 100 Lisieux.
7 octobre 1984	Moutiers (Savoie)	Fédération Musicale de la Savoie	M. André Roth, 154, avenue des Salines- Royales, 73600 Moutiers. Tél. : 16 (79) 24-24-03.
13-14 octobre 1984	Sainte-Marie-aux- Mines (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. André Valentin, 7, rue du Dr Muhlenbeck, 68160 Sainte-Marie-aux- Mines.
14 octobre 1984	Blangy sur Bresle.	Congrès de l'Union départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime	M. André Petit, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14 100 Lisieux.
21 octobre 1984	Bouzonville (com- plexe sportif)	A partir de 9 h, Congrès Fédéral	L'Harmonie Sainte-Cécile de Bouzonville, 57320 Bouzonville.
28 octobre 1984	L'Aigle	Congrès de la Fédération de Haute- Normandie.	M. André Petit, 100 ter, bd herbet-Fournet.
4 novembre 1984	Bordères/Echez (Hautes-Pyrénées).	Congrès départemental des Sociétés Musicales populaires des Hautes-Pyrénées.	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue M. la Meslée, 65600 Semeac.

STAGES

29-30 septembre 1984	Sainte-Croix-aux- Mines (Haut-Rhin)	Week-end de Direction Chorale Maison régionale de la Musique.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux- Muhlbach, 68000 Colmar.
Courant septem- bre 1984	Voiron (Isère)	Stage de Pédagogie en éducation Musicale	M. L. Levrangi, Ecole de Musique de Voi- ron, centre culturel Mille-Pas, 38500 Voi- ron.
29-30 septem- bre 1984	Sainte-Croix-Aux- Mines (Haut-Rhin)	Week-end de Direction Chorale, Maison Ré- gionale de la Musique	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhl- bach, 68000 Colmar.
27-28 octobre 1984	Persan (Val-d'Oise)	Stage de Perfectionnement anches et cui- vres.	M. Duchamel, 24, avenue G.-Pompidou, Morgency, 95580 Andilly.
27-28-29 octo- bre 1984	Menncy (Essonne)	Stage de Direction.	M. Govet, Ecole de Musique, 91540 Men- necy.
27 au 31 octo- bre 1984	Poissy (Yvelines)	Stage de Pefctionnement et Direction d'Orchestre d'Harmonie	M. Meissonier, 7 chemin de Presle, 78410 Flins-sur-Seine.
28 et 29 octobre 1984	Persan (Val d'Oise)	Stage de perfectionnement Anches, Cuivres et Plectres	M. Duhamel, 24, avenue Georges Pompidou Morgency, 95580 Andilly
29-30-31 octo- bre 1984	Plœmeux-Lorient (Morbihan)	Stage de Formation Ensemble d'accor- déons.	M. François Bertok, 214, rue de Belgique, 56100 Lorient.
29 octobre au 1 ^{er} novembre 1984	Saint-Pourçain (Al- lier)	Stage Instrumental (à partir du niveau prépa- ratoire 2)	M. Philippe Murat, 12 impasse Vincent- Scotto, 03410 Domerat.
27 octobre au 2 novembre 1984	Seine-et-Marne	Stage de Perfectionnement (anches et cui- vres)	M. Neuranter, 8, résidence Haut-Soleil, 77400 Thorigny.
2-3-4 novembre 1984	Brest (Finistère)	Stage de Formation Harmonie Régionale.	M. Roland Delemailly, 75, rue G.-Melou, 29200 Brest.
21-22-23 dé- cembre 1984	Plœmeux-Lorient (Morbihan)	Stage de Formation Harmonie et Stage de Direction.	M. Patrice Saouter, rue de la Fontaine, 56270 Plœmeux.
21-22-23 dé- cembre 1984	Brest (Finistère)	Stage de Formation Harmonie et Stage de Direction	M. Roland Delemailly, 75, rue G.-Mélou, 29200 Brest.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} FEVRIER 1984

de 1 à 5 lignes	82,00 F
de 6 à 10 lignes	150,00 F
de 11 à 15 lignes	230,00 F
de 16 à 20 lignes	315,00 F
Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire	9,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises, la ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « écrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

OFFRES D'EMPLOIS

La ville d'Alençon (Orne) recrute pour son école nationale de musique un directeur. Poste vacant au 1^{er} septembre 1984. Peut postuler :

- Les directeurs titulaires de leur emploi dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique,
 - Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur
- Candidatures à adresser pour le 25 septembre 1984 à : Monsieur le Maire, Hôtel de ville, place Foch, 61014 Alençon. Avec curriculum vitae détaillé et photo d'identité

Ville de Dole. Ecole nationale de musique, recrute sur épreuves ou par mutation, un adjoint d'enseignement : piano et accompagnement.

Date limite d'inscription : 1^{er} décembre 1984
Date du concours : mardi 18 décembre 1984
Candidatures à adresser : Ecole nationale de musique 30, place Barbe-rousse 39100 Dole.
Renseignements : même adresse ou téléphone : 16 (84) 82.00.45.

Urgent : recherchons directeur Ecole de musique et Harmonie de Paimbœuf (L. Atlantique). Adresser candidatures et C.V. détaillé à M. Lengrand A. 5, Quai Ecole 44560 Paimbœuf. Tél. : (40) 27.55.30

Harmonie de Montreuil sur Mer (Pas de Calais) recherche chef de musique pour diriger harmonie et école de musique + poste d'adjoint d'enseignement musical. Candidature à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 62170 Montreuil sur Mer

Ste Musicale de Bellegarde du Loiret. 3^e division, 2^e section. Recherche chef de Musique. Toutes propositions seraient étudiées. Ecrire à la mairie de Bellegarde du Loiret 45270 Bellegarde.

Chef lieu de canton Dordogne 1600 habitants. Recherche chef de batterie fanfare. Possibilité logement. Conditions à débattre. Convierait à retraité. Faire connaître candidature à Mairie de Saint Aulaye 24410.

La batterie fanfare de la musique de la 2^e R.A. dispose d'un certain nombre de places vacantes dans les pupitres de « clairons et tambours » (appelés et engagés). Pour tous renseignements écrire à : Monsieur le Tambour Major de la musique de la 2^e R.A. B.A. 107, 78129 Villacoublay-Air. Tél. : (1) 630.23.88. Poste 29.29.

La philharmonique d'Angles 85750 recherche retraité désirent se retirer contrée agréable littoral Sud Vendée pour diriger formation 40 exécutants et cours de perfectionnement. Réponse à la société mairie d'Angles ou tel. (51) 33.38.01

La ville de Blagnac (31700) recrute un directeur pour la batterie fanfare municipale. adresser candidature avec curriculum vitae à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 31700 Blagnac.

Recherche pour harmonie et école de musique jeune directeur. Fonction municipale. Adresser candidature et C.V. à M^{me} Maquet, 9 rue A. Vasseur, 80350 Mers les Bains.

La ville de St-Jean de la Ruelle recrute pour son école de musique agréée un professeur de violon pour un horaire hebdomadaire de 14 h à 20 h. Les candidats devront être titulaire d'un premier prix d'école nationale. Et, un professeur d'initiation musicale pour un horaire hebdomadaire de 12 h à 16 h, qui devra posséder de sérieuses références musicales et qualités d'animateur.

Les candidatures avec curriculum vitae sont à adresser à Monsieur le Maire - 45140 St-Jean de la Ruelle, avant le 30 septembre 1984. Tous renseignements complémentaires peuvent être pris auprès du service culturel de la ville. Tél. : (38) 88.09.10 poste 316.

DEMANDE D'EMPLOIS

Prof. de percussion 2 ans d'exp. 1^{er} prix du C.N.R. de Boulogne cherche emploi dans école de musique rég. parisienne ou normandie. Tél. : 780.14.78. Ecrire au journal sous n° 166

Jeune homme bachelier, diplôme C.N.R. solfège, hautbois, déchiffrage musique de chambre, percussion, histoire de la mus., analyse, cherche place enseignant pour la rentrée. Ecrire au journal sous n° 168

Saxophoniste, 1^{er} prix de C.N.R. de Rueil. Cherche emploi dans école de Musique. Tél. : 778.47.31.

Trompettiste 1^{er} prix C.N.R. cherche emploi dans école de musique. Etudierait toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 167

Couple : désire reprendre école de Musique.

Lui : Prix de Conservatoire de Région, contrebasse, piano, orgue, chef d'orchestre (musique de chambre), responsable de classe de jazz.

Elle : Prix Conservatoire National, violoncelle, bachelière, secrétaire de direction. Mettraient à la disposition de l'école : 1 piano Kawai, 1 orgue Lowrey, 1 contrebasse, 1 violoncelle.

Ecrire au journal sous n° 164 ou téléphoner 16 (21) 51.55.24

Directeur école municipale de Musique (100 élèves) ; titulaire 3^e échelon, recherche par voie de mutation ou concours, école plus importante. Etudierait toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 165.

Directeur Ecole de Musique et Harmonie, en retraite, cherche société musicale Sud de la France. Ecrire au journal sous n° 153.

CONCOURS

La ville de Vierzon (Cher) recrute pour son Ecole municipale de Musique, un adjoint d'enseignement musical, discipline piano, indices bruts 290 - 570.

Les candidatures, avec C.V. et copies des diplômes, sont à adresser à M. le maire - Hôtel de Ville - B.P. 203 - 18101 Vierzon Cédex, avant le 10 octobre 1984.

L'association de gestion de l'école de Musique de la Baule-Escoublac, recrutée par concours sur titres et sur épreuves, un professeur de piano (20 h)/semaine pour le 15 octobre 1984. Il aura l'obligation d'assurer les accompagnements de fin d'année. Adresser candidature avec C.V. détaillé à M. le directeur Ecole de Musique, 14, av. Des Ondines B.P. 172 44504 La Baule cedex. Date limite du dépôt des candidatures le 30 septembre 1984.

La ville d'Auch (Gers) recrute par voie de concours sur épreuves un directeur de l'école municipale de musique (qui assurera en outre la direction de l'harmonie municipale). Adresser candidature et curriculum vitae avant le 30 octobre 1984, à :
M. le Président du syndicat de communes pour le personnel du Gers
2, place de l'Ancien Foirail 32000 Auch
Pour tous renseignements complémentaires :
tél. : 16 (62) 05.03.94.

OCCASIONS

A vendre harmonium époque XIX^e. 11 jeux. Bon état. Prix très intéressant. Ecrire Azema, 10, rue Hortalsse 81600 Gaillac. Tél. : (63) 57.03.34.

A vendre soubassophone couesnon Sib. Tél. : (33) 57.26.99. M. Deshaues Abel.

Ensemble de clarinettes pastoral vend clarinette basse Sib Leblanc argentée, ut grave, pic porteur. Ecole de musique, 10200 Bar-sur-Aube. Tél. : (25) 27.16.40

A vendre excellent état 1 tuba Sib 4 palettes verni. Etui peu servi. 1 contretuba Sib 5 cylindres argenté. Valise. Ecrire au journal sous le n° 169.

Vends basse 4 cylindres coupée « Amati Kraslice » argentée très bon état avec étui. Morey J. 21250 Seurre. Tél. : (80) 21.14.72 de 9 H. à 19 H. sauf dimanche et lundi.

Buffet Crampon + Boosey & Hawkes

La plus grande
association
musicale du
siècle.



Abonnement au journal de la C.M.F.

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants pour tous et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles. Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour avec le règlement du prix de l'abonnement, très modeste, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ce sont nos magnifiques régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

AQUITAINE

Gironde

Festival du 1^{er} juillet 1984 a Salles par l'union des sociétés du bassin d'Arcachon

Une fois encore les absents ont eu tort...

En ce dimanche d'été il nous a été donné d'assister dans le magnifique cadre du parc du camping « Airotel » à un concert d'une exceptionnelle qualité. Le soleil était au rendez-vous et même si le vent malicieux jouait parfois avec les partitions et privait les spectateurs un peu éloignés d'une audition parfaite, les musiciens rassemblés sur le podium ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes.

Les dix sociétés présentes exécutèrent un programme très éclectique : Harmonie Saint-Michel de Gujan Mestras et l'Harmonie de Salles, direction Madame Michèle Coutreau (Françousca de Gilbert Layens) et direction Henri Laigneau (Fête Polonaise de Chabrier), Ensemble Juniors Gujan,

Salles (Aventure Western de Darling), Société Sainte-Cécile du Porge, direction M. Roger Gorry (Pierre Pernet en Vacances), l'Ecole de Musique du Teich, direction Mlle Maryline Golias (concert avec Michel Legrand), l'Harmonie junior de la Côte d'argent avec ses 75 musiciens dont la moyenne

d'âge n'atteint pas 15 ans, direction Messieurs Philippe Chauvet et Michel Boulan (Second Suite de Holst et Dance America de Yoldes), l'Ensemble Mozaïque, direction M. Jean Rosee (le voyage en Chine de Bazin et dans les steppes de l'Asie Centrale de Borodine), l'Avenir Musical Arcachonnais,



direction de M. Michel Boulan (La Force du Destin de Verdi), l'Harmonie de la Teste, direction M. Jean Dupin (Danse Macabre de Saint Saens, un Américain à Paris de Gershwin), le Groupe Cantarelle, direction M. Jean Rosee chanta Night Blue (d'après une Musique de Beethoven) et le célèbre Ave Verum de Mozart.

Ce morceau d'ensemble (canadair de Delbecq) fut dirigé par M. Henri Laigneau.

Nous ne pouvons nous empêcher de souligner la qualité des exécutions présentées qui eut mérité que l'on s'attarda en commentaires élogieux. Vraiment la Région du bassin d'Arcachon est la terre privilégiée pour la musique.

A l'issue du concert, en maître de maison avisé, Monsieur Raymond Brun, Sénateur Maire de Salles assisté de M. Cazauvieilh et de M. Henri Farfals, Présidents de l'Harmonie de Salles et de M. Henri Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest remercia et félicita les participants, ainsi que le journal « Sud-Ouest » qui avait accepté de patronner cette manifestation.



De gauche à droite : MM. A. Darrieuort, P. Bats, J. Menaut Maire, J. Dubernet, A. Taris, M. Claverie dir. de la Sirène, J.-P. Courtet, S. Donnadiou dir. Harmonie, J. Duhieu, B. Bourdenx et B. Labat.

Menaut, Maire de Rion, remet la médaille d'Or de la C.M.F. au Président Jean Dubernet en présence des Membres du Conseil Municipal des musiciens et Amis de la Musique. Il complimente et remercie le Président de l'Harmonie pour son dévouement et son dynamisme mais également le Compagnon que fut pendant de nombreuses années Jean Dubernet à la tête du Conseil Municipal.

Invité d'Honneur M. Marsaud Claverie directeur de la « Sirène » de Mimizan, décore les « jeunes » Jean Duhieu, J.-Pierre Courtet, Bernard Bourdenx et Bernard Labat pour leurs trente ans de présence, de la médaille d'Argent.

A son tour le Président remet à André Taris la médaille d'Or des Vétérans ; puis au Vice-président André Darrieuort et à Pierre Bats la médaille d'Or pour respectivement leurs 46, 47 et 42 ans de fidélité à la bonne cause musicale.

La réception se poursuit par un « toast » porté par Monsieur le Maire à la santé de notre belle Société Musicale qui malgré ses 120 ans se porte à merveille.

Captieux

4000 participants avec la Garde Républicaine au 18^e Festival Familial Rural du Bazadais

Le dimanche 10 juin, Captieux, chef-lieu du Canton de la lande girondine a vécu un grand événement et a connu une animation inhabituelle. Le 18^e Festival Familial Rural du Bazadais, organisé par l'Association Familiale

Rurale du Canton, sous le Patronage de la Municipalité, de la Fédération régionale des Associations Familiales, de la Caisse Régionale du Crédit Agricole a rassemblé plus de 4000 personnes.

La venue exceptionnelle de la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine de Paris, avec ses 70 exécutants, la renommée du traditionnel défilé des chars fleuris, qui portait cette année sur le thème « la Forêt landaise », étaient les atouts majeurs de ce Festival.

La Forêt landaise était évoquée par des œuvres d'art, constituées par 8 chars géants portant 150 enfants et adultes costumés : la Palombière, l'Envol du canard, le renard et le coq, le chien d'arrêt et le faisan, la ruche et les abeilles, l'écureuil, le chevreuil et les cèpes.

La prestation de la Fanfare de la Garde Républicaine au Stade municipal, fut un régal même pour les non initiés à la musique : Captieux a vécu un grand moment artistique et musical qu'il n'est pas prêt d'oublier.

Une réception officielle à la mairie, réunit en fin de journée autour de M. Lalanne, Maire et du docteur Frasier, Président du Festival, les représentants du Conseil régional, du Conseil général, les élus locaux de la région, les présidents de nombreuses associations et les artisans de ce Festival magistral.

Martignas-sur-Jalle Concert de musique instrumentale et vocale

Le jeudi 24 mai 1984, un concert de musique a réuni en soirée, les enfants de l'école de Martignas, le groupe vo-

Harmonie Municipale de Rion des Landes - Sainte-Cécile

Fêtée en retard la Sainte-Cécile connu deux journées.

La soirée musicale du samedi débute cette Sainte-Cécile par un concert de jazz offert par le Big Band ; œuvres classiques interprétées avec un maximum de réussite par un ensemble très jeune. Sous la direction de M. Serge Donnadiou on peut apprécier les qualités de solistes de Serge et Didier Donnadiou, Pierre Guerre et Christophe Depiets, Christian Sarrade, Caroline Courtet et Gabrielle Lahari, ainsi que les « breacks » de J.-Jacques Mesplede...

La deuxième partie assurée par l'Harmonie Municipale (70 exécutants) sous la baguette de M. Serge Donnadiou pour les classiques Brahms, Smétana et Rossini - la « Pie Voleuse » terminant la soirée - du Président Jean Dubernet pour l'œuvre de Borodine « Dans les steppes de l'Asie Centrale » et de M. Gabrielle Lahari pour Offenbach et sa « Vie Parisienne ». Tout ceci pour le ravissement d'un auditoire toujours fidèle et attentif qui ne ménagea pas ses encouragements...

L'office religieux du dimanche, assuré pour la première fois par l'Harmonie « Junior » pour une interprétation de Haendel, Bach et Palestrina. Une production très appréciée des fidèles en général et surtout des musiciens venus encourager leurs « protégés ».

La réception à la mairie : M. Jean



PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

par tous les participants, choristes et musiciens, du Chœur des escalves tiré de Nabucco de Verdi. Ce fut un succès sans précédent et les applaudissements furent très chaleureux, montrant l'émotion ressentie par tous. Un rappel fut demandé avec insistance.

Remercions tous les parents qui par leur présence ont montré leur attachement à la musique et à l'école, Monsieur le Maire de Martignas, ses Adjointes et le Conseil municipal qui ont permis la réalisation de cette belle soirée, Monsieur Ciran, Président des Sociétés musicales du sud ouest dont l'allocation pleine de sensibilité fut très remarquée, et tous les instituteurs et institutrices de l'école qui ont apporté leur aide et soutenu cette manifestation.

« voyage en Agenais »

Ce titre prometteur est emprunté au livre d'un sénateur lot-et-garonnais Gasto-Carrère, et s'applique bien au Congrès d'Agen, des 24 et 25 mars dernier, qui offrait, le premier jour, aux congressistes, une visite de la ville et un écart dans la campagne, aux cotéaux modelés harmonieusement, lesquels soulevèrent l'enthousiasme du grand voyageur que fut Stendhal.

Le point culminant fut la visite du prieuré de Mairax, dont l'intérieur est un hommage architectural remarquablement conservé, déblayé ces dernières années d'une surélévation du sol, rendant ainsi aux voûtes les remarquables proportions que les bénédictions de l'ordre de Cluny avaient voulu pour leur tombée de la nuit à Agen, l'église Saint-Paul, toute moderne, nous offrait un complet contraste par rapport au célèbre prieuré, mais les voix juvéniles des Petits Chanteurs de N.-D. d'Andrian nous attendaient avec leurs aubes blanches, et les chants traditionnels du rituel nous reportèrent, par la pensée, un peu en arrière dans le temps. Après la messe, un concert profane eut lieu, toujours sous la direction de l'abbé de Smetz, à l'issue duquel le Président Fédéral remit à quatre des plus grands de la Manécanterie si sympathique, la médaille Fédérale de jeunes musiciens, en souhaitant bonne chance au groupe tout entier qui s'appête d'ailleurs, après avoir déjà parcouru l'Europe et le Japon, à découvrir... l'Amérique !

A 21 h, dans le cadre coquet, intime et sympathique du théâtre municipal Ducourneau, le Président Fondriest et ses collègues de l'Union des sociétés de Lot-et-Garonne, avaient mis sur pied un programme musical, dont l'incontestable agrément souleva l'enthousiasme général, « La Lyre Agenaise », sous la baguette de M. Fondriest, ou-

vrit la soirée et fit apprécier la qualité de ses interprétations.

Puis la chorale « Au cœur joie de la Villeneuve-sur-Lot » prit possession du plateau avec sa soixantaine de choristes dans une impeccable tenue uniforme, et ce fut le deuxième triomphe de cette soirée. Nous avons entendu des pièces anciennes et folkloriques, sous la direction avisée de Mlle Dumolard.

La formation Jazz de l'Union musicale de Marmande, qui ne se produit qu'une seule fois par an pour la fête annuelle de cette société, avait accepté d'offrir sa participation à la soirée offerte aux congressistes en venant à Agen, et sous la conduite de M. Pierre Leenart, recueillit un gros succès, avec un véritable feu d'artifice sonore qui fit mesurer à l'assistance toute la valeur du privilège qui lui était fait.

C'est « le Foulard de Biloneto » qui clôturait cette grande réunion, accompagné par la « Fanfare de Villeneuve-sur-Lot » qui prit un coin de la scène ayant à sa tête M. Raynal, l'apôtre convaincu de la musique populaire, et qui se fit avec foi, le présentateur des divers tableaux exécutés par les danseurs et danseuses dans leurs très belles tenues garonnaises remarquablement riches en couleurs. Tous « les Echos du Midi » y passèrent, emplissant de joie la salle entière conquise.

« Le Voyage en Agenais », ne vous l'a-t-on pas indiqué par le titre de cet article, était consommé. à l'église Saint-Paul et au théâtre : Andrian, Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot, formant le faisceau des talents qualifiés, avaient fait cadeau aux congressistes du meilleur d'eux-mêmes. C'est un accueil dont le souvenir restera gravé profondément au cœur des assistants.

Le dimanche matin 9 h, s'ouvrait à la salle Ledru-Rollin, la séance du Congrès sous la présidence de M. Henri Ciran, Président Fédéral, entouré de tout le bureau, deux seuls absents : M. Jean Ambroine, Trésorier général, en clinique depuis plusieurs semaines à la suite d'une grave chute et M. Guy Venou, Secrétaire adjoint, accidenté la veille au soir. Le président souhaite à ses deux collègues la guérison la plus prompte possible.

Autour du Président, se trouvaient MM. Laurissergues, Député, 1^{er} Vice-Président du Conseil régional, représentant le Président Philippe Madrelle, M. Massol, adjoint, représentant M. le Maire d'Agen, Argacha, Conseiller général, Président de l'A.D.D.C., docteur Aulong, Vice-Président du Conseil général, Président Adam 47, Esposito, Directeur des Etudes au Conservatoire de Bordeaux.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux délégués (183 sociétés présentes ou représentées) et salué les personnalités présentes M. Ciron évoqua les charmes de ce beau pays age-

cal des Instituteurs du Blayais et l'Orchestre symphonique de Talence. Ce concert était donné dans le cadre de la semaine d'animation « Martignas en fête », semaine organisée par la municipalité.

Remarquablement dirigés par Madame Durriaux, les enfants de l'école primaire nous permirent d'entendre plusieurs chants modernes dont la difficulté n'a pas échappé aux nombreux auditeurs. On a particulièrement été sensible à l'interprétation, la justesse, la qualité des voix, la joie et le plaisir des enfants. Nul doute que la maîtresse a su tout au long de l'année scolaire, transmettre l'amour du chant choral et le sens de la précision à ses jeunes choristes.

Venu de l'autre côté de la Garonne pour encourager les jeunes chanteurs, le groupe vocal des Instituteurs du Blayais dirigé par Monsieur Bousquet, Conseiller Pédagogique Départemental en éducation musicale, a lui-même participé à ce concert en interprétant quelques chants à plusieurs voix. « De cap tà l'immortèla », un chant occitan interprété avec une grande chaleur, a été particulièrement applaudi.

La partie « Musique instrumentale » fut assurée par l'Orchestre symphonique de Talence placé sous la direction de Monsieur Petrou, Conseiller Pédagogique Départemental en Education Musicale. Cet orchestre, composé de 45 musiciens amateurs (dont plusieurs enseignants) a su conquérir le public, grâce à la technicité à la sonorité de ses solistes et à l'homogénéité de l'ensemble. Dans une première partie, nous avons pu entendre l'Ouverture de Guillaume Tell de Rossini et la Valse triste de Sibelius. La deuxième partie fut réservée à un compositeur local : M. Carlo Gilbert Layens. Nous avons successivement entendu « Spléen, Bouquin de sérénades et Corazon Andaluz.

Le moment très attendu de la soirée fut sans nul doute l'interprétation

« la pitchoune patria » que chanta le poète coiffeur dans ses « Poulotos » ! Puis, sans vouloir parler des « illustres » qui nous attendent dans le grand salon de la mairie d'Agen, le Président Fédéral eut plaisir à évoquer Hortense Schneider et laisser échapper, devant des musiciens, l'occasion de parler de ce rossignol du second Empire qui fit ses débuts au théâtre d'Agen, et dont le souvenir est encore vivace.

M. Gilbert Boissou lut ensuite son rapport moral annuel, soulignant la croissance de la Fédération : 246 sociétés en 1980, 274 en 1984, sous la paternelle autorité de son Président, dont la volonté et le courage sont connus de tous. Les sociétés font toutes de leur mieux en dépit du recrutement, souvent difficile. Les examens Fédéraux sont toujours la principale activité fédérale. Il y a eu 4 346 candidats en 1953 avec 776 pianos, 102 violons, 615 flûtes, 302 clarinettes, 167 saxophones, 31 trombones, 20 saxhorns, 14 haubois, 225 trompettes et petits cuivres, 11 cors et 46 percussions. Le secrétaire général conclut en disant : soyons toujours solidaires et unis en dépit des difficultés de notre temps.

M. Fondriest, Vice-Président, délégué aux assurances, dit quelques mots sur cette question importante, M. Templier, Président de l'Union des B.B.F. de la Fédération rendit compte des activités toujours très nombreuses de ces sociétés.

M. Deny Noël, Trésorier adjoint, au nom de M. Ambroise, donna les chiffres comptables et le bilan financier que M. Lignot, au nom de la commission de contrôle, fit adopter à l'unanimité. La commission de contrôle fut ensuite élue pour 1985. MM. Lignot, Barraud et Seguin furent réélus. Une minute de silence pour notre ami Georges Pironom, qui savait si jovialement et avec esprit des comptes, fut observée ainsi que pour les musiciens disparus en cours d'année. La cotisation 1985 fut fixée à 200 F, sous réserve que les décisions du Congrès de Clichy rendraient insuffisants le chiffre fixé ce jour.

M. Ciran, au nom de M. Valdiserra, retenu en raison de la santé de Mme Valdiserra, donna quelques chiffres concernant les récompenses et félicita M. Valdiserra qui tient avec beaucoup de soins les dossiers de ces envois.

Les examens Fédéraux furent l'objet d'un important débat en raison des modifications intervenues pour l'Education Musicale (ex-solfège). Mlle Ducom, responsable des examens pour les Landes, déposa une résolution au nom de l'Union des Landes, et M. Exposito fit un exposé sur les orientations actuelles et répondit à diverses questions des congressistes. Il souligna la parfaite compréhension du Conservatoire de

Bordeaux sur l'action des Sociétés musicales, disant qu'il y avait moyen de travailler à tous les stades en parfait accord. La concertation à cet égard sera faite avant l'époque des examens et la Commission Fédérale présidée par M. Darmente, fournira toutes les explications indispensables et le délégué fédéral aux Examens, M. Boissou en fera part à tous les Centres d'examens. MM. Ambroise et Dupin ont chacun, par un rapport donné concrètement les adaptations nécessaires pour 1984.

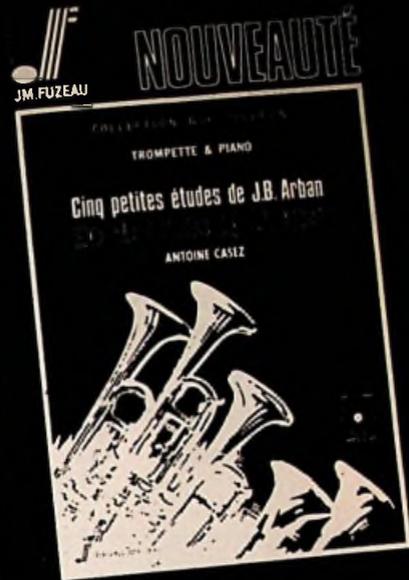
Les divers autres points de l'ordre du jour furent ensuite examinés : stages de l'année, affectation des jeunes conscrits dans les musiques militaires, etc.

Au nom de M. Venou, rapporteur, le Président fit part de la nécessité qu'il y avait à ajouter à notre titre fédéral le nom de notre région : Aquitaine. En accord avec la C.M.F., une décision sera prise à cet égard M. Dufois, Vice-Président Fédéral, rapporta le vœu adopté en 1978 au Congrès de Cadillac, concernant les formations F (batteries-fanfares), mais sans tenir compte de ce vœu qui fut présenté en Congrès à Paris, ces formations continuent à ne pouvoir, dans les concours, se présenter au-delà de la 1^{re} division. Le vœu sera donc à nouveau présenté au Congrès de Clichy. La résolution de Mlle Ducom, sur les examens fédéraux, sera également présentée audit congrès.

La régionalisation a nécessité de nouveaux statuts de la C.M.F. dont le journal confédéral a donné tous les détails. Notre Fédération a dû abandonner le Lot. Nous conservons cependant avec ce département, des attaches, par exemple au sujet des stages, puisque notre Fédération a participé à l'installation du Centre de Carennac.

Les rapports avec les Assemblées locales firent l'objet d'une intervention très intéressante de M. Laurissegues, sur la volonté du Conseil régional d'Aquitaine, de favoriser la culture sous ses diverses formes et dont les sociétés musicales sont au premier rang, notamment par les aides d'achat d'instruments.

L'élection du tiers sortant fut ensuite faite à bulletin secret. Furent élus aux 9 postes à pourvoir, MM. Ambroise, Barrète, Chenu, Noël, Venou et Mme Moreau, candidats sortants et MM. Bégé, Darmente et Dupré pour les 3 postes vacants. Aux questions diverses, le Président rappela l'Assemblée Générale des saxophonistes le samedi 26 mai à Bordeaux-Caudéran, salle de la Pergola, animée par le M^{re} Jean-Marie Londeix, professeur au C.N.R. de Bordeaux et sous l'égide de la Fédération. M. Cuilhé intervint pour dire qu'il n'avait pas été parlé des orchestres symphoniques. Il n'y a, hélas, que quelques-uns de ces orchestres au sein de la Fédération et le Prési-



Collection Guy TOUVRON

TROMPETTE ET PIANO

REPERTOIRE A L'USAGE DES CONSERVATOIRES ET ECOLES DE MUSIQUE

"A travers cette collection," précise Guy TOUVRON, j'ai voulu mettre à la disposition de tous les jeunes instrumentistes - débutants ou confirmés - un support de travail adapté aux besoins et exigences pédagogiques de chacun."

De fait, toutes les pièces proposées (ou à venir) sont classées en fonction de leur difficulté : depuis le 1^{er} degré (), à l'intention des débutants, jusqu'au 6^e degré (), pour les instrumentistes plus confirmés.

D'autre part, chaque morceau (jusqu'au niveau 4 ()) fait l'objet d'un enregistrement sur disque : piano + trompette sur la face A ; piano seul sur la face B. Cet accompagnement piano pourra constituer l'auxiliaire précieux qui obligera l'élève à une inflexible rigueur tout en apportant plus d'attrait au jeu de l'instrument.

Daniel GUYOT

- Premier Choral ()
- Barcarolle ()
- Chanson douce ()

3 PARTITIONS + 1 DISQUE, sous une jaquette

Serge LANCEN

- La Trompette de Westminster ()

LA PARTITION + 1 DISQUE, sous une jaquette

Guy TOUVRON

- Essai dans le style ancien ()

LA PARTITION + 1 DISQUE, sous une jaquette

Antonio RUIZ-PIPO

- Trois petites pièces pour trompette et piano ()

LA PARTITION + 1 DISQUE, sous une jaquette

Antoine CASEZ

CINQ PETITES ETUDES DE J.B. ARBAN

- Etude n° 1 - Prélude ()
- Etude n° 2 - Comme un air de Donizetti ()
- Etude n° 3 ()
- Etude n° 4 - Le Grelot ()
- Etude n° 5 - Barcarolle ()

5 PARTITIONS + 1 DISQUE, sous une jaquette



EDITIONS

J.M. FUZEAU S.A.

B.P. 6 - 79440 COURLAY - Tél. (49) 72.22.13



dent Fédéral en profita pour rendre hommage à l'activité musicale de haut niveau que réalisent ces Sociétés.

La réception à la salle des illustres de la Mairie d'Agen fit suite au Congrès.

L'ensemble de trompettes de l'École Nationale de musique d'Agen se fit entendre au cours de la réception, conduite par M. Fondriest.

Prirent la parole MM. Massol, au nom de M. le Maire, Ciran, Président Fédéral et Lacaze, Premier adjoint au Maire. Assistait à la cérémonie également Mme François Poncet, représentant son mari, Président du Conseil général de Lot-et-Garonne.

Un repas de plus de 100 couverts fut servi aux congressistes au restaurant du Marché-Gare d'Agen et entre chaque service, l'Ensemble des cuivres d'Agen fit retentir ses belles sonorités, à la manière des soupers du Grand siècle.

Election du Bureau du Comité Fédéral

Le 2 mai, réuni à la salle municipale de la Pergola à Caudéran, le Comité Fédéral s'est réuni pour élire son Bureau. Il est composé comme suit : Président, Henri Ciran, Vice-présidents, Jean-Claude Fondriest, Mme Auger Conseil, Ferdinand Dufois, Daniel Malville.

Secrétaire général, Gilbert Boissou ; Secrétaire adjoint, Guy Venou ; Trésorier Général, Jean Ambroise ; Trésorier adjoint, Deny Noël ; Archiviste, Robert Barrère ; Mme Moreau, déléguée au secrétariat ; Raphaël Valdiserra, délégué aux Récompenses ; Fondriest Jean-Claude, délégué aux Assurances ; Ferdinand Dufois, délégué aux Relations avec Jeunesse et Sports et Temps libre ; Guy Venou, délégué-rapporteur aux Statuts et questions administratives ; Gilbert Boissou, délégué aux Examens Fédéraux ; Désiré Darmenté, Président de la Commission fédérale des Examens.

BOURGOGNE

Saône-et-Loire

Nécrologie



Chalon-Estudiantina en deuil

Lundi 30 avril, Charles Thevenot nous a quittés. C'est avec stupeur et peine que nous avons appris le décès de cet homme qui grâce à sa sagesse, sa bonté sa connaissance des hommes et des problèmes, a marqué la vie de notre société, durant la cinquantaine d'années qu'il lui a consacré. Aussi étions-nous nombreux, jeunes et moins jeunes, à nous recueillir dans la petite église Sainte-Thérèse où pour la dernière fois, nous étions en sa présence.

Charles Thevenot est entré à Chalon-Estudiantina en octobre 1920 comme 2^e mandoline, puis à la demande du chef, il passa au pupitre des mandoles où il s'affirma comme un musicien compétent sur qui l'on pouvait compter. Il fit partie du comité, comme archiviste en 1926 et Président en 1953. Jusqu'en 1974, c'est-à-dire pendant 21 ans, il dirigea la société avec compétence. Sa sagesse, sa clairvoyance des problèmes humains lui permirent de former un noyau d'amis qui aimaient la musique, mais qui aimaient surtout leur société, qui aimaient se retrouver après la répétition pour faire une partie de cartes et manger une rondelle de saucisson « Chez Robert » ; il avait fait comprendre à tous qu'il y a « la musique », mais qu'il y a aussi tout le reste et que l'un ne va pas sans l'autre. C'est ainsi que la franche camaraderie, la bonne humeur, qui se dégageaient de sa personne devenaient communicatifs et n'entraient point, bien au contraire, les résultats d'Estudiantina sur le plan musical : il fut en effet, le Président de l'accession à la division d'honneur, récompense suprême pour tous les musiciens.

Charles Thevenot fut récompensé comme il le méritait, par le gouvernement avec la médaille du gouvernement en 1949, par la Fédération musicale de Saône-et-Loire, et bien sûr par la Confédération Musicale de France avec, en 1981, une des plus belles médailles, celle des vétérans avec étoile, décernée aux musiciens, comptant 58 ans de service et 70 ans d'âge.

Charles Thevenot laissa, pour raison de santé, la présidence de Chalon-Estudiantina, en 1974 ; mais il ne quit-

tait pas vraiment la société car son cœur y restait profondément attaché ; il avait tant apporté, durant ces longues années que son éloignement laissait un énorme vide. C'était un peu la fin d'une époque : l'époque de la manille et des « Saint-Charles » mais Charles heureusement durant ces 21 ans de présidence, nous avait beaucoup appris : il nous avait appris à être honnête avec soi-même et envers, les autres, à être modeste et à faire de la musique avec ses moyens et surtout, il avait créé ce climat de franche camaraderie qui est à la base de la réussite dans tout mouvement associatif.

A présent le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre n'est-il pas de perpétuer ses grands principes, de poursuivre dans la même voie de sagesse et d'amitié ?

Certes, les hommes passent, les goûts les habitudes changent, mais les grands principes doivent demeurer, dans la ligne de conduite de Charles Thevenot.

CHALON-ESTUDIANTINA

Le Président
D. BOURGEON

BRETAGNE

Finistère

Landerneau L'orchestre de l'école de musique lauréat de la journée J.M.F. à Quimper

Dimanche dernier 14 avril, les J.M.F. organisaient à Quimper, un concours ouvert à tous les musiciens amateurs du Finistère.

Des orchestres de rock, jazz, blues, groupes vocaux, harmonies étaient représentés. Dans la catégorie Harmonie, le jury a été unanime pour décerner la 1^{ère} place à l'orchestre de l'Association Philharmonique de l'Elorn, dirigé par Roland Delemailly.

Chaque groupe ou soliste devait présenter un programme ne dépassant pas 20 mn. Le Chef d'orchestre avait choisi pour la circonstance : Te Deum de Charpentier Judex de Gounod, Fame de Gore, il était une fois dans l'Ouest de Ennio Morricone.

Le public landerneen suit avec intérêt l'évolution de cet orchestre, et apprécie ses progrès.

Cette première place à l'échelon départemental encouragera et stimulera certainement les musiciens et leur dirigeant.

L'orchestre se rendra le 13 mai à Rennes, pour participer à la finale des rencontres régionales des J.M.F. et se met au travail dès maintenant, pour essayer de figurer en bonne position dans le classement définitif.

Landerneau Association philharmonique de l'Elorn - concert annuel

Cette année, pour la 1^{re} fois, l'orchestre de Chateaulin se rendait à Landerneau pour animer la première partie du programme.

Ce très jeune orchestre dirigé, tout comme l'orchestre de Landerneau, par Roland Delemailly débutait par la « Marche High School Cadets » de J.-P. Sousa. Tous les morceaux exécutés étaient courts mais joués avec application, sous l'œil admiratif des parents. Certaines œuvres, comme Captain Vidéo de Chattaway et Rock Around the Clock de Freedman, ont été particulièrement appréciés.

A l'entr'acte, avait lieu la remise de décoration :

- 1^{re} lettre de félicitations à : Erwann Cevaer, Véronique Cabon, Laurence Abjean, Gisèle Madec, Georges Le Jeune.

- Médaille de bronze : Christian Gallo.

En l'absence de Monsieur Galinier, c'est Madame Dincuff, adjointe à la culture à Landerneau, qui devait remettre les récompenses.

En 2^e partie, l'orchestre de l'Association Philharmonique, plus étoffé que l'orchestre de Chateaulin, et sous la baguette énergique de Roland Delemailly se mettait en marche avec « Monsieur de la Fayette » de S. Laurent, et poursuivait par : Le Barbier de Séville de Duclos, l'Arlésienne de Bizet, Judex de Gounod « Les Patineurs » de Waldteufel. Portrait Percussion de Nowak, la Guerre des Etoiles de J. Williams, From the Movie « Fame » de M. Gore, My Fair Lady de Loewe et terminait par Discology de Osterling.

Brest

Le concert de printemps de l'Harmonie Municipale

Vendredi 13 avril, à 20 heures 30, l'Harmonie Municipale de Brest, donnait son traditionnel concert de Printemps à la Salle Cerdan. Malgré le soleil printanier, qui inondait encore la pointe de Bretagne, le très fidèle public de l'Harmonie Bretonne était venu écouter et encourager ses musiciens.

Ce concert débutait par une prestation de l'Orchestre Junior qui, sous la direction de son sympathique chef, Monsieur René Petit, exécuta successivement :

« La marche Héroïque » de Jeffrey Taylor, qui dès les premiers mouvements, nous montra l'assurance de Lionel Fichan, le jeune percussionniste de l'Orchestre.

« Tv's Comedy Hits » une sélection de grands airs américains due à un arrangement de Paul Jemmings.

« La Belle au Bois Dormant » de Tchaikovski suivant un arrangement de Ted Péterson fut interprétée avec grâce.

La première partie de ce concert se termina par un « Rock and Roll » de David Whit arrangé par John Edmonson.

Les nombreux applaudissements et rappels qui ponctuèrent chacun de ces morceaux témoignent du travail effectué par nos jeunes musiciens et leur chef.

Après quelques instants d'entracte, pour le plus grand plaisir de tous, ce concert se poursuivait, avec l'Harmonie Municipale, sous la baguette de René Petit, par l'interprétation de :

« Gazza Ladra » ouverture de l'opéra bouffe de Rossini, qui nous a permis d'apprécier tout l'esprit pétillant et la vitalité éblouissante de Rossini que Stendhal a baptisé le « Voltaire de la Musique ». Ce morceau nous a également autorisés à juger la justesse et la précision des trois solistes : Michel Hoffmann au Hautbois, Pierre Louis Ducreux au cor et Denis Burgaud à la clarinette.

« Nostalgie de Prats » de Jean Gaurfiau rappela à beaucoup leurs vacances catalogues, pays de la sardane, danse toujours bien vivante dans la région de Prats de Molo. Florence Le Gallo au piccolo et Michel Hoffmann au Hautbois surent donner toute sa valeur au rôle de la Ténora catalane.

Ce concert se terminait par un extrait du « Ballet de Sylvia » de Léo Delibes qui nous permit d'écouter successivement 4 passages : « Prélude », « Les Chasseresses » « Pizzicati » et « Cortège de Bacchus » ponctués par le cor de Pierre Louis Ducreux.

Après les chaleureux applaudissements et les nombreux rappels, cette soirée se terminait sur une marche de J. Devogel « Mach III ».

(Ille-et-Vilaine)

Corps Nuds

Festival de l'orgue

Pour la première fois, cette année Corps Nuds participait au festival de l'orgue le 12 novembre. Le but de cette manifestation, comme partout en Bretagne, est de mieux faire connaître le Patrimoine instrumental qui est le nôtre. En effet, dans le canton de Janze, il existe seulement trois orgues : à Janze, Amanlis et Corps Nuds. Les deux premiers ont déjà été restaurés et il s'avère qu'il est grand temps de faire de même pour celui de Corps Nuds qui donne

de sérieux signes de faiblesse.

C'est pourquoi, cette année Corps Nuds s'est rattaché à l'A.D.D.M. afin d'essayer d'entreprendre une éventuelle restauration. Il serait peut-être bon que chacun de nous prenne conscience de la valeur qu'il possède en cet instrument puisque l'orgue est un bien communal. Il serait donc de notre devoir de tenter l'impossible ; bien sûr des subventions pourraient nous être accordées mais elles seraient bien loin sans doute de suffire. Souhaitons que de bonnes volontés s'unissent pour lancer une campagne en vue de cette restauration.

Pour ce qui est du concert de cette année, les chorales de Janze et Corps Nuds sous la direction de Noëlle Guyard ont interprétés aussi bien des chants sacrés que folkloriques. Le public, grâce au système vidéo aimablement prêté par Monsieur Rimpot, a pu écouter et voir à la fois les organistes Alain Crocq et Christophe Guyard médaillés d'Or au conservatoire de Rennes. L'Harmonie, sous la direction de Albert Burgazzi, tenait une grande place et a su enthousiasmer le public par son répertoire diversifié. Tirons un grand coup de chapeau à trois de nos musiciens médaillés d'Or au conservatoire de Rennes : Paul Orhant au saxophone, Claude Pierrard à la clarinette, Frédéric Burgazzi au trombone.

Regrettons tout de même si peu de spectateurs pour un concert de qualité. Dominique Desmots

Louvigné du Désert

Echos du concert de la fanfare Saint-Martin Louvigné du Désert

Samedi 28 avril, la fanfare Saint-Martin et son groupe dansant donnaient leur concert annuel en la salle du cinéma Jovence.

Devant une bonne assistance de parents et d'amis, les musiciens sous la direction de M. François Brault interprétèrent un programme varié : « Le Clairon de Moudros de H. Goitre Amazing Grace trad Irlandais dans un arrangement de Willy Hautvast - Provence de M. Bout Les Dragons de Noailles de Semler Collyery - Colonel Bogey de Kenneth-Alford - Le rêve passe de Ch. Helmer arrangement de G. Pares - Symphonietta de Albert Thiry - Marche du Souvenir de René Cardon et une Farandole de Paris de Dino Margelli.

Les auditeurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements à nos musiciens qui se trouvèrent ainsi récompensés du travail de plusieurs mois.

L'orchestre « Junior » formé uniquement de jeunes musiciens de l'Ecole



Municipale de Musique de Louvigné interpréta sous la direction de M. Jérôme Gendron, professeur de trombone à l'Ecole de Musique « Alleluia » de A. Sauzede et Mélodie Anonyme. Le public ne ménagea pas ses applaudissements à cette jeune formation qui se produisait pour la première fois.

Trois jeunes élèves de la classe de saxophone de Mlle Gênelot eurent aussi leur part d'encouragements : Sophie Legrand, première année d'instrument interpréta fort bien Mini Romance de Pierre Max Dubois, Dominique Thomas nous tint sous le charme d'un conte de Versailles de Willy Van Dorsselaer, Hervé Lambert interpréta « Petite suite en Saxe » de A.-J. Dervaux. Ces trois jeunes étaient accompagnés à l'orgue par M. F. Brault.

En début de la seconde partie, le groupe dansant sous la direction de Mme Annick Fourreau interpréta des danses d'Allemagne et d'Espagne. Chacune de ces prestations fut également saluée par de chaleureux applaudissements.

Le Président remercia l'assistance et exprima sa joie aux musiciens les félicitant pour leur travail et les encourageant à poursuivre leurs efforts pour aller de l'avant. Une excellente soirée pour tous auditeurs et musiciens qui fera date dans les annales de la société. F. Brault

Harmonie Municipale de Rennes

Parmi les prestations les plus marquantes de l'Harmonie, en ce début de Mai, on retiendra :

- Le concert du samedi 5 donné dans l'enceinte de la « Foire aux Antiquaires ». Si ce concert s'est trouvé quelque peu perturbé (les caprices de

la météo ont fait qu'il a été entrecoupé d'averses), il n'en a pas moins été de bonne qualité.

- Le dimanche 6, à 16 h 00, dans le magnifique jardin du Thabor et devant un important auditoire, l'Harmonie donnait un concert très apprécié. La section « fanfare » s'était jointe à elle pour interpréter trois pas redoublés :

- Majorette-chef de L. Delbecq et R. Martin.
- La Montalbanaise de Rangerard.
- Cherbourg de Paul André.

A l'ouverture, la baguette était confiée à Michel Lepage, sous-chef de musique. Puis l'Harmonie que dirige Gérard Range interprétait successivement :

- La fantaisie « Rendez-vous à Marseille avec Vincent Scotto » sur un arrangement de M. Philibert
- Lasso de Jean Brouquieres
- Dede sur les principaux airs de l'opérette de H. Christine arrangé pour Harmonie par Francis Coiteux
- La fantaisie Jazz « Travelling Through U.S.A. de John Darling »

- Le mardi 8 mai : spectacle donné au vélodrome de Rennes à l'occasion de la Fête de la Victoire 1945 avec la participation de l'Harmonie pour la partie musicale.

Morbihan

Lorient Les concerts de l'Amicale des accordéonistes lorientais.

Le samedi 18 février 1984, dans le cadre de l'OLAC (Office lorientais d'Action culturelle) se sont produits les 2 quintettes de l'Amicale des accordéonistes lorientais au Palais des Congrès.

Le quintette élémentaire exécutait devant un public très attentif un morceau d'André Pernet « Polka Perlen ». Le quintette supérieur lui, jouait : « Le Calif de Bagdad » d'A. Borliden.

Huit jours plus tard, le 24 février 1984, c'est toute l'Amicale qui se produisait à l'Eglise de Plœmeur pour un concert, organisé par l'ADMAP (Association pour le développement musical et artistique de Plœmeur). Le petit ensemble (des enfants de 7 à 13 ans) dirigé par Mlle Lysiane Le Bourhès puis le quintette élémentaire, un duo, puis le quintette supérieur et enfin le grand ensemble dirigé par M. Ferry Bertok nous a fait voir l'accordéon sous un jour nouveau. Lui-même déclarait à la presse : « Cette soirée, est une occasion de découvrir un autre répertoire que celui que l'on assimile volontier à cet instrument. L'accordéon est un instrument noble ».

Et c'est à Plœmel, le samedi 3 mars, que l'Amicale des accordéonistes lo-

rientais faisait salle comble. Un public nombreux a applaudi et a été très surpris par un programme très varié, autant du petit ensemble que du grand et par une interprétation très soignée. L'école intercommunale de musique Plœmel Maucon qui organisait ce concert est restée sous le charme pendant plus de 2 heures.

L'amical des accordéonistes lorientais nous a annoncé son 25^e anniversaire qu'elle fêtera lors de son concert de gala le dimanche 15 avril 1985 à Lorient au Palais des Congrès.

Lorient Brillants succès des concerts du 60^e anniversaire de l'Union Chorale Lorientaise

Samedi 17 mars en soirée et dimanche 18 mars en matinée, le Palais des Congrès à Lorient a fait le plein pour les concerts du 60^e anniversaire de l'Union Chorale Lorientaise.

Tout avait été mis au point pour que nos choristes offrent au public deux concerts de qualité, succès mérité pour ce festival du chant choral, animé par des chorales lorientaises.

L'Union Chorale Lorientaise a voulu présenter les différents genres du chant en groupe et elle a réussi à nous entraîner dans cette féerie chantante.

Tout d'abord la chorale « Kanerien an Oriant » dirigée par Jean-Marie Airault, avec bombardes et binious dans des extraits de la Cantate « Ar march dall » de René Abjean, merveilleuses pages de musique bretonne. Puis venait « l'accord parfait lorientais » avec chœurs et solistes dans des passages de « Monsieur Beaucaire » d'André Messager sous la baguette de Madame Carado professeur d'Art lyrique. Moment très remarqué.

La scène était laissée ensuite aux choristes de « L'Engoulement » qui firent un tour de chant alliant la musique de la Renaissance, à la variété et au folklore, très bel ensemble mené par Jean-Noël Lanoe, puis tous ces choristes et l'Union Chorale Lorientaise se retrouvaient pour chanter un émouvant Négro Spiritual « Kumbaya ».

En 2^e partie, la place était laissée à l'Union Chorale Lorientaise composée de 27 chanteurs hommes, 2 guitares, 1 mandoline, 2 accordéonistes, et dirigée par M. Bernard Dupont.

Leur plaisir de chanter est tel que ces hommes ont voulu multiplier leur amour du chant choral par deux en se regroupant aussi au sein des « Gabiers d'Artimon » amoureux des chants de marins.

Mais ils ont su aussi élargir leur palette et ils nous chantent avec autant d'enthousiasme et de talent les meil-

leurs morceaux des « Compagnons de la Chanson » ou encore « Les Corons » de P. Bachelet ou « Potemkine » de Ferrat. Bref, un spectacle de qualité qui aura fait l'unanimité auprès des 2.000 spectateurs venus les applaudir et qui prouve la vitalité du Chant Choral à Lorient.

Verdi. La « Symphonie des Jouets » de Léopold Mozart attribuée à Haydn ouvrit la partie harmonique de ce concert. La transcription est faite pour petite harmonie, ce qui permet de mettre en valeur les pupitres de clarinettes, flûtes, saxophones et les accessoiristes qui, en imitant les oiseaux et les jouets d'enfants, semblaient s'amuser.

Avec « Orphée aux Enfers » d'Offenbach, ce fut le grand moment de cette soirée et l'occasion d'entendre à la clarinette solo Jean-Pierre Collet, au cor solo, J.-C. Dardeau, au cor solo Eric Raboteau, à la flûte solo Florence Duval et au bugle solo Jean Aumont. Les différents thèmes de cette œuvre furent allègrement interprétés par les musiciens et le final (thème de French Cancan) fut majestueusement enlevé avec brio sous la conduite magistrale du chef.

La Musique municipale passait ensuite à la musique récréative dite « de variété » avec une pièce de Leroy Anderson : « The syncopated clock » (l'horloge syncopée) où les percussions nombreuses se devaient d'imiter les battements d'horloge.

Le public eut ensuite le plaisir de se voir présenter un instrument rarement mis en valeur, le xylophone dans « Serenade for a Picket Fence » de Norman Leyden où le soliste Stéphane Maillot montra son talent et sa dextérité. La

partie harmonie se termina avec un modley de Marvin Hamlisch : « There playing our song », regroupant des thèmes modernes de chansons américaines à succès. La batterie et l'harmonie clôturèrent cette première partie avec « Cusset-City » de Philibert, une marche moderne.

En seconde partie, le Quatuor de clarinettes de Rouen composé de Pascal Caraty, Jean-Louis Touche, Didier Héranval et Rémy Métayer fut une première audition de cette formation à Amboise. Ils interprétèrent différentes œuvres, notamment la « Sonate en sol mineur » d'Albinoni, « l'Aria de la suite en ré majeur » de Bach et « Le Vol du Bourdon » de Rimsky Korsakov qui permit au public d'apprécier toute la virtuosité et le talent des interprètes. A la demande générale, ils durent même reprendre cette pièce.

Le Quatuor de clarinettes de Rouen fit place au Quintette de cuivres Pro Arte composé de Patrice Caraty, Claude Soudain (trompettes), Fabrice Moreuse (cor d'harmonie), Bernard Hulot (trombone) et Martial Josparina (contretuba). Ces musiciens tous lauréats des Conservatoires nationaux de région firent un brillant exposé de leurs techniques et de leurs possibilités. Ils donnèrent un répertoire très varié allant de J. S. Bach à Scott Joplin en passant par un pot-pourri de chan-

CENTRE

Indre et Loire

Grand concert de la Musique municipale au théâtre Beaumarchais

Devant une assistance nombreuse malgré tous les concerts et manifestations aux alentours, la Musique municipale d'Amboise a une fois de plus remporté un franc succès le 24 mars dernier ; concert où elle avait invité le Quatuor de clarinettes de Rouen et le Quintette de cuivres Pro Arte.

En lever de rideau, la Musique municipale ouvrit la soirée sans son chef avec « Mach III » de Devogel, un indicatif pour Orchestre d'Harmonie. Pascal Caraty arriva pour clôturer cette courte pièce. Puis tambours et clairons vinrent se joindre à l'Harmonie pour donner le « Défilé d'Aïda » de Philibert tiré de l'Opéra du même nom de

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

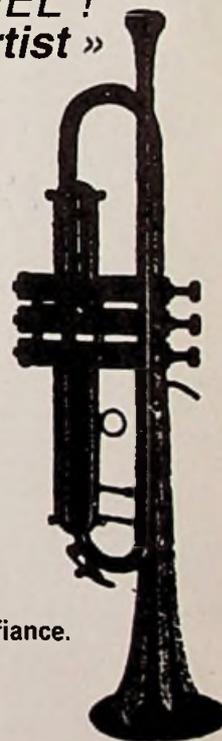
TROMPETTE, en ut et si b	840	1.110
CORNET, si b	1.010	1.335
BUGLE, si b	1.175	1.485
ALTO, mi b	1.690	2.295
BARYTON, si b	2.325	3.105
BASSE, si b à 4 pistons	3.250	4.350
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	9.950	12.180
TROMBONE, à coulisse	1.150	1.420
TROMBONE, à pistons	3.410	4.400

SAXO SOPRANO, si b	3.990
SAXO ALTO, mi b	3.990
SAXO TENOR, si b	4.510
SAXO BARYTON, mi b	8.030
CLARINETTE, si b super ébène	1.670
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.650

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE





sons enfantines françaises écrit par Georges Barboteu, professeur de cor au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris. Christian Baron, leur présentateur, prit son trombone pour former un sextet afin d'interpréter un arrangement de la « Petite Musique de Nuit » de Mozart. Bref, un vrai régal pour les mélomanes !

Ce concert de gala se termina par la « Danse des Violons » des frères Jean-Jean pour clarinettes solos et l'Harmonie municipale d'Amboise.

Ce concert fut à tous points de vue un succès en qualité, en finesse et l'interprétation du répertoire présenté. Malgré tout, une petite fausse note, en ce qui concerne le nombre d'Amboisiens présents à des soirées de cette qualité pour encourager la formidable équipe qu'est maintenant la Musique municipale d'Amboise dirigée par un jeune et dynamique chef Pascal Caraty.

A l'issue du concert M. Gaudet, président de la Musique municipale, ne manquait pas de remercier tous ceux qui avaient œuvré pour le succès de cette soirée. Il saluait tout particulièrement M. Debré, Maire d'Amboise, qui avait bien voulu honorer de sa présence ce concert de gala, ainsi que les membres du Conseil municipal et d'administration de l'Ecole de Musique.

Loiret

Patay 12 et 13 mai 1984.
Festival régional de la musique.
La musique de l'Air du Bourget
et la Musique de la
Gendarmerie Mobile.

Le festival régional organisé par la fanfare de Patay avec le concours de la Fédération et de la municipalité aurait

attiré un plus nombreux public si le temps avait été moins capricieux.

Le concert d'ouverture du samedi soir 12 mai où se produisait à la salle des fêtes pour la première fois, la Musique de l'Air du Bourget, 80 exécutants, a donné un programme de choix sous la direction du Commandant B. Delli. Ce concert d'un niveau musical élevé a retenu l'attention d'un public un peu clairsemé mais combien satisfait par un programme varié choisi pour la circonstance avec en 1^{re} partie :

Une nuit sur le Mont Chauve de M. Moussorgsky

Rapsodie Norvégienne de E. Lalo
Poème du feu de I. Gorkovsky
Intermède tambours - batterie fanfare

Prémices de Devogel
Syncopated Buglers de R. Cardon
Au pas Mininettes de Delbecq-Goutte

En ballade de J. Devogel
Trois jeunes tambours de J. Devogel
Musique légère et de variétés
La grande aventure J.-D. Bennet et Tartarin

Mouvement perpétuel de J. Devogel
Bunch Obones de R. Fote
Buglers Holliday de L. Anderson
Jeu d'hiver de P. Devevey
Clarinette candy de L. Anderson
Sweet carolina charleston de Penders

Marche américaine de Souza
Ensemble musique et batterie fanfare

Troïka et variations de J. Devogel

A cette fin de concert, M. André Thomain Président de la fanfare remercia les personnalités présentes, et l'assistance et présenta les excuses de plusieurs personnalités, en particulier celle de M. Petit, Président des sociétés musicales de la Région Centre à noter dans l'assistance la présence de M. Tartarin, compositeur de l'œuvre « la Grande Aventure » qui est présentée au public et très applaudie. M. Thomain remercia également le Commandant B. Delli, qui n'est pas un inconnu pour les Patichons, étant venu plusieurs fois à Patay avec la Musique de l'Air de Chartres dont il assurait la direction. Cette formation de la Musique de l'Air du Bourget et son chef sont également très applaudis.

La journée du dimanche 13 mai débute par un office musical en l'Eglise de Patay avec la Musique de la Gendarmerie Mobile sous la direction du Lieutenant Cervia qui interprète le programme suivant :

- Marche du sacre du prophète de Meyerbeer
- Bist du Seigneur de J.-S. Bach
- O Jésus que ma Joie demeure J.-S. Bach
- Tollite Hostias de Saint Saëns

Plusieurs personnalités arrivées le matin, M. Henri Petit, Président des Sociétés Musicales de la Région Cen-

tre, M. Carreau Vice-président du Conseil Général, Maire de Patay assistent à l'office religieux de même que les adjoints et plusieurs Conseillers Municipaux.

En début d'après-midi à 13 h 30 accueil des 14 sociétés qui prennent part à ce festival. Le centre ville aménagé, décoré et pavoisé pour la circonstance aurait pu accueillir un grand nombre de personnes restées à la maison en raison du mauvais temps mais principalement du froid qui régnait au cours de l'après-midi. 4 défilés avaient lieu dans le centre ville. Toutes les sociétés sont à féliciter pour leur excellente tenue. Elles se produisent sur un podium spécialement aménagé à partir de 14 h 45.

La batterie fanfare « L'Etoile de sermaises du Loiret » 35 exécutants. Directeur J.-C. Brière interprète « Michel Strogoff et Roncevaux ».

La batterie fanfare « de Lailly en Val » 40 exécutants. Direction chef M. Derus donne « simplece et Caravelos ».

La batterie fanfare « l'Echo de la Forêt de St-Lyé » 45 exécutants interprète « Les Essarts et la Marche des Alpes ».

La fanfare d'Autainville (Loir-et-Cher). 24 exécutants. Direction J. Niot. Société remarquable très bonne prestation, interprète « La Fête des Moissonneurs » fantaisie de M. Delachevalerie.

La fanfare d'Antenay. 35 exécutants. Direction M. Cajigas interprète « Le Grenadier du Caucase » et « Aïda ».

La fanfare « l'espérance de Gidy » 40 exécutants direction M. Vilain interprète « la Marche de La Lyre » et « Country Cookin ».

La fanfare « d'Epreds en Beauce » 50 exécutants. Direction J.-F. Richomme donne : « La Marche Héroïque de Papelard » et « China Marcha ».

La fanfare de « Terminiers » (Eure-et-Loire) 45 exécutants. Direction M. Foiret interprète « Brasilia Carnaval ».

L'Harmonie de Voves (Eure-et-Loire) 45 exécutants direction M. Verger interprète « Rendez-vous à Marseille avec Vincent Scotto ».

La fanfare de St-Benoit-sur-Loire 45 exécutants. Direction M. Lavollée interprète « Brazilian Bombschell ».

La batterie fanfare de Livry-Gargan 40 exécutants. Direction M. Millet interprète « Echos de Picardie ».

La fanfare de Cravant 55 exécutants. Direction M. Philippe interprète « La Fraternelle » et « Myriam ».

L'Harmonie de St-Jean-de-Braye 50 exécutants. Direction M. Moullé interprète « 8½, musique du film de Fellini ».

En raison du froid, le responsable du festival demande à plusieurs sociétés, l'exécution d'un seul morceau au lieu des deux prévus - qu'elles soient remerciées en espérant que les exécutants ont compris. Pour clore

cette première partie le morceau « Saint-Cyr » est joué avec brio sous la direction du chef de musique de Patay.

Pour écouter la dernière partie du festival et en raison du mauvais temps le concert de clôture donné par la Musique de la Gendarmerie Mobile Formation d'Honneur, a lieu à la salle des fêtes de même que la remise des récompenses.

Programme du concert

Chant de Gloire de F.P. Loup.

Ouverture du Domino noir de Aubert.

Marche des soldats de Robert Bruce inconnu. 14^e siècle.

Marches militaires n° 1 et 2 de Schubert.

Vieilles batteries Napoléoniennes.

Marche de la Garde Consulaire à Marengo de Furgeot.

Renégade de Osterling.

Badinage de J. Devogel

Country Western de H. Walters

Chinoiserie de J. Devogel

Ty Roock de Andreies.

M. André Thomain, Président de la fanfare remercie à nouveau toute l'assistance, en particulier plusieurs personnalités présentes dont M. Porthault, député, M. Yves Carreau Vice-président du Conseil général, Maire de Patay, M. Henri Petit, Président de la Fédération Musicale de la Région Centre, de plusieurs Maires du Canton, des Maires des sociétés Participantes des adjoints et Conseillers municipaux de Patay, du représentant de M. le Colonel de la Base de Bricy, du chef de Brigade de Gendarmerie de Patay, de M. le Curé Maunoury etc. présente également les excuses de M. Vilatte, Vice-président de la Confédération Musicale de France, de M. le Préfet du Loiret, de M. le Colonel de la base aérienne de Bricy, du Commandant de Gendarmerie du Loiret, de M. le Maire de Voves, de M. Sebastien Abel, Membre du Bureaux des Sociétés Musicales de la Région Centre etc.

M. Thomain s'adresse au lieutenant Cervia Chef de la Musique de la Gendarmerie Mobile et à sa Formation

pour lui présenter les éloges de l'assistance, ponctuées bien entendu par les applaudissements du public. Pour clore cette journée, M. Petit, Président de la Fédération accompagné du MM. Carreau, Vice-président du Conseil général et Maire de Patay et de M. Porthault, député procèdent à la remise des récompenses le tout clôturé par un vin d'Honneur offert aux personnalités, Présidents et Directeurs de sociétés.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Haute-Marne

Le Congrès 1984

Le Congrès de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne s'est tenu le dimanche 6 mai 1984 dans l'ancien cinéma « le Palace » acheté et transformé en salle des fêtes par la Municipalité de Saint-Dizier (52), sous la présidence de M. Faillenot, son président qu'entouraient les administrateurs élus.

Ouvert à 9 heures, le Congrès fut d'une haute tenue et d'une grande qualité. Les débats, s'ils ressemblèrent fort à ceux des années précédentes (les « sujets » à étudier étant tellement complexes) eurent au moins le mérite d'être très « détendus » et témoignèrent d'un vif intérêt de l'assistance, vu le nombre et la fréquence des interventions.

La plus suivie, applaudie et commentée fut celle de M. Pierre Reinlé, Vice-président de la Fédération et président de « l'Alerte de Troyes » dont voici les principaux points (le texte intendo de son intervention étant destiné aux pages générales de notre journal) ;

- créées pour perfectionner les

chefs et éducateurs de nos sociétés, les « journées pédagogiques sont devenues souvent, faute d'une insuffisante participation de leur part, des journées axées surtout sur le perfectionnement de jeunes instrumentistes ;

- tendance louable, dans son dessein, mais dangereuse pour les sociétés d'amateurs, à viser les buts des Conservatoires, berceaux surtout de futurs musiciens professionnels ;

- niveau trop élevé des examens fédéraux exigeant au moins 10 années d'études pour atteindre le niveau supérieur ;

- nécessité (sans décourager les jeunes) de les perfectionner dans les limites du raisonnable, dans les nombreuses Ecoles de musique créées dans nos sociétés pour en faire des amateurs fidèles et non des artistes occasionnels, grâce à des dirigeants alliant foi et bénévolat ;

- obligation pour nos Fédérations de ne pas s'éloigner de nos groupements d'amateurs et de les soutenir dans leur tâche de formation visant un niveau élevé mais raisonnable.

A l'issue du Congrès, vers 11 h 30, se produisirent successivement :

- l'Harmonie de « l'Union des jeunes bragards »,

- la « Batterie-Fanfare municipale de Saint-Dizier » (morceaux modernes et batteries napoléoniennes),

- l'orchestre d'Harmonie de l'Ecole de musique de « l'Union des jeunes bragards », qui furent chaleureusement applaudis. Les André Guyot, directeur Jean Maulandre, directeur de l'Ecole de musique, Daniel Lerebourg, chef de l'orchestre de l'Ecole de musique le maintenant émérite clarinettiste Gabriel Bonneville notamment pour l'U.J.B., le directeur Médard de la Batterie-Fanfare municipale peuvent être fiers du travail qu'ils ont accompli et des résultats qu'ils ont obtenus !

A l'issue de ce concert, un vin d'honneur fut offert par la municipalité bragarde et un repas amical mit le point final à cette journée au restaurant « l'Arbre d'Or » à Angerville (55).



OFFREZ EN FIN D'ANNÉE
à vos amis, membres honoraires
un
CALENDRIER
avec la photo des membres
de votre société

Demandez le catalogue illustré des nombreux modèles
à **L'IMPRIMERIE SIMATIS**
rue Cussinel, 42100 St-ETIENNE ☎ (77) 32 60 70

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

**ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES**

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques

Ses pressage sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aude

2^e concert de l'orchestre philharmonique Narbonnais

Samedi 16 juin à 21 heures dans la salle des synodes et en présence de 450 personnes environ, nous avons vécu un événement artistique exceptionnel qui marquera certainement une date dans la vie Narbonnaise : un Orchestre Symphonique est né par la configuration de leur premier concert offert à un vaste public, venu nombreux, malgré cette période peu favorable (examens de fin d'année, élections, coupe d'Europe de Football).

Pour atteindre ce résultat, il a fallu de long mois de travail individuel et de répétitions, la volonté de quelques promoteurs, avec au premier rang, plusieurs professeurs de l'Ecole Municipale de Musique et son Directeur Sébastien Espuna qui se retrouve avec la baguette de chef d'orchestre, l'opiniâtreté et l'enthousiasme du jeune Président Georges Espuna, enfin les encouragements, l'aide matérielle et financière de la mairie.

Et de deux ! Pourrions-nous dire en effet :

- Salle des Synodes comble une deuxième fois
- Accueil enthousiaste d'un public charmé.

Pour ce deuxième rendez-vous le programme était de choix dans la diversité :

« La marche funèbre d'une marionnette » de Gounod, ébauche d'une suite burlesque, nous fit admirer les sonorités chaudes et envoûtantes des deux clarinettes mimant avec malice l'enterrement en grande pompe d'une marionnette tuée en duel.

« L'ouverture de la chauve souris » de J. Strauss, œuvre délicate mais bien rendue par le pupitre de violons.

« 1^{er} mouvement de la symphonie du nouveau monde » d'Anton Dvorak, qui par son classicisme et sa clarté, préfigure celle de l'œuvre entière.

La célèbre « Marche de Radetzky » de J. Strauss père, permettait à la salle de communier avec l'orchestre.

Puis ce fut au tour de trois professeurs de l'Ecole Municipale de Musique de nous interpréter, deux mouvements du Trio en UT mineur de Beethoven.

Mesdames Banco au violon, Becherelli au piano et Monsieur Ferrier au violoncelle, nous firent apprécier leurs qualités de concertistes : attaques franches et un bon phrasé, donnant de la sensibilité à cette œuvre.

L'orchestre reprenait avec la « Marche Hongroise » d'Hector Berlioz ; dans ce morceau d'une ampleur grandiose, nous avons remarqué le pupitre de trombones remarquable, donnant à cette œuvre le volume sonore et l'éclat qu'elle demande.

« La Valse » extraite du « Ballet de Coppélia » de Léo Delibes nous fit revenir quelques années en arrière.

Le programme se terminait par les « Scènes Pittoresques » de Massenet avec la « Marche », l'air de Ballet où le pupitre des 5 violoncellistes se mit en valeur, « L'Angelus » avec l'entrée des cors et « La fête de bohème » pour finir.

Le public comblé fit l'accueil le plus vibrant et émouvant aux musiciens réclamant un premier rappel. L'orchestre interpréta « L'ouverture prélude » de Carmen. Et ce fut une deuxième ovation, le public debout réclamant et obtenant une deuxième rappel. Les musiciens interprétèrent à nouveau la « Marche de Radetzky » qui fut scandée par les battements de mains du public.

Quel encouragement que cette assistance et cette chaleur communicative pour nos artistes narbonnais dont la « foi soulevant les montagnes » de l'indifférence vient de réaliser cet événement :

Un orchestre Symphonique de 50 musiciens dans notre région !

Hérault

Lansargues

Comme tous les ans, à l'occasion du 1^{er} mai, l'Union Musicale a donné un concert sur la place St-Jean, pendant l'apéritif fraternel offert à la population par la municipalité.

La chorale du 3^e Age de Lansargues participait à ce concert. L'Union Mu-

sicale avait mis à son programme : Dixieland, Balthazar (Marche Américaine), chansons des rues de Delbecq, Le Postillon de Longjumeau de A. Adam, Festival de Trénet, Amora (Paso Doble).

Le samedi 19 mai, l'Union Musicale offrait sa soirée annuelle à ses membres bienfaiteurs et honoraires et aux familles de ses musiciens. Dans une salle bien remplie, la séance fut ouverte par les élèves de la classe de chant du Conservatoire de Sète que dirige Madame Francine Gouzes, c'est Madame Mouret qui était au piano. Ensuite, les élèves de l'école de danse classique du Centre culturel de St-Brès, que dirige Madame Ricard-Bousquet, obtinrent un beau succès. Après l'entracte, notre président Henri Estève remercia la nombreuse assistance de son soutien, les amis musiciens qui nous apportent régulièrement et bénévolement leur précieux concours, les professeurs et élèves du Conservatoire de Sète et Madame Ricard-Bousquet qui a des attaches à Lansargues.

Ensuite, l'Harmonie dirigée par son chef Jean Castan joua : Dixieland, Balthazar Marche Américaine de Cover, l'ouverture de Carmen de Bizet, le Postillon de Longjumeau de A. Adam, Sur un marché persan de Kerelbey, la Housarde Valse Militaire de Louis Ganne et en bis Amora Paso-Dole de Darling.

Ce concert fut très apprécié des spectateurs qui, par des applaudissements répétés, manifestèrent leur satisfaction.

Concert de fin d'année à l'Ecole municipale de musique

Vendredi 22 juin avait lieu en la salle de la Maison du Peuple de Capestang, le concert de fin d'année donné par l'ensemble des élèves de l'Ecole municipale de Musique. On notait dans la salle, pour notre plus grand plaisir, la présence de Mme André Perez, Présidente de l'Association des parents d'élèves du Conservatoire municipale de Béziers, M. Bernard Nayral, maire de Capestang, Conseiller général, M. Georges Gimié, Président de l'Harmonie Municipale, M. Jean-Pierre Gisbert président du Foyer Rural. Messieurs André Galy, vice-président des sociétés Musicales du Midi et Lucien Miéchamp trésorier des sociétés musicales du Midi, excusés, n'ont pu se joindre à nous.

La présentation était confiée à Mme Sylvie Gisbert animatrice de l'atelier théâtre au foyer rural et M. Michel Bargas un des meilleurs éléments de l'atelier chant du foyer rural.

Le coup d'envoi était donné par

l'Harmonie Municipale dirigée par M. Jo Garcia, avec deux pas-redoublés, « Altière » de Fernand Andrieu et « Sous l'aigle double » de J.F. Wagner. Place ensuite aux différentes classes et instrumentistes avec « Cadet Roussel » chanté et accompagné par les trompettes, clarinettes, percussions et piano, ainsi que « Au près de ma blonde » sur un arrangement de R. Arvay, « Le petit cheval » de G. Brassens, « Le petit pont de bois » de Y. Duteil, « Le petit cordonnier » de R. Revil.

Le piano pour sa part nous a permis d'entendre Christel Albert dans « Scherzo » de Diabelli, Anne Cabrol dans « The entertainer » ragtime de S. Joppling, Delphine Huc, dans « Sonatine en sol majeur de Diabelli, Claude Nayral dans « Pages choisies » de Richard Clayderman, William Zaperera dans le 2^e mouvement de la sonate N° 10 de Mozart. Le piano à quatre mains était, cette année, servi par M. Jo Garcia, professeur à l'École Municipale de Musique et successivement Anne Cabrol dans « Romance et Allegro Alla Turca », Christel Albert dans « Allegro scherzo » et Delphine Huc dans « Allegretto », pièce extraites d'une suite de Diabelli.

Accompagnés au piano, nous avons apprécié à clarinette, Eric Martinez dans « Pièce brève » de A. Ribaud, Laurent Villa dans « Petite Fleur » de S. Bechet et la « Grande Fantaisie » pour piano clarinette de Brepsant. A la trompette, Pierre Moulet dans « Cloches de Bretagne » de Léon Legron, Philippe Castell dans « Allegro de la sonate » pour piano et trompette de Vêraccini, et « Retiens la nuit » de G. Garvarentz. Quatre duos de clarinettes arrangés par J. Lancelot sur des musiques de Czeni, Brahms, Hoffman et Pleyel nous ont été présentés par Eric Martinez et Laurent Villa. La « Paloma », célèbre habanera a été jouée en duo de trompettes par David Cauquil et Philippe Castell. La flûte à bec a pris part au concert, nous l'avons entendue avec Delphine Huc dans « Je reviens chez nous » accompagnée au métallophone par Anne Cabrol.

l'orgue par Jérôme Garcia et au piano par Jo Garcia, puis avec Florence Bellamain et William Zaperera dans « Andante » du concerto N° 3 en sol majeur de Vivaldi, « l'Adagio » de Haydn et « Sarabande » de Händel accompagnée à l'orgue par Jo Garcia. Le concert devait se terminer par « Le Triomphe », fantaisie pour trombone piano de L. Blémant interprétée par M. Georges Gimié, président de l'Harmonie municipale, au trombone, et M. Jo Garcia responsable de l'École municipale de musique, au piano.

Après l'effort, le réconfort, c'est devant le verre de l'amitié que tout le monde s'est retrouvé souhaitant longue vie à la musique dans notre petite ville.

Capestang

Le palmares de l'école municipale de musique

Solfège :

– Barthes Cedric (2^e mention) Gil Isabelle (2^e mention) Maurel Audrey (2^e mention).

– Caumette Cécile (3^e mention) Jeannot Cécilia (2^e mention) Junger Christelle (2^e mention) Misery Laeticia (2^e mention) Moulet Agnès (2^e men-

tion) Tailhades Agnès (2^e mention) Tarraga Fabien (3^e mention).

– Cabrol Laurent (2^e mention) Garcia Christelle (2^e mention) Pages Carine (2^e mention) Planques Valérie (2^e mention) Séréna Gilles (3^e mention) Séréna Joël (3^e mention) Amiel Sylvain (2^e mention) Marchadier Magali (3^e mention).

– Castell Philippe (1^{er} mention) Cauquil David (2^e mention) Garcia Jérôme (2^e mention) Martinez Eric (3^e mention) Moulet Pierre (2^e mention).
– Zaperera William (1^{er} mention).



LIMOUSIN

Le 83^e congrès de la C.M.F., vu par des jeunes... !

Les 28 et 29 avril dernier, au théâtre Rutebeuf de Clichy, se tenait le 83^e congrès de la Confédération musicale de France.

Les 22 régions de la métropole (Corse comprise) et la Guadeloupe avaient envoyé une délégation plus ou moins importante de représentants des différents départements qui les composent. Parmi les quelques deux cents personnes présentes, trois jeunes, entre autres, représentaient la Fédération du Limousin.

Bien des comptes rendus seront faits sur ces deux journées, aussi nous n'entrerons pas dans le contenu des divers rapports présentés. Nous nous contenterons d'un simple constat, qui devra être lu par tous comme une critique constructive, ne cherchant en aucun cas à nuire à quiconque, et surtout pas à la C.M.F.

Après la lecture des rapports moraux, financiers et autres, suivit une polémique : pour 25 F d'augmentation de la cotisation de chaque société adhérente. Bref, près de 3/4 heure perdus pour écouter le même refrain

que dans les assemblées départementales ou régionales.

Le temps d'une pose et c'était le premier intermède musical : un quatuor (guitare & mandolines) d'une qualité indiscutable. Mais hélas les quatre jeunes musiciens devaient jouer devant une petite moitié de l'auditoire prévu, l'autre moitié continuant sa polémique ailleurs !

Sans parler des allées et venues incessantes... La première qualité d'un musicien n'est-elle pas de savoir écouter, et la moindre des politesses de ne point déranger l'exécutant d'une œuvre !

Après le dîner, l'Harmonie de Clichy devait exécuter avec maestria un certain nombre d'œuvres variées... quel dommage que vous, nos jeunes musiciens n'avez pu assister à ce concert ; entre les deux prestations de l'Harmonie de Clichy, c'est un limousin, Michel Becquer, le célèbre trombone, qui devait faire preuve de virtuosité, se jouant bien des caprices des projecteurs. Michel Becquer, un bel exemple de simplicité.

Après la seconde partie, la Chorale de Clichy devait se joindre à l'harmonie et achever ce concert dans la bonne humeur.

Le lendemain dimanche, il fallait élire le Conseil d'Administration de la C.M.F. : soit 23 membres (1 par fédération régionale) et les textes étaient



clairs sur ce point. Et voilà l'honorable assemblée qui repart dans la polémique qui défend telle manière de voter, qui refuse tel candidat...

Pendant le dépouillement, Monsieur Fleuret, Directeur de la musique et de la danse au Ministère de la Culture, devait prononcer son discours très attendu. Monsieur Fleuret semble bien connaître certains problèmes de la musique chez les amateurs, et il porte un intérêt certain à la C.M.F. et au travail qu'elle accomplit.

Cependant lorsque Monsieur Fleuret compare la « musique » en France et à l'étranger, en se félicitant d'avoir en France près de 5 millions de musiciens amateurs, il oublie que des négociations avec le Ministère de l'Éducation Nationale pourraient permettre d'avoir déjà plus de 10 millions de musiciens scolaires, et la musique n'en sortirait que plus forte !

Connaissez-vous par exemple beaucoup d'orchestre de lycée ?

Pouvez-vous toujours pratiquer votre instrument lorsque vous êtes en pension ?

Combien de « cours de musique » tournent au chahut organisé...

Enfin, avez-vous essayé de donner une audition dans une école primaire ?

Essayez et bon courage si toutefois vous êtes autorisé à y pénétrer (après les démarches obligatoires, bien entendu !)

Longtemps après le départ de Monsieur Fleuret, les résultats sont proclamés : 1^{er} tour : 17 fédérations ont un élu, il faut donc un 2^e tour. Et voilà un bon sujet de polémique...

Pendant le dépouillement, une assemblée réduite à écouté un quintette de cuivre. Beaucoup de délégations ont déjà quitté le théâtre.

Bilan de ce Congrès : 23 élus au Conseil d'Administration.

2 bonnes heures de polémique stérile. Pas de réunion en commission, donc pas de synthèse.

Beaucoup de temps et d'argent gâché.

Alors, nous qui constituons les sociétés de musique, sans lesquelles il n'y aurait pas de président local, ni départemental, ni régional, ni de bureau à la C.M.F., nous disons à nos représentants nouvellement élus :

« N'OUBLIE PAS
QUI T'A FAIT ROI »

Roger-Paul Cardot
clarinettiste

Société de Musique d'Evaux-les-Bains
(Creuse)

LORRAINE

Une série d'articles qui nous avait été envoyée par la Fédération de Lorraine a été égarée et nous n'avons malheureusement pas pu les passer dans les journaux de décembre ou janvier.

Nous le déplorons, d'autant plus que nous n'avons pu ainsi rendre hommage à Monsieur Ghisalberty, directeur de l'Harmonie municipale de Montigny-les-Metz.

Voici ces articles avec toutes nos excuses pour une circonstance indépendante de notre volonté mais que nous regrettons infiniment.

Montigny-les-Metz

Moselle

Charles Ghisalberty, directeur de l'Harmonie municipale, n'est plus.

Charles Ghisalberty avait 36 ans lorsqu'il a été victime d'une chute de pierre dans les Haute-Alpes où il passait ses vacances en famille.

Professeur d'informatique à l'École Nationale d'ingénieurs de Metz, Charles Ghisalberty était par ailleurs un excellent musicien. Animateur né, il se donnait sans compter pour faire partager son amour de la musique. Ainsi avait-il pris des responsabilités dans de nombreux groupes ou associations à Metz et à Montigny.

Ancien professeur de l'École municipale de musique, il dirigeait depuis 1979 l'Harmonie municipale dont il avait su rapidement faire une formation brillante et réputée.

C'est à la fête de l'Harmonie qu'il dirigea son dernier concert public, prélude au feu d'artifice du 13 juillet.

Au cours des semaines précédentes,

il était allé donner l'aubade dans les quartiers de la ville.

Pour mieux faire partager sa passion, avec quelques amis de l'Orchestre Philharmonique de Lorraine, il avait créé « l'Ensemble Instrumental de Montigny Lorraine ». Nombre de Montigniens se souviennent d'avoir vibré sous la baguette de Charles Ghisalberty, lors des concerts Vivaldi, Bach, Mozart, qui s'étaient succédés depuis un an à la salle Europa.

Le 11 août dernier, en l'église Notre Dame de Metz, ses très nombreux amis étaient venus lui rendre un ultime hommage.

Petite-Rosselle

Concert spirituel de l'Harmonie des Houillères du bassin de Lorraine

Un événement extraordinaire, a été la venue de l'Harmonie des H.B.L. dimanche 20 novembre 1983, en l'église paroissiale de Petite-Rosselle.

Un concert d'une très haute tenue, dirigé avec maestria par M. Raymond Klam, directeur, et M. Henri Mayer, chef de l'ensemble des chœurs réunis, appartenant aux quatre Chorales de Petite-Rosselle.

La participation de M. Marc Weber, jeune organiste, a été très remarquée et fortement applaudie.

Devant une église comble, M. l'abbé Stauder, curé de la paroisse, adressait de cordiales paroles de bienvenue à toute l'assistance, et plus particulièrement à l'Harmonie et aux Choristes.

Parmi l'assistance, on notait la présence de M. le sous-préfet de l'arrondissement de Forbach, de nombreux élus locaux, de la Direction des Houillères, et des représentants de la Fédération des Sociétés Musicales de la région Lorraine.

Le chanoine Nassoy, Maître de chapelle de la cathédrale de Metz présenta le programme dans les détails.

Le concert débuta par Interludium de Hautwast, interprété par l'Harmonie, se poursuivit par « Wachtet Aut » de J.-S. Bach par les Chorales réunies ; « Enchantement du vendredi-saint » de R. Wagner par l'Harmonie ; « Alléluia Dieu nous aime », de Ch. Huguenin par les Chorales réunies et « Le chasseur maudit » de C. Franck par l'Harmonie.

Le public ne manqua pas d'applaudir longuement les divers participants dont les prestations furent écoutées avec une grande admiration.

Lors de la deuxième partie, les auditeurs écoutèrent dans un silence religieux les morceaux suivants : « Prélude fugue et chaconne » de D. Buxtehude, interprété à l'orgue par le jeune soliste Marc Weber ; « Seigneur dirige et sanctifie » de G.F. Haendel par les Chorales

réunies ; « Chorale Nun Kommt der Heiden Heiland », von J.-S. Bach, à l'orgue ; « Chant d'apothéose » de G. Charpentier par l'Harmonie et Chorales ; « Chorale in Organo Pleno » de J.-S. Bach, à l'orgue et « Alleluia » de G. F. Haendel par l'Harmonie et Chorales réunies.

Après de longs applaudissements, l'Harmonie sous la direction de M. R. Klam et les Chorales réunies sous la direction de M. H. Mayer entamèrent, à nouveau, l'« Alleluia » de G. F. Haendel, pour clôturer cet après-midi inoubliable.

Forbach

Sainte-Cécile à l'Harmonie

Comme chaque année, l'Harmonie municipale de Forbach a dignement fêté Ste-Cécile, le dimanche 13 novembre 1983.

Favorisée par le beau temps, cette fête a connu une réussite totale et l'Harmonie avait innové en assistant à l'office religieux célébré en l'église de Bellevue et en donnant un concert très apprécié sous la direction de M. Rémy Koch, directeur de l'Harmonie.

Après quoi tous les musiciens et leurs invités dont M. Bousch, maire de Forbach, conseiller général de la Moselle et président de l'Harmonie, accompagné de son épouse, se sont retrouvés autour d'une excellente table préparée par M. et Mme Meloccaro, restaurateurs à l'auberge « du Cheval d'Or » à Forbach.

Comme le veut la tradition, M. Lerch, président de l'amicale, a prononcé une allocution au cours de laquelle il s'est félicité des excellents résultats obtenus par l'Harmonie municipale et dresse un bilan particulièrement positif des activités de l'Harmonie.

Il souhaite la bienvenue à tous les nouveaux venus grossir les rangs de cette phalange musicale municipale (10 jeunes recrues au total).

A ce sujet M. Lerch devait notamment déclarer « En 1982, à la Ste-Cécile nous nous étions fixés un objectif prioritaire : le recrutement ». Il est en bonne voie de réalisation comme vous venez de la voir.

De nombreuses décorations devaient être remises par MM. Bousch, Bellion et Boitel.

M. Lerch eut l'agréable tâche d'annoncer à M. Bousch que l'amicale des musiciens de l'Harmonie municipale lui offrait un cadeau souvenir en reconnaissance des 30 années de présidence et de soutien, tandis que Mme Bousch se voyait remettre une superbe gerbe de fleurs.

Parmi les décorés citons :

MM. Baur et Balthazar Médaille Fédérale Junior

M. Cattani Jean Jacques Médaille Fédérale Or

M. Jacques Gaston Médaille C.M.F. Bronze

M. Bauer Raymond Médaille C.M.F. Argent

MM. Eynius Bernard et Koch Rémy Médaille C.M.F. Or

MM. Luxembourger Nicolas et Kerber Amandus Médaille des vétérans avec étoile

M. Bourdige Jean Médaille des vétérans avec palmes

MM. Chiaramonte Enrico et Hector Edy Diplôme d'honneur du Ministère de la Culture

BASSE-NORMANDIE

Calvados

Caen

La fraternelle

Une année d'exception. Des événements exceptionnels.

Avoir cent ans et n'avoir peut-être jamais été aussi jeune, tel est le visage que présente la Fraternelle à ses amis qui sont toujours plus nombreux.

Avec l'aide de la Municipalité de Caen et grâce au travail d'un noyau dynamique de sociétaires entraînés dans le sillage de son Directeur André Bellis, des événements exceptionnels ont ponctué et vont ponctuer l'année 1984.

Quel meilleur choix pouvait-on faire pour donner le départ des festivités que d'inviter l'harmonie de la Garde Républicaine ? 1 600 personnes déjà toutes acquises à la Garde, précédée de sa réputation particulièrement nantie, ont applaudi cette formation qui n'a pas besoin d'être présentée aux lecteurs de notre journal. C'était le 16 mars dernier, sous la direction de Maître Roger Boutry... Quelle excellente soirée.

Traditionnellement, la Frat' offre un concert de gala à ses membres bienfaiteurs au mois de juin. Cette année, la tradition a été respectée mais, si 1984 est l'année du Centenaire, c'est aussi l'année du 40^e anniversaire du Débarquement des troupes alliées en Normandie et le concert figurait au programme des manifestations organisées dans le cadre de la commémoration de ces années douloureuses mais porteuses de tant d'espérance. Lourde responsabilité mais responsabilité stimulante et une fois de plus, tout le monde a répondu présent et chacun s'est mis au travail pour monter un programme digne de l'événement. Victime de son succès mais très fière de l'engouement qu'elle a suscité, la Frat' a du offrir deux concerts le samedi 16 juin à 15 et

à 21 h avec une première partie composée de la façon suivante :

LE ROI D'YS - ouverture

Edouard LALO

POEME DU FEU

Ida GOTKOVSKY

CANTO DI SERA et CANZONE

Elliot A. Del BORGIO

PAVANE

Morton GOULD

TRAIN DE PLAISIR polka

Johann STRAUSS

En seconde partie, une formation réduite accompagnait le tromboniste Michel Becquet dans le Concerto de Haendel. Quelle place auriez-vous choisie ? derrière le pupitre avec la responsabilité et l'honneur de jouer avec un tel virtuose ou dans la salle en se glissant dans une salle comble pour profiter au maximum du talent de Michel Becquet ? talent qu'on ne présente plus et que je ne présenterai pas. Vous me le pardonnerez tous car une réputation qui a fait le tour du monde mériterait une « critique » que je n'ai pas à rédiger. Technique et sonorité de rêve pour une œuvre écrite pour hautbois et transcrite pour trombone par Michel Becquet lui-même. Quel moment.

Pour terminer, une œuvre grave et sérieuse s'inserrant dans le cadre des manifestations du Débarquement et symbolisant les souffrances endurées par des milliers d'hommes : la Cantate Liberté. La Frat' avait réuni 300 choristes et ses Directeur et Directeur-adjoint, A. Bellis et Christian Lecomte avaient laissé la baguette à son auteur Roger Calmel. Les spectateurs ont accueilli cette pièce avec d'autant plus d'enthousiasme que deux charmantes jeunes filles, hôtesse de l'Ecole Internationale Tunon, qui présentaient le programme n'avaient pas omis de préciser que La Cantate Liberté avait été créée par La Fraternelle il y a maintenant 23 ans.

L'exécution de cette très belle cantate fut un moment grandiose et aussi très émouvant - Roger Calmel à la tête des 400 exécutants ne fut pas le moins ému - le public lui fit d'ailleurs une grande ovation méritée. Signalons que les 300 choristes réunis grâce à Robert Denis, le responsable du secteur « chorales » de la Fédération musicale de Normandie venaient des chorales de l'Université du 3^e âge de Caen, l'Accordée d'Ifs. - l'Orphéon de Bayeux - l'Ensemble Gabriel Fauré de Lisieux et l'Ensemble Vocal de Trouville.

Prochain rendez-vous :

- Théâtre Municipal avec la participation du Quatuor de Saxophones Daniel Deffayet et du Quintette de cuivres de l'Orchestre National de France.
- Sainte Cécile le 15 décembre. Un siècle de musique. Rétrospective des meilleurs moments de la Fraternelle avec la complicité de la classe de danse du Conservatoire de région.



Manche

Saint-Lô (Orchestre de L'Harmonie de la ville de) Triomphe à Notre-Dame

Pourquoi ce titre ? A cette question on peut répondre que l'espoir est devenu réalité.

Après les moments difficiles qui avaient entraîné, en même temps que des réductions d'effectifs, un abaissement du niveau dans le choix des œuvres exécutées, un nouvel élan a été donné.

Déjà, l'intérim accepté par M. Genvrin avait stoppé l'hémorragie, permis un retour au sein du groupe de membres qui s'en étaient désintéressés. Le concert de Sainte-Cécile 1983 en fut le résultat.

Un nouvel horizon s'est ouvert quand le retour de M. Ferdinand Koch à la direction de l'Ecole de musique et des divers ensembles, dont l'orchestre d'harmonie, a été annoncé et s'est réalisé.

Lors de la première rencontre, le premier objectif envisagé était la célébration à Saint-lô du 40^e anniversaire du débarquement allié dont la date correspond au début des bombardements et combats ayant entraîné la destruction quasi totale de la ville et la mort d'un nombre important de ses habitants. Ces destructions faisaient suite à une longue période d'occupation et, par la même, de privation de liberté.

Aussi, le choix ambitieux des œuvres fait par M. Koch ne pouvait mieux correspondre au but recherché et leur exécution, à l'issue de l'office religieux célébré en l'Eglise Notre-Dame à la mémoire de toutes les victimes, en être le naturel prolongement.

Voilà pourquoi, le mercredi 6 juin, à 21 heures 30, l'Eglise Notre-Dame s'est trouvée remplie d'un public faisant

face à l'orgue devant lequel une estrade en gradins avait été installée et où ont pris place la Chorale de l'Ecole de musique avec, comme chef des chœurs, Martine Allain Alves Montero, et l'Orchestre d'harmonie de la ville de Saint-Lô.

Signalons que pour les besoins de la cause et à titre exceptionnel, les sièges de la grande nef avaient été laissés mobiles et que, rien qu'en les retournant, les fidèles nombreux présents à l'office se trouvaient en place pour le concert et ce sans mouvement de foule.

Le concert débutait, Orchestre d'harmonie seul, avec « Mors est Roland », une œuvre de Jacques Chaillet, très difficile tant sur le plan de l'exécution que de la direction.

Elle retrace musicalement l'agonie de Roland blessé à Roncevaux, vallon boisé des Pyrénées, assurant l'arrière garde de l'armée de Charlemagne contre les attaques des « Sarrasins » (non donné au moyen-âge par les occidentaux aux Musulmans).

On y distingue les appels de Roland avec son olifant et les « répons » qui résonnent dans la vallée. L'œuvre se termine sur un chant funèbre du XV^e siècle.

Notons que cette œuvre mérite d'être commentée avant son exécution pour une bonne compréhension. Pour l'œuvre suivante, « Cantate Liberté », intervient la chorale.

Ecrite par Roger Calmel sur un texte de Paul Eluard et Daniel Duret, pour chœurs et orchestre d'harmonie, cette œuvre nous conduit vers ce mot « Liberté » par de très belles mélodies et l'ensemble et la voix d'Alain Bouet, baryton solo.

En seconde partie, une seule œuvre prévue au programme, mais elle est d'importance puisqu'il s'agit de la « Symphonie funèbre et triomphale », d'Hector Berlioz.

Cette œuvre avait été commandée à Berlioz pour être exécutée à l'inauguration de la colonne de la Bastille, le 28 juillet 1840, 10^e anniversaire de la Révolution de 1830.

Après un office commémoratif dans l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, le cortège funèbre se rendit à la Place de la Bastille.

Là, c'est Berlioz qui parle : « J'ai placé les trompettes et tambours sur le devant de manière à pouvoir leur donner le mouvement en marchant moi-même à reculons... ».

Il marchait en tête des musiciens, en uniforme, dirigeant l'exécution avec un baton (et non avec une épée comme on l'a généralement dit)... « La Marche Funèbre » et aussi l'Apothéose ont été « dites » six fois,...

A l'arrivée du cortège Place de la Bastille, le clergé donna la bénédiction religieuse tandis que résonnait le mouvement lent « Oraison Funèbre » avec son solo de trombone.

Notons que par le concert de ce 6 juin 1984, l'exécution de cette « Oraison Funèbre » a permis au public Saint-Lô d'apprécier le talent et les très belle sonorités du trombone solo, Alain Jedraszcyk, qui a remarquablement exploité les difficultés qu'elle présente.

Si l'on excepte quelques ennuis pour certains auditeurs sous forme de résonances dues à l'accoustique en certains points de cette grande église, c'est triomphalement qu'ont été accueillies les œuvres interprétées. Le travail préparatoire avait été intense car il fallait, pour beaucoup de jeunes, s'intégrer à l'orchestre et pour l'ensemble se surpasser. Et si la durée de quelques répétitions s'en est trouvée prolongée, le résultat obtenu a été pour chacun une très belle compensation.

Le jeudi 21 juin, à l'occasion de la « Journée Nationale de la Musique, l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Saint-Lô et celui des jeunes de l'école de musique ont donné chacun un concert sur le parvis de l'Eglise Notre-Dame avec des œuvres choisies à cette occasion.

Concert Sainte-Cécile de l'Union Lyrique Municipale

Ce concert traditionnel s'est déroulé le dimanche 11 décembre au Théâtre Municipal devant une salle comble, sous la présidence de M. J. P. Gondrefroy, Conseiller général, Maire de Cherbourg, et en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on reconnaissait : M. R. Allix, Président, MM. Jacquet et Le Crest, Vice-Présidents.

Maurice Caens, lequel, rappelons-le, vient de fêter ses trente années de direction, avait parfaitement équilibré son programme, tant sur le plan géographique que sur celui des genres. L'Union Lyrique interprétait en effet, dans la première partie du concert, des pièces de Purcell, pour l'Angleterre, Wagner pour l'Allemagne, Granados pour l'Espagne et Rossini pour l'Italie.

Une fois de plus notre harmonie s'est acquittée à son honneur d'une tâche très délicate, que ce soit dans l'ouverture de Rienzi, l'intermezzo des Goyescas, ou dans l'ouverture de la Gazza Ladra. Le public put ainsi apprécier Mme Bienvenu à la grande flûte, Mme Mauger au Piccolo, O. Gourlay au Hautbois, G. Kemblinsky à la clarinette, S. Flambard au basson et H. Levaufra au cor.

Chacune de ces nationalités se retrouvait en seconde partie dans le

genre « léger » et « bon enfant ». Les œuvres furent exécutées avec beaucoup de décontraction par les musiciens visiblement de bonne humeur. Les demoiselles percussionnistes s'en donnèrent à cœur joie dans les rythmes espagnols et napolitains pour le plus grand plaisir du public. Il fallut bisser...

On attendait le « final » sur lequel planait un certain mystère. L'on vit alors arriver sur scène la Batterie-Fanfane, dirigée par Amédée Rivière et l'excellente chorale « La Chamade » animée avec beaucoup de talent par Miguel Jordana. Le mystère résidait dans le choix du morceau qui allait être exécuté et dont Maurice Caens voulait faire la surprise à M. le Maire de Cherbourg, auquel l'exécution était dédiée. Il s'agissait de la *Marche des soldats de Turenne* (intitulée aussi : *Les dragons de Noailles*) qui fut gaillardement enlevée par le magnifique ensemble de 110 exécutants constitué par « La Chamade » et l'Union Lyrique. L'audition fut saluée par de chaleureux applaudissements. Elle fut, elle aussi, bissée.

Cette marche lente mettait fin au remarquable concert Sainte-Cécile 1983. Le public se retira très satisfait en souhaitant que se renouvelle l'expérience Choral-Harmonie qu'il venait d'entendre.

Orne L'Aigle

Concert de la société symphonique

Samedi 25 février 1984. Salle Lucien Heil. Direction : Raymond Lapie.

Abandonnant le répertoire classique habituel, la Société Symphonique donnait à son public assidu un programme composé de marches, valses et polka datant de la Belle époque.

Le concert débutait par une marche d'Auguste Zurfluh : « Marche rosé » et se poursuivait par une mazurka d'Antonin Jouberti : « Un bal chez le ministre ».

« L'hymne à l'amour » de Marguerite Monnot permettait d'évoquer le souvenir d'Edith Piaf.

« Three Jolly Sailorman » (Trois joyeux marins) une fantaisie musicale d'Edrich Siebert permettait aux 3 clarinettes de la formation : Maurice Philippon ; Michel Dugué et Florence Chevalier de se mettre en valeur.

C'était ensuite un moment de poésie avec « L'âme des poètes » de Charles Trenet.

Un air de Dédé « Dans la vie faut pas s'en faire » de Christiné nous rappelait qu'il y a une vingtaine d'années la Société Symphonique a donné dans le vieux cinéma des Archers à peu près

toutes les opérettes du répertoire.

La première partie se terminait par « Retraite croate » de Gabriel-Marie ce qui permettait à René Soursas, sous-chef de remplacer Raymond Lapie au pupitre de direction.

Un intermède du Quintette à vent de l'Aigle direction et trombone : Raymond Lapie ; clarinettes : Jean Poter et Florence Chevrier ; basson : Jacques René et flûte : Véronique David permettait d'entendre quelques airs folkloriques allemands : *Jetzt gehts los, Im tiefer Keller sitz ich hier, Grad aus dem Wirtshaus, Bier her ainsi que Amour et Printemps* d'Emile Waldteufel (c'est l'indicatif de l'émission Ciné-club) et une œuvre pleine de délicatesse « Gavotte Stéphanie » d'Alphonse Czibulka.

La deuxième partie reprenait avec un galop de Georges Krier « le Starter » suivi d'une valse de Jules Desmarquois « Sourire Champagne ».

« La marche indienne » de Sellenick évoquait l'Inde au temps de la colonisation anglaise. Nous revenions à l'opérette française avec quelques extraits de « Pas sur la bouche » de Maurice Yvain. Et le concert se terminait par deux marches « Les gars de France » de Maurice Gracey adaptation de la célèbre chanson viennoise de Franz Lehar « Nechledil ».

Et la « Marche Parisienne » de Louis

GERARD BILLAUDOT EDITEUR

14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS - (1) 770.14.46

Michel RICQUIER

L'utilisation de vos ressources intérieures

Ce nouvel ouvrage fondamental concerne la pratique instrumentale.

Il faut bien penser que l'instrument de musique est accessoire, que le jeu instrumental se fait grâce à l'instrument principal, celui qui fait TOUT : l'unité corps mental.

Vous y trouverez développées diverses techniques telles que la notion de « hara », la relaxation, l'utilisation du mental (concentration, visualisation intérieure), les biorhythmes. Leur mise en pratique est facilitée par des exercices souvent illustrés.

Cet ouvrage vous donne les moyens de stimuler et de développer vos ressources intérieures afin de progresser toujours, de repousser sans cesse les limites de vos possibilités.

Parution été 1984

GERARD BILLAUDOT EDITEUR

14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS - (1) 770.14.46

SOLFEGES DANS LE STYLE ITALIEN

de Nicole PHILIBA

– Volume 1 : 25 leçons tonales de solfège très facile (débutant)

Livre de l'élève 20,30 F
Livre du professeur 43,90 F

– Volume 2 : 25 leçons de solfège chanté (préparatoire)

Livre de l'élève 20,30 F
Livre du professeur 36,90 F

– Volume 3 : 25 leçons de solfège en clés de sol et fa 4^e (élémentaire)

Livre de l'élève 27,80 F
Livre du professeur 59,20 F

– Volume 4 : 25 leçons de solfège en clés de sol et fa 4^e (moyen)

Livre de l'élève 34,20 F
Livre du professeur 59,20 F

– Volume 5 : (supérieur) à paraître.



HAUTE-NORMANDIE

Eure

Festival des chorales normandes à Bernay. Eclatant succès

Après le Calvados et la Manche, c'est l'Eure, en sa bonne ville de Bernay qui devait accueillir cette année, le « Festival de Chant Choral » de la « Fédération Musicale de Normandie », le 18 mars 1984.

Et ce sont nos amis de la chorale « La Charentonne » ayant à leur tête Messieurs Blet, Directeur et Canu Président, qui eurent à assurer pour la plus grande part, l'accueil de leurs amis choristes venus de divers points de la région. Ils s'acquittèrent de cette tâche, il faut le dire, avec beaucoup d'empressement et de gentillesse.

Comme ses prédécesseurs, ce 5^e festival fut marqué par le succès, enthousiasmant autant les participants que les spectateurs venus en si grand nombre assister à cette « Première à Bernay » (selon l'expression de la Presse locale) que l'on put grandir un moment d'avoir à refuser du monde, en dépit des vastes dimensions de la grande et accueillante Salle des Fêtes de Bernay. Il est vrai que les auditeurs-spectateurs, venus ce jour-là, n'eurent pas à le regretter, si l'on en juge par les applau-

dissements nourris qui saluaient la présentation et les prestations de chaque chorale.

L'on put ainsi apprécier successivement les talents de :

La chorale « Amundivilla » de Mondeville.

La chorale de l'Université du 3^e âge de Caen.

La chorale « l'Accordée » d'Ifs.

La chorale « La Charentonne » de Bernay.

L'ensemble vocal de Trouville.

L'ensemble vocal « Gabriel Fauré » de Lisieux.

En une suite de chants remarquablement bien choisis : vaste promenade à travers tous les genres, toutes les époques et tous les styles. Une agréable variété qui, pas un seul instant ne parut lasser un public littéralement conquis par cette « fête » du Chant Choral.

La musique symphonique eut également sa place dans ces concerts grâce à l'excellent Orchestre Universitaire de Caen qui, sous la baguette de Jean-Pierre Clet interpréta avec nuances et délicatesse une « Suite » de l'Opéra « Scipion » de G.-F. Haendel. Cet orchestre de valeur obtint lui aussi, du public, un succès amplement mérité.

Mais le sommet de ce concert exceptionnel fut atteint lorsque l'ensemble des six chorales accompagné par l'orchestre, (quelque 300 choristes et musiciens) interpréta sous la Direction de Michel Blet la « Cantate n° 142 » : « Pour une nuit de Noël » de J.-S. Bach.

Les dernières mesures de cette œuvre magnifique furent saluées par un tonnerre d'applaudissement si insistant qu'il fallut, à la satisfaction générale, bisser le final.

Au soir de ce 18 mars, si le public de Bernay semblait ravi, les choristes ne l'étaient pas moins ; cette excellente journée avait été une réussite à tous points de vue, tant en raison du travail accompli de longue haleine, que par la joie et l'amitié unissant, une fois de plus les participants, heureux de s'être retrouvés et d'avoir réalisé ensemble quelque chose de « beau ».

Mais l'aspect matériel des choses a toutefois une importance non négligeable, c'est pourquoi fut vivement appréciée la qualité de l'organisation, et des moyens mis à disposition par la municipalité de Bernay. Et nous avons été particulièrement touchés par l'accueil de la Direction et du Personnel de service du Lycée Fresnel où fut servi l'excellent repas du midi : fort agréable détente qui effaça totalement les fatigues de la matinée, et contribua, sans aucun doute à parfaire l'atmosphère de toute la journée...

Les organisateurs, les choristes et les musiciens ont également été très sensibles à l'aimable présence des personnalités qui ont bien voulu honorer ce concert : notamment M. Bourdin,

Maire de Bernay, Mme Leturcq, Adjointe aux affaires culturelles, M. Mabile, Conseiller général ; leur présence témoigne de leur intérêt et constitue un précieux encouragement au développement de la musique dans la région, ils en sont très vivement remerciés.

POITOU-CHARENTES

Charente

Villebois-Lavalette

La musique était en fête

La fête nationale de la musique du 21 juin a été célébrée dans notre modeste cité et une soixantaine d'auditeurs de Villebois et des bourgs voisins ont su abandonner pour une soirée le « mol oreiller » de la télévision.

Sous l'architecture de poutres séculaires de nos halles, une dizaine de jeunes musiciens, trompettes, clarinettes, flûte, piano, nous ont fait passer quelques instants agréables avec Shumann, Grieg, Beethoven, Elgar ou Verdi. Une des « Claudes-chanteurs » ajoutait sa voix soutenue par le piano de Pierre Vergnier. Trois petits de la maternelle apportaient, avec Mme Vergnier, le rythme déjà bien réglé de leurs percussions.

Tout le mérite revient à l'animateur, au professeur, à l'amoureux de la musique qu'est Pierre Vergnier, pianiste-compositeur qui, patiemment, avec persévérance, fait partager sa passion à ses élèves. Qu'il en soit félicité et remercié.

Occasion choisie pour remettre à chacun le diplôme décerné par la Fédération musicale de la Charente lors des épreuves départementales. Diplômes de solfège et trompette à Stéphane Péré et Christophe Guérin ; diplôme de solfège et flûte à Isabelle Céméli et Frédéric Mounier ; diplôme de solfège et flûte à Karine Péré et pour les débutants, diplôme de solfège à Laurence et Isabelle Guérin.

Le docteur Fougère, maire, devait remettre les diplômes et féliciter chacun en soulignant tout le mérite du réalisateur de cette aimable soirée de la musique.

Déjà le temps maussade de samedi avait retenu une partie des spectateurs du concert donné à Peuron par la batterie-fanfare des Gardiens de la Paix de Paris : chacun comptait bien alors se rattraper le lendemain avec le défilé dans les rues et la présentation au stade de cette même formation, ainsi que des musiques de Châtelleraut, Neuville, Chasseneuil, Les Sables-d'Olonne dans le sillage des majorettes d'Availles-en-Châtelleraut.

Les musiciens chauvinois qui étrennaient leur nouvelle tenue - blazer

bleu frappé de l'écusson de la ville et pantalon gris — étaient partout à la fois, offrant des programmes et des billets de tombola, plaçant les invités, mais profitant surtout de la merveilleuse prestation des « Gardiens de la Paix » placés sous la baguette de son chef, M. Michel Dubreuil.

Airs militaires, compositions pour batteries-fanfares ou percussions, ont déclenché des applaudissements enthousiastes à chacun des deux concerts dans cette providentielle salle de Peuron. Car bien entendu, dimanche, il n'était pas question de se rendre au stade malgré de timides et trompeurs rayons de soleil au moment d'un minidéfilé escamoté pour raisons d'intempéries.

Voilà donc pour la partie spectacle où les variétés, le jazz, les extraits d'opérettes et les rythmes tropicaux offraient une grande diversité.

Il appartenait à M. Marcel Hélène, vice-président de la Fédération régionale Poitou-charentes, d'épingler alors sur la bannière de la société la médaille d'honneur du centenaire décernée par la confédération musicale de France.

M. Michel Dubreuil, chef de la musique des Gardiens de la Paix, devait profiter de ce moment solennel pour remettre à MM. Rideau et Hélène, une plaquette et un écusson de sa formation en souvenir de cette journée et de la sympathie témoignée à tous ses musiciens.

Pontault-Combault

Dimanche 11 mars 1984

Ce grand rendez-vous annuel, renouvelé d'une manière tacite entre le public et l'Harmonie municipale de Pontault-Combault fut une fois de plus un échange de sympathie et d'encouragements.

Près de 300 spectateurs se sont déplacés ce jour-là à la salle des fêtes J. Brel. Leur chaleureuse présence prouva ainsi que la Musique Populaire possédait encore et toujours sa place parmi les instants de distraction de chacun.

Malgré toutes les sortes de difficultés qui incombent aujourd'hui à nos Sociétés en Région Parisienne ; question de mode de vie, sans doute, il est encore heureux de constater qu'il existe toujours un grand nombre de personnes qui savent témoigner leur soutien et apprécier la musique sous toutes ses facettes. Ce public est également conscient du fait que l'amateurisme n'égale pas le professionnalisme, mais qu'il peut en être très proche ne serait-ce que par la motivation désintéressée que le musicien amateur a de s'exprimer. L'essentiel est perçu par le cœur qu'il apporte à son jeu. De ce comportement, l'interprétation est of-

ferte de manière plus communicative et si parfois le jeu est imparfait, qu'importe, puisque le musicien est aussitôt pardonné.

La baguette de direction voyagea cordialement entre les mains de Mlle Evelynne Bracco et de M. J. C. Burnel.

La première partie du spectacle fut ainsi composée :

L'Harmonie, regroupant une cinquantaine de musiciens, interpréta les œuvres suivantes :

Fleur d'Alsace, une composition originale pour Batterie-Fanfare et Harmonie de Haensler.

L'Ouverture de Carmen de Bizet, toujours d'actualité.

Stop the Cavalry de Lewie.

Can't take my eyes off you, un célèbre hit 82 aux accents très rythmés de Grewe et Gaudio.

Ensuite un certain enthousiasme fut marqué pour l'Orchestre d'accordéons du Conservatoire de Pontault-Combault.

L'ensemble, dirigé par M. Simonet, interpréta quatre pièces tantôt d'inspiration classique, tantôt de tempérament folklorique et très vif.

La seconde partie du spectacle fut amorcée par la chorale : « La clef des Chants ». Cet ensemble vocal, composé par de sympathiques retraités, nous proposa deux airs immortels :

La mer de Charles Trénet

Je chante avec toi liberté (extrait de Nabucco) d'après Verdi.

L'accompagnement musical était assuré par l'Harmonie.

Cette dernière poursuivit ensuite son concert avec les œuvres suivantes : Marching Thru Georgia, célèbre marche américaine de Miller.

Flashes, une fantaisie Jazz de J. Darling.

The Muppet Show Theme, générique du fabuleux groupe de marionnettes « Les Muppets » puis, pour terminer, Salut à Passy, un pas redoublé pour achever ce concert en compagnie de la Batterie-Fanfare.

A l'issue de ce spectacle, des diplômes furent remis par M. Perveyrie, Président de l'Harmonie, à tous les élèves ayant brillamment passé leur examens de solfège et d'instrument.

Afin de justifier le bien fondé de leurs récompenses, ils se regroupèrent à l'entracte pour nous exécuter deux airs soigneusement sélectionnés.

Une prestation remarquable si l'on prend en considération les âges et l'ancienneté relativement modeste de chacun d'eux parmi les rangs de l'Harmonie.

Certains représentants de la municipalité de Pontault-Combault nous firent l'honneur de leur présence. Nous ne manquons pas de mentionner les efforts accomplis vis à vis de l'Harmonie afin de développer sa popularité et de lui procurer un certain confort en regard des besoins qu'elle sollicitait.

L'Harmonie prévoit beaucoup d'activités lors de la saison 84, et tout particulièrement un mini-festival du Musique Départementale qui se déroulera le dimanche 27 mai dans sa localité.

Nous espérons beaucoup de sa réussite.

J.F. Paganini

Fresnay-sur-Sarthe

Concerts de l'école municipale de Musique et de l'Harmonie

Le concert de l'école de musique a été donné dans une salle des fêtes qui ne pouvait contenir tous les auditeurs venus écouter ces jeunes musiciens. La première partie était réservée à l'Harmonie des jeunes composée de 32 musiciens. M. Thérou, le Directeur adapte les morceaux au niveau des élèves dans tous les pupitres. Ainsi avons nous écouté le *Salut au 85^e* avec les tambours et clairons, le *Silence* avec en soliste Michel Rondeau et Laurent Beaunache, actuellement élève au Conservatoire de Rennes, après avoir fait ses premières armes à Fresnay dans la classe de M. Thérou. Ces 2 trompettistes sont voués à un bel avenir musical. Jean Beurin au piano accompagna ensuite Marie-Rose Herisson clarinette, Noël Rondeau au trombone dans une pièce de Claude Thérou, demi-teinte puis Philippe Rondeau tuba dans *Tubacalan* de Claude Thérou.

La chorale des élèves de l'école de musique chanta « C'est bon pour le moral » et « la Columbiana » dans des arrangements musclés de Claude Thérou on bissa alors l'air célèbre des Forbans, « Chante ».

En seconde partie Laurent Beaunache interpréta le « concerto pour trompette » de Claude Thérou avec beaucoup de brio. Ce jeune trompettiste particulièrement doué se destine à la carrière professionnelle et fera certainement un très brillant élément. Le concert permit enfin d'entendre un ensemble de cuivres, un ensemble de flûtes et un ensemble de clarinettes. Ouvert par les tambours de Maurice Souchères, ce concert s'acheva sur les joyeuses notes de cuivres.

L'Harmonie municipale a donné son concert de printemps sous la présidence de Monsieur le Maire et en présence de M. Daniel Hureau, Président de la Fédération Musicale de la Sarthe et de son fils Alain, responsable des examens fédéraux. Sous la direction de René Duval Destin sous chef l'Harmonie de Claude Thérou et la batterie de Maurice Souchères jouaient *Paris-Belfort*. Claude Thérou reprenait la baguette et Duval Destin son baryton pour jouer avec beaucoup de maestria, *Souvenir d'Ostende* Bernard Groult, professeur de clarinette à Fresnay



jouait d'une remarquable façon *Andante* et *Polonaise de Watelle*. Ce professionnel méticuleux possède une musicalité et une technique remarquables.

Night in blue a rappelé Beethoven dans un style 1984. L'Union Fresnoise une marche de concert de Claude Thérou dédiée à son ancien club de football terminait allègrement cette première partie.

En intermède, 4 accordéonistes, élèves de M. Pelletier donnèrent un aperçu de leur travail accompagnés par Claude Thérou au piano et Maurice Souchères à la batterie.

La *Marche de la 2^e DB* commençait la 2^e partie. M. Thérou rappela qu'il appartenait à la musique du lycée d'Alençon, ville libérée par la 2^e DB en 1944 quand cette marche fut jouée par une musique civile la 1^{re} fois.

La danse du Sabre fut rondement enlevée à un rythme soutenu et son exécution s'avéra très heureuse.

Dankeschön Bert Kampfen permit d'écouter plusieurs mélodies modernes groupées dans cet arrangement.

Marche de nuit de Fopy clôtura ce concert presque printanier suivi par une salle pleine et très attentive.

REGION PARISIENNE

Yvelines

Mézières-sur-Seine

2^e Concert de l'Orchestre Départemental des Yvelines

Nous avons eu le plaisir d'être reçu pour le second de nos concerts en la charmante Eglise de Mézières-sur-Seine par Monsieur Fricotté, Maire de Mézières entouré de nombreux membres de son Conseil municipal, ainsi que par Monsieur le curé. C'est Monsieur Grihon, Président de l'Ecole de musique créée seulement depuis no-

vembre 1983 qui en avait pris l'initiative avec son Conseil d'administration, nous les félicitons et les en remercions.

Bien que jeune cette école de musique a déjà 16 élèves placés sous la direction de Monsieur F. Ferron qui est également professeur tout en poursuivant ses études musicales au Conservatoire régional de Rueil-Malmaison, ancien élève et toujours assidu à l'école de musique d'Aubergenville, il est également instrumentiste au Contre tube à l'Orchestre Départemental. Nombreux présidents et membres d'associations nous ont fait l'honneur de venir assister à ce concert qui regroupe plus de 350 personnes malgré le froid et qui surent mettre rapidement une chaude ambiance.

Ce concert commença par l'audition d'un ensemble de cuivres de l'Ecole de musique de Bomefle qui nous interpréta sous la direction de F. Aucher :

- Suite en échos de J. C. Joubert
- Le rondeau de I. Kreiger

Puis l'ensemble d'anches de l'Ecole de musique de Beynes nous joua :

- Le rondeau de I. Kreiger
- Le menuet de Boccherini dirigé par Monsieur J. J. Nuixa.

A ce propos les sociétés invitées étant tombées sur le même rondeau de Kreiger (sans le savoir) nous avons pu, par la même occasion apprécier les différences entre les cuivres et les anches.

Puis les tambours de la Diane d'Aubergenville sous la direction de Monsieur R. Peyre nous firent vibrer avec :

- Le pas cadencé
- Austerlitz
- La marche des éclopés
- Le champ d'honneur
- Le rigodon d'honneur

Chaque société et chaque interprétation furent applaudies comme il se doit, puis nous eûmes un récital du « Jazzogene Band » formation remarquable tant par ses solistes que par son interprétation.

- Take the A-Train - D. Ellington
- Teppy the Tcad - N. Hefti
- Blues Bossa - K. Durham
- That Warm Feeling - S. Nestico
- Pink Panthers - N. Mancini
- Just Play - Cl. Bolling

Cette musique rarement jouée dans une église réussit à déchaîner les applaudissements cadencés du public.

Un très court entracte a permis à l'Orchestre Départemental de se mettre en place et le concert a repris aussi vite avec :

- La marche militaire de L. V. Beethoven
- La marche des ruines d'Athènes de L. V. Beethoven
- La grande porte de Kiev de M. Moussorgski
- Cow boy Rhapsodie de M. Gould (arrangement de D. Benent)
- Duke Ellington in concert - arrangement de K. Kokelaert.

Monsieur Mauguin du Perray-en-

Yvelines qui devait diriger la première partie de ce concert, victime d'une crise d'Arthrite à l'épaule droite dut laisser entièrement la baguette à Monsieur Meissonier qui au pied levé assura la totalité du concert de l'Orchestre Départemental.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements qui fit vibrer l'église que se termina ce concert après le rappel et le bis du dernier morceau.

Nous fûmes ensuite reçus à la Mairie pour un vin d'honneur où Monsieur le Maire renouvela ses félicitations ainsi que Monsieur Grihon, Président de l'école de musique, Monsieur Meissonier, Président de la F.M.Y. remercia et encouragea les musiciens et responsables présents de l'école de musique à porter la bonne parole dans tout le département.

C. Menin

Seine-St-Denis

Activités de l'Harmonie Municipale de Pantin 1984

Un public nombreux et enthousiaste a assisté Samedi 5 mai au concert donné par l'Harmonie Municipale, salle des Conférences 42, avenue Edouard-Vaillant.

Au cours de ce concert, dirigé par Roger Bustin, les œuvres suivantes ont été interprétées :

American Patrol, marche de Meacham

Ouverture d'Athalie de Mendelssohn

La Boda de Luis Alonso de Gimenez
Rhapsodie d'Auvergne pour piano et orchestre de St Saens soliste : Monsieur Denis Franc Nohain professeur à l'école de musique en bis, le soliste a repris la fin de cette rhapsodie pour remercier le public de ses chaleureux applaudissements.

M. Bustin Directeur et M. Vuilmet, Président ont félicité M. Nohain pour sa remarquable exécution.

Champs Elysées de Jean-Pierre Bourtayre et Jean-Claude Petit
Music Box Center de Frank Mills

String of Pearls de Jerry Gray sous la Direction : M. Roger Dubois Gache.

Beatles Collection de John Lennon et Paul Marc Cartney.

Marche de Radetzky de Johan Strauss.

Nous avons remarqué la présence de MM. Jacques Drouin, Jacques Schmidt, Guy Léger, Maires adjoints et de Mmes Fromenteil, Chaponnay di Chino, M. Boyer, conseillers municipaux, que Monsieur Vuilmet Président a vivement remerciés pour l'intérêt que la municipalité porte à l'Harmonie.

Ce concert qui a obtenu un franc succès, a prouvé, une fois encore que l'Harmonie Municipale de Pantin, par la difficulté et la qualité des morceaux exécutés était une des sociétés musicales les plus représentatives de la Région Parisienne.

Un second concert a eu lieu le vendredi 18 mai en l'Eglise Sainte-Marthe, avec un programme différent, qui fut particulièrement apprécié par le public, malheureusement trop peu nombreux.

L'Harmonie participera à la fête de la musique, le 21 juin fête organisée par la Municipalité avec Bernard Lubat et sa troupe.

Le samedi 23 juin, nous donnerons un concert à Noisy-le-Sec, à 17 h et le Dimanche 24 juin, nous passerons la journée à Boulogne Billancourt pour un concert avec d'autres sociétés et avec un programme très important mis sur pied par M. Mayan, Directeur de la Boulonnaise.

Merci à tous nos dévoués musiciens, bonnes vacances à tous et rendez-vous début Septembre pour de nouveaux programmes.



Vincennes

Brillant gala 1984 de la Musique Municipale

La « Musique Municipale » (Président Daniel Deray, Vice-Présidents Robert Jobard et Michel Ory, Directeur François Gauthier) a donné le dimanche 24 mars, en matinée, dans la salle des fêtes du Centre culturel G. Pompidou, le grand concert gratuit qu'elle offre, chaque année à ses Membres honoraires. Cette manifestation, qui a revêtu cette fois encore un grand éclat, avait lieu, pour la partie musicale, avec la participation de l'Accordéon Club de A. Robillard et pour la chorégraphie avec celle du Centre Chorégraphique de Mme O. Bonhème.

M. J. Clouet, Maire, empêché, ce furent MM. Douillet, Jobard et Mme Souweine, Maires-adjoints qui présidèrent ce gala, auquel assistaient aussi plusieurs Conseillers municipaux dont Mme Papier et M. Winzembourg ainsi que M. Dubois, Président de la « Conférence au village », M. Giner Président des « Chasseurs de Vincennes », etc.

C'est devant une salle comble où l'on remarquait des personnalités de la « Fédération Musicale du Val-de-Marne » (M. Robillard, Président, MM. Pasquier et Fischer, trésoriers) que la Musique municipale et l'Accordéon club, dirigés par le chef F. Gauthier interprétèrent des œuvres classiques et modernes de grands

compositeurs. Le public ovationna particulièrement le Concertino pour clarinette de Weber interprété par L. Véran sous-directeur, ainsi qu'une polka en duo, des cornettistes Guillaume et Lachambre. Les élèves du Centre Chorégraphique dansèrent de merveilleux ballets, de genres variés, qui ravirent les spectateurs. Il y eut également les danseurs Béatrice Maubert et Pierre Ario qui exécutèrent un Pas de Deux, fort apprécié.

En intermède, la comédienne Danièle Deray vint dire, avec talent, quelques poèmes très applaudis.

Au cours de la dernière partie de concert on entendit (sur des airs connus) « Tangos en Harmonie », arrangements de F. Gauthier, joué par l'Harmonie et l'Accordéon club sous la baguette de L. Véran, sous-directeur. A cette occasion, F. Gauthier, était parmi les exécutants avec un Bandonéon dont il jouait avec virtuosité.

La présentation était assurée par Michel Piardon. Au cours des allocutions qui suivirent, des félicitations furent adressées aux bénéficiaires de distinctions honorifiques.

Lucien Véran : clarinetiste : Médaille d'honneur de la Musique municipale.

Michel Ory : clarinetiste : Médaille d'honneur de la Musique municipale.

René Dislaire : baryton-solo : Plaque de la Ville de Vincennes.

Maurice Poirier : saxophoniste : Médaille argentée de la Confédération Musicale de France.

Jean Soret : percussionniste : Médaille dorée de la Confédération Musicale de France.

Lucien Gérard : bugle : Médaille dorée de la Confédération Musicale de France.

Souhaitons vivement que, grâce à leur Harmonie, les Vincennois (et les habitants de l'Est Parisien) puissent assister souvent à d'aussi brillantes prestations. Il y a lieu dès maintenant de retenir les dates suivantes :

8 mai : manifestation traditionnelle aux côtés de la Municipalité.

19 juin : mardi, en soirée (21 h) concert public et gratuit de la « Musique municipale » avec le concours des « Chasseurs de Vincennes », place du Général-Leclerc (Maine).

Val-de-Marne

Brillant concert en plein air de la musique municipale de Vincennes

La Musique Municipale a donné le mardi 19 juin, à 21 heures, devant la mairie, le concert gratuit qu'elle offre aux Vincennois sous l'égide de la Municipalité. Cette manifestation fut à nouveau cette année, brillante et spectaculaire avec la participation d'une fanfare.

Avec son concours furent exécutées plusieurs marches très entraînantes, en particulier : « Le Chant du Départ » et « Fleur de Paris ». Mais le programme comportait aussi de la musique variée, comme une fantaisie sur « Blanche Neige et les Sept Nains », de F. Churchill, un slow : « Concerto pour un Été », de Morisod, la marche célèbre :



« Le Jour le Plus Long », de Paul Anka, une danse russe : « Casatschok », de Rubaschkine.

Le public était nombreux. On remarquait parmi les personnalités : M. Douillet, Maire adjoint, chargé des affaires culturelles, M. Jobard, Maire adjoint, syndic, Vice-président de la Musique Municipale, Mme Sourveine, Maire Adjoint, Chargée des affaires sociales, ainsi que plusieurs Conseillers municipaux dont Mme Papier, M. Winzenburg, le Docteur Theceny, M. Sulter.

Le programme fut chaleureusement applaudi.

Monsieur François Gauthier assurait avec maîtrise la direction de la Musique Municipale, assisté de M. Lucien Veran, sous-directeur et clarinettiste virtuose, ainsi que de M. Bernard Domfront, Directeur de la fanfare.

Avant la dispersion, retenti une vibrante « Marseillaise » exécutée par les deux formations sous la direction de M. Daniel Deray, Président de la M.M.V.

D'autre part, la Musique Municipale a participé, le 14 juillet, comme d'habitude, au défilé traditionnel et à la Cérémonie au Monument aux Morts Vincennois.

La Musique Municipale, dans le cadre de la journée « Portes Ouvertes » des Sociétés Culturelles, donnera un concert de plein air le samedi 6 octobre, à 18 h 30, place de l'Eglise. La reprise des répétitions aura lieu impérativement le mardi 2 octobre, à 21 heures, Ecole du Sud, rue Jean-Moulin.

Argenteuil

Estudiantina

Le samedi 17 mars 1984 à 21 h dans la salle du Parc Camélinat à Argen-

teuil, les guitaristes de l'orchestre ont donné un récital.

Ceux-ci, habituellement noyés dans l'orchestre, se trouvaient seuls sur scène.

Le programme très varié, préparé avec soin, nous permet d'apprécier les qualités individuelles des guitaristes de l'Estudiantina.

Lucien Vincentelli :

- Deux pièces vénézuéliennes :

Cantico et chanson de Sojo

- 3^e bagatelle de Walton

- Prélude de Barrios

Bernard et Nicole Renvoise :

- Suite et Marella pour 2 guitares

- Variations sur Greensleeves pour Flûte et Guitare

- Cantabile de Paganini, Violon et Guitare, au Violon : Isabelle Renvoise

Jacques Vangansbeke :

- Prélude et Presto de la 1^{re} suite de J.S. Bach

- 2^e bagatelle de Walton

- Eloge de la danse de Brouwer

- Prélude et Guarania d'Heitor Ayala

Guy Le Roux :

- Pra Dizer Adeus de Baden Powell

- Danza de Jorge Martinez Sarratte

Guy Le Roux, Jean-Paul Bazin Mandoline, Eric Depret Percussion :

- Som de Carrilhoes de Joao Pernambuco

- Xodo de Bahiana de Dilermando Reis.

Cette initiative des guitaristes de donner un récital tous les ans est suivie depuis plusieurs années déjà par un nombreux public de connaisseurs qui viennent goûter, dans l'intimité de la salle du Parc Camélinat, tous les sortilèges de la guitare.

Argenteuil

Le dimanche 25 mars 1984, dans la salle des Fêtes Jean Vilar à Argenteuil, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert de printemps.

La salle étant comble, des spectateurs ont assisté debout au concert.

Messieurs Ouvrard Kaminska, La Buena, Julien, Maire-adjoint et de nombreux conseillers municipaux représentaient la municipalité.

L'Estudiantina, sous la direction de Mario Monti, avait mis au programme :

Les Horaces et les Curiaces, ouverture de Cimarosa, transcription pour orchestre à plectre de Billi ;

Hambe no Uta, du compositeur japonais Jiro Nakano ;

Le Concerto en Do pour mandoline - en trois mouvements : Allegro-Largo-Allegro, de Vivaldi, interprété magistralement par Eric Depret, d'après la première version originale

du manuscrit de Vivaldi qui se trouve à la bibliothèque du Conservatoire de Turin ;

La suite de Sigurd Jorsalfar de Grieg : Introduction-Intermezzo : Le rêve de Borghild, transcription de Mario Monti ;

Prelude n° 2 de Raffaele Calace, pour mandoline seule, interprété par un jeune musicien de l'orchestre : Florentino Calvo qui souleva l'enthousiasme du public ;

Le président de l'Estudiantina, Jacky Vivant, ancien élève de la Société, est baryton à l'Opéra.

Depuis de nombreuses années, les programmes des concerts comportent toujours des œuvres lyriques, accompagnées par l'orchestre et chantées soit par Jacky Vivant, soit par ses camarades de l'Opéra.

En plus de sa campagne pour la vulgarisation de la mandoline et de l'Orchestre à Plectre, l'Estudiantina a toujours poursuivi une campagne pour le chant lyrique.

Ce concert du 25 mars comportait au programme « La Traviata » Opéra de Giuseppe Verdi, dans ses plus larges extraits, avec le concours des artistes lyriques du Théâtre National de l'Opéra de Paris :

Claude Bergeret, Soprano - Maurice Delaunay, Ténor - Jacky Vivant, baryton - montage et textes de Maurice Delaunay, récitant Jacques Fabry, orchestration pour Orchestre à Plectre de Mario Monti - durée 1 heure.

n° 1 - Prélude du 1^{er} acte.

n° 2 - Duo de Violetta et Rodolphe : Brindisi « Buvoons... »

n° 3 - Duo « Un jour pour charmer ma vie... »

n° 4 - Strette (orchestra)

n° 5 - Air de Violetta

a) « Quel est donc ce trouble charmant... »

b) « Pour jamais ta destinée... »

n° 6 - Caquette de Rodolphe « Pour moi quels remords... »

n° 7a - Duo de Violetta et d'Orbel « Vous êtes Violetta ?... »

n° 7b - Air d'Orbel « C'est mon trésor, ma vie... »

n° 8 - Orchestre

n° 9 - Cavatine d'Orbel « Lorsqu'à de folles amours... »

n° 12 - Chœur des Matadors (orchestra)

n° 15a - Prélude du dernier acte

n° 15b - Air de Violetta « Adieu tout ce que j'aime... »

n° 16 - Chœur des masques (orchestra)

n° 17 - Duo de Violetta et de Rodolphe « Loin de Paris »

n° 18 - Final

Le public applaudit à tout rompre les voix d'or des chanteurs et l'Orchestre dont les timbres n'ont en rien trahi la partition, bien au contraire et lui ont donné tout le pathétique, l'émotion et le romantisme de l'œuvre de Verdi.

NOUVEAUTES DU 2^e TRIMESTRE 1984

BASSON

DUBOIS Pierre-Max : Sonatine-Tango (C.N.S.M. 1984) (basson et piano)

CLARINETTE

LANCEN Serge : Flânerie (clarinette et piano)

WEBER Carl-Maria Von : Variations concertantes, op. 33 (clarinette si b et piano)

COR

GOTKOVSKY Ida : Concerto (C.N.S.M. 1984) (Cor et piano)

Auteurs contemporains : Collection Panorama, Cor 1 (débutants), recueil comprenant : P.M. Dubois : A bras le cor ! - M. Pinchard : C'est déjà le soir - A. Fasce : Petite pièce - R. Calmel : Elégie - C. Pichaureau : Concerto Primo (cor et piano)

FLUTE

ANCELIN Pierre : Daphné (C.N.S.M. 1984) (flûte et piano)

BÖHM Théobald/Paubon Pierre : Concerto en sol maj. op. 1 (flûte et piano)

PERGOLESI Giovanni-Battista/Paubon Pierre : Concerto en sol maj. (flûte et piano)

HUREL Philippe : Eolia (flûtiste seul)

MENDELSSOHN BARTHOLDY Félix/Paubon Pierre : Scherzo, extrait du « Songe d'une Nuit d'Été » (flûte et piano)

FLUTE A BEC

BOUÏN François/SANVOISIN Michel : Les Folies d'Espagne (flûte à bec soprano ou ténor et clavecin ou guitare)

CHARPENTIER M.A./Sanvoisin Michel : Noël sur les instruments (2 flûtes à bec, 3 violons, violoncelle, contrebasse et basse continue)

MARIN-MARAIS/Sanvoisin Michel : Pièces en trio, 1^{re} suite (2 flûtes à bec alto et basse continue)

HAUTBOIS

LANCEN Serge : Petite Elégie (hautbois et piano)

SAXOPHONE

DESSPORTES Yvonne : L'horloge jazzante (saxophone alto et guitare)

LESIEUR Emile : Deux pièces brèves (saxophone alto ml b et piano)

ROBERT Lucie : Rythmes lyriques (duo de saxophones, soprano et ténor)

TROMBONE

RIVIERE Jean-Pierre : Rapsodie (C.N.S.M. 1984) (trombone et piano)

DUBOIS Pierre-Max : La Danse du Hérisson (trombone accompagné de piano)

TROMPETTE

PIERRE-PETIT : Jéricho (C.N.S.M. 1984) (trompette et piano)

DUBOIS Pierre-Max : Marche lente et chanson de marche (trompette accompagnée de piano)

BACH J.S./Alain Marie-Claire : Ouverture (sulte) en ré maj. (BWV 1068) - (trompette et orgue)

TUBA

SENON Gilles : Kaléidoscope, volume 3 (supérieur)

LESAFFRE Charles : En glissant... (saxhorn basse si b ou tuba ténor ou trombone en ut et piano)

ENSEMBLE DE CUIVRES

TCHAIKOVSKY P.I. : Elégie (quintette de cuivres : trompette si b 1 et 2, cor en fa, trombone ténor, tuba ou trombone basse)

ALTO

GARTENLAUB Odette : Etude concertante (C.N.S.M. 1984) (alto seul)

VIOLON

DOUKAN Pierre : L'école du violon, volume 13 (études progressives)

LIVRETS D'OPERA

MASSENET Jules : Manon (Opéra de Paris)

WAGNER Richard : Tannhäuser (bilingue - Opéra de Paris)

CIMAROSA Domenico : Le mariage secret (bilingue - Opéra de Paris)

GLÜCK C. Willibald : Iphigénie en Tauride (Opéra de Paris)

PIANO

TISNE Antoine : Boréal

LESIEUR Emile : Sonorités

DUBOIS Pierre-Max : Voulez-vous jouer ? Au cirque, vol. 1, 2 et 3.

GITARE

MAS Jean-Luc : Prélude, lento et toccata (guitare)

BIGO Bernard : Cassettes des 2 volumes de la METHODE DE GITARE-FOLK

PERCUSSION ET PIANO

MEYNAUD Michel : Deux mouvements (xylophone et piano, timbales et piano)

CLAVECIN

PHILIBA-SMITH Nicole : Florence (C.N.S.M. 1984)

ORCHESTRE JUNIOR

MENDELSSOHN Félix/Lacour Guy : Deux romances sans parole

DONDEYNE Désiré : Petite symphonie landaise

DEVOGEL Jacques : Rondes et chansons.



Encore un très beau concert de l'Estudiantina, très éclectique et qui - avec un Opéra - montre toutes les possibilités des Orchestres de Plectre.

L'Estudiantina a enregistré sur disques Arton - ARN 36657 CB 291 « L'Art de la Mandoline », soliste et orchestre de l'Estudiantina de l'Île-de-France sous la direction de Mario Monti (en vente chez les disquaires et dans les FNAC).

PROVENCE COTE D'AZUR

Hautes-Alpes

Musique en formation continue : les directeurs d'harmonie avec Désiré Dondeyne à Embrun

Depuis quelques mois, l'enseignement musical et son développement retiennent l'attention de l'ensemble des responsables du département.

Après les réunions de concertation pilotées à Embrun par l'A.D.E.M. 05 et l'Union départementale des musiques avec les directeurs des établissements d'enseignement musical, on passe aux premières réalisations.

Trois mois après voit le jour une initiative impulsée par le département et le Ministère de la Culture.

Dans le cadre des stages de formation continue, Embrun reçoit Désiré Dondeyne qui anime depuis le 2 avril un stage de direction d'Harmonie. Un succès !

On peut en parler d'ores et déjà puisque sept chefs d'Harmonie du dé-

partement des Hautes-Alpes participent à ce stage coproduit par l'A.D.E.M. 05 et le Centre de Formation du Personnel communal.

Premier d'un cycle de trois stages, cette réalisation affirme la volonté de soutenir la qualité de l'enseignement musical dans notre département en permettant aux professeurs de parfaire leur formation sous la direction des plus grands spécialistes.

Désiré Dondeyne, qui est à ce jour l'un des rares chefs de renommée internationale à poursuivre des actions de formation, débute avec ce premier stage une collaboration étroite avec les musiciens haut-alpins.

M. Dondeyne, qui êtes-vous ? Si dans les milieux musicaux d'Harmonie, le nom de Désiré Dondeyne évoque un chef prestigieux, il convient de présenter le Directeur du stage. M. Désiré Dondeyne est ancien Directeur de la Musique nationale des Gardiens de la Paix. Président de l'Union des fanfares, compositeur de musique, spécialisé dans les Harmonies de fanfare, auteur de nombreux ouvrages, il n'est pas d'harmonie qui ne compte dans son repertoire une ou plusieurs pièces de son cru. Conseiller technique de la C.M.F., il se consacre désormais à la formation permanente.

Les stages - tel que celui d'Embrun - sont à son sens très importants. Ils constituent un élément moteur pour faire considérer à sa juste valeur la politique musicale dans les milieux modestes, souvent dispensés par des musiciens compétents et dévoués qui ressentent le besoin de se remettre en question et de recevoir la bonne parole de la part de techniciens et artistes de haut niveau.

Les Harmonies constituent un potentiel artistique important pour l'avenir culturel, artistique et de loisir du pays.

Or, tous ces jeunes membres des Harmonies et Fanfares n'attendent qu'une chose : que l'on s'occupe d'eux. Il convient donc de remercier la Direction régionale à la musique (à la tête de laquelle se trouve M. Armengau et l'Association départementale A.D.E.M. 05 (Président M. Mario Fabian, Directeur M. Marc Fiegenbaum), qui ont bien voulu comprendre l'importance qu'il y a de réactiver tel élan culturel parmi les jeunes musiciens.

L'avenir culturel, a insisté M. Dondeyne, repose aussi sur la musique et les Directeurs d'École de Musique ne doivent pas tendre vers un élitisme qui ne serait pas de mise. Mais les instruments qu'ils ont en main doivent devenir de pratique continue et utile pour le bien de la musique.

M. Dondeyne est très satisfait du stage d'Embrun où il a trouvé une grande réceptivité auprès des Directeurs d'Harmonie présents (Briançon, Guillestre, Embrun, L'Argentière,

Gap, Laragne, Veynes), et des élèves qu'ils avaient rassemblés autour d'eux (une trentaine).

Il envisage de poursuivre cette expérience et les responsables de la musique dans le département se réjouissent que ce premier contact débouche sur d'autres rencontres, qui seront, chacun en est persuadé, bénéfiques à la cause de la musique.

Musique. A l'issue du stage de formation de Directeur d'Harmonie, a été donné sous la direction de M. Désiré Dondeyne et avec la participation des stagiaires, une audition de fin de stage qui a eu lieu dimanche, à 17 heures, à la Salle des Fêtes d'Embrun et à laquelle était conviées toutes les personnes intéressées par la pratique musicale.

L'Argentière-la-Besse

L'audition des élèves de l'école de musique

Vendredi soir 16 mars à 20 heures au foyer culturel, avait lieu l'audition annuelle des enfants de l'école de musique dans les classes de piano, flûte, clarinette, saxophone et trompette. M. Estienne devait remercier tous les présents à cette soirée, parents, amis et enfants et demandant au public de ne point ménager leurs applaudissements à tous les exécutants, appel qui s'avéra entendu par la suite. Étaient ensuite présentes les Professeurs, Mlle Estienne, Mlle Ceas, MM. Bremond et Ceroni et M. Alain Lefebvre, Chef de l'Harmonie. Cinquante-quatre enfants et jeunes devaient se succéder sur les planches et si certains commirent quelques petites erreurs, dues à un « trac » bien compréhensible, l'on put juger du bon travail accompli par tous. Après l'entracte, un ensemble de jeunes dirigés par M. A. Lefebvre devaient interpréter quelques morceaux forts appréciés du public. La soirée devait se terminer à l'écoute des plus grands parmi lesquels retrouverons-nous, du moins nous le leur souhaitons, de grands pianistes ou trompettistes.

C. Brissard

Le concert de l'Harmonie Municipale de Gap : Un départ en fanfare

Pour leur première prestation de l'année, les soixante-douze exécutants de l'Harmonie Municipale n'ont pas

manqué leur rentrée en présentant gracieusement au public gapençais, un ensemble musical déjà bien rôdé, et surtout, un programme éclectique qui a enchanté les spectateurs.

Bien entendu, la salle était comble d'un public connaisseur qui a manifesté sa satisfaction par des applaudissements très nourris.

L'heure étant à la variété, l'Harmonie Municipale a su adapter un programme au goût du jour. C'est ainsi qu'à côté de la musique dite « Marches Militaires » l'orchestre avait inscrit à son programme, un répertoire de musique plus classique légère.

Dirigée par le Chef d'Orchestre, M. Montion, et sous l'œil attentif du Président de l'Harmonie M. Burllet, les soixante-douze musiciens attaquaient la première partie avec les « clairons de Modros » suivait ensuite : The Old City Match - The Best on Mancini Sentimental selection, Leggiadra et terminait la première partie avec Le Bled. Après un petit entracte, les grenadiers de la vieille garde de Waterloo servaient d'introduction à la deuxième partie du programme, venaient après, Rondeau in blue - trombones - puis un classique, « Le Rêve passe » Aurora-Canadair, et pour terminer, la célèbre Marche Militaire du Général Leclerc, « la 2^e D.B. ».

Salués comme il se doit par le public parmi lequel on notait la présence de M. Giboud-Ribaud, représentant le Maire, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires, les musiciens de l'Harmonie Municipale ont donné une étendue de leur talent. Il va sans dire qu'un concert de cette qualité, le public en redemandera certainement et c'est tant mieux.

E.M.

Pernes-les-fontaines

Les Enfants de la Nesque

C'est dans une grande salle de la mairie absolument comble de spectateurs que la belle Harmonie des « Enfants de la Nesque » si chère au Président Gaston Cunty s'est produite pour le traditionnel concert du printemps.

Placée sous la direction du Maître Magny, cette phalange forte de 50 musiciens a été longuement applaudie pour la qualité et l'interprétation des œuvres.

Pendant toute la durée, les mélomanes avertis se sont délectés avec au programme :

« Granada » sur un arrangement de Laurent Delbecq, « Princesse Czardas », fantaisie sélection sur l'opérette de E. Kalman, « Pésaro Mio », valse de Bécucci Delhaye, « Fête militaire », masurka pour trompette de

A. S. Petit, avec un solo de trompette qui a fait vibrer de la manière la plus agréable qui soit tous les tympanes des spectateurs. C'est sur Rivalta Stosy, pot pourri de chansons que prit fin ce concert de printemps.

C'est après un apéritif d'honneur offert par la Municipalité que les musiciens se sont quittés en se donnant rendez-vous pour un prochain concert que les fidèles mélomanes de Pernes-les-Fontaines apprécient beaucoup.

Félicitations au président, au chef, ainsi qu'à tous les musiciens, pour cette brillante manifestation qui ne peut qu'élever la musique populaire.

Marseille

Lei Tambourinaire de Santo Estello

Le président de la Société, Monsieur Jean Fremont a été honoré de la cigale d'argent de « Maître d'Œuvre » du Félibrige et de la médaille « vétéran » avec étoile.

Monsieur Jean Bourgue, conseiller, a été nommé Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques.

A M. Georges Verdier, conseiller a été décernée la médaille d'honneur des Sociétés Musicale et Chorales.

Toutes nos félicitations aux valeureux récipiendaires.

Var

54^e Congrès

Notre Fédération tenait son 54^e Congrès Fédéral le 6 mai dernier à Fayence coquette cité située dans l'est Varois.

Une organisation parfaite conduite de main de maître par le président de la « renaissance » : Lucien Eiclier, qui avait réuni, dans la salle de la Musique une centaine de congressistes attentifs sur la teneur des différents rapports traditionnels à tous les Congrès, mais surtout par l'intervention de M. Armengau, délégué régional à la Musique et à la Danse, venu spécialement d'Aix en Provence pour assister et animer nos débats.

Des allocutions et discussions qui émaillèrent cette assemblée, il ressort que la Fédération du Var, partie prenante dans la régionalisation, se porte en « première ligne » pour la sauvegarde et la défense des Sociétés populaires de Musique. Notre présence à Fayence témoigne de notre volonté de décentralisation afin que toutes les régions du Var soient concernées, la pratique de la musique amateur devant

toucher tout le département et non plus la seule périphérie toulonnaise.

Personnalités et congressistes devaient, en fin de séance, assister à une excellente audition de l'Harmonie « La Renaissance » que dirige avec compétence M. Necchi, avant de se rendre, en groupe, au Monument aux Morts où une gerbe, offerte par la Fédération, était déposée par le Maire : M. Robert Fabre et notre Président : L. Rose.

Que dire du succulent repas conçu et réalisé par les membres de la « Renaissance » excellemment servi par un service impeccable. Merci à Fayence de nous avoir si aimablement accueillis et rendez-vous l'an prochain à notre 55^e Congrès qui se tiendra à Toulon, dans le cadre de l'année Européenne de la Musique.

RHONE-ALPES

Savoie

L'Harmonie de Moûtier à Bevaix (Suisse)

Il y a une sorte de jumelage entre l'Harmonie de Moûtiers et la fanfare de Bevaix (près de Neuchâtel). En 1972, pour la première fois, Monsieur Adam, alors Directeur de l'Harmonie, avait répondu à l'invitation de Monsieur Dubois Président, pour les fêtes cantonales de Neuchâtel qui se déroulaient à Bevaix. Depuis, régulièrement, les deux formations se retrouvent et en particulier en 1980 pour l'inauguration de la nouvelle Bannière.

Cette année, la fanfare l'Avenir fêtait son centenaire et l'Harmonie de Moûtiers s'est rendue en Suisse les 2 et 3 juin : 45 musiciens et autant d'amis ont passé deux excellentes journées sur les bords du lac avec musique, amitié, soleil et nuages.

Samedi midi, les Ediles communaux et la fanfare accueillaient les deux cars, par une aubade avant le déjeuner dans les familles. Après une dernière répétition, la partie officielle commençait à 20 heures par un défilé avec les Musiques de Moûtiers, de l'Avenir de Bevaix et Cortaillod, les officiels et les bannières du district, jusqu'au verger communal.

Monsieur Dubois, président d'Honneur, prononçait alors les paroles de bienvenue.

Monsieur Walther, Conseiller communal, décrivait sa localité et sa société musicale dans un style bucolique et poétique.

Monsieur Tartarat, Maire de Moûtiers, apportait le salut des autorités de la cité savoyarde.

L'Hymne Suisse joué par Moûtiers la Marseillaise par « l'Avenir » de Bevaix et deux marches d'ensemble inter-



prêtées par les trois formations mirent un terme à cette première partie.

La deuxième partie se déroula dans la grande salle des fêtes : plusieurs personnalités locales prononcèrent des discours et félicitèrent Monsieur Willy Brunner l'actuel Président de l'Avenir.

Monsieur Adam, Président de la Fédération Rhône-Alpes – toujours moûtierain de cœur – remis la plaquette du centenaire de la Confédération Musicale de France. Il rendit hommage « aux anciens qui durant des décennies ont permis à cette société de passer le cap des 100 ans et à tous ceux qui continuent à se dépenser pour assurer la pérennité et l'essor de cette brillante phalange musicale ». Au cours de son discours il fit ressortir les liens d'amitiés entre Bevaix et Moûtiers : « en 12 ans – par six fois – nous nous sommes retrouvés toujours avec plus de plaisir. Que de souvenirs depuis 1972 ».

La chorale du vignoble, les fanfares de Cortailod et de Bevaix jouèrent en intermèdes entre les allocutions.

Enfin, l'Harmonie de Moûtiers prit possession de la scène durant une heure pour un concert qui enthousiasma l'assistance : le style différent des précédentes formations surprit et rendit attentif le public. L'Harmonie interpréta entre autres : Neptune ouverture fantastique de Gadanne – Carnet de Bal de R. Beck... et particulièrement le 2^e mouvement de la 5^e symphonie de Beethoven d'après la transcription originale pour harmonie du jeune directeur Yves Salito, qui dirigea avec une grande maîtrise et brio tous les morceaux de ce concert de gala. L'heure tardive obligea l'Harmonie à abrèger, sous les ovations, cette prestation remarquable pour laisser la place aux danseurs.

Dimanche à 10 h 17 précises, croisière sur le lac de Neuchâtel avec concert en alternance de 2 musiques

de Bevaix et Moûtiers, pour le plus grand plaisir des touristes Suisses. De retour au port, Moûtiers terminait par l'hymne savoyard : les Allobroges. Le beau temps était encore de la fête. Le déjeuner à Vaumarcus, dans le magnifique centre de jeunesse se poursuivit par des animations des jeunes de Moûtiers : groupes jazz – Rock – Bavarois.

Le Président de Moûtiers, André Roth, remerciait les responsables de ces deux journées pour la parfaite organisation de ces fêtes du centenaire, la minutie, mais en même temps la bonne humeur qui permit à tous de se sentir à l'aise et d'espérer une prochaine rencontre dans l'esprit d'amitié musicale franco-suisse.

A 18 heures, il fallait songer au retour en Tarentaise : sous des trombes d'eau.

A l'Harmonie de Chambéry – 300 exécutants pour « Carmina Burana »

C'est à une opération de grande envergure que s'est livrée dernièrement l'Harmonie de Chambéry avec le soutien de l'Adim de Savoie et de la Fédération Musicale de Savoie. En effet, le Directeur de l'Harmonie Serge Herlin a réussi la gageure de réunir 4 chorales différentes autour de sa formation musicale pour l'interprétation du célèbre « Carmina Burana » de Carl Orff. Il s'agissait des chœurs des amis de l'Art Lyrique, de la Maîtrise Métropolitaine, de la Chorale à Cœur Joie et de la Chorale de Modane, soit au total :

300 exécutants, avec les musiciens. Le montage d'un tel ensemble demanda, on s'en doute, un travail considérable pour les différents Directeurs des 5 sociétés, et un nombre important de répétitions, et il eut été regrettable de fournir un tel effort pour un seul concert, qui comportait également l'exécution de plusieurs autres œuvres. Fort heureusement, plusieurs villes de Savoie s'intéressèrent à l'opération, et c'est ainsi que purent avoir lieu 5 concerts à Bourg-St-Maurice – Modane – Moûtiers – La Motte Servolex et Chambéry. Les dirigeants et exécutants furent donc récompensés de leurs efforts, car partout l'ensemble reçut les ovations d'un public très nombreux et les commentaires flatteurs de la Presse. Une seule ombre au tableau : l'aspect financier de l'opération. En effet, malgré les subventions des organismes déjà cités et du Conseil général, cette série de concert représente une lourde charge pour l'Harmonie de Chambéry, notamment en raison des frais de déplacements importants pour 300 personnes. Mais comme le disait le Président Joly dans son allocution du concert de clôture, après avoir remercié vivement tous les participants « plaie d'argent n'est pas mortelle, l'essentiel est d'avoir pu réaliser une opération qui représente un intérêt indéniabable sur le plan musical et chorale ». De son côté, Monsieur Fontanel Adjoint aux affaires culturelles qui assistait à ce dernier concert au Théâtre de Chambéry, se déclarait conquis par la qualité de l'exécution et félicitait à son tour tous les dirigeants et participants pour cette série de concerts qui fut un événement musical en Savoie.



NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
À VENT
À CLÈS

Maison fondée
en 1750.

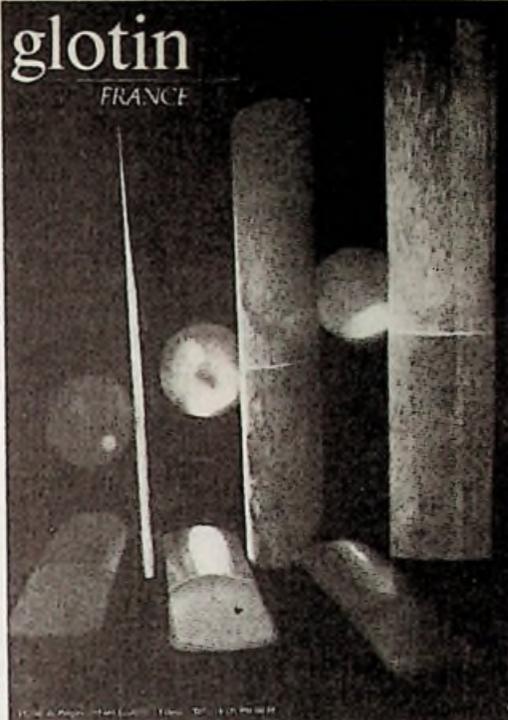


CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*



**ANCHES « SPECIAL G »
ROSEAU DU VAR**
pour clarinettes et saxophones

Ets GLOTIN
95460 EZANVILLE. Tél. : (3) 991-00-58

SPECIALISTES DES ANCHES DOUBLES
Pour tous les instruments à vent



*becs
anches,
et tampons
reeds and pads*

15, rue du Progrès / 95460 Ezanville - France / Tél. : 991 00 58



Centenaire de l'Harmonie de Neuville-sur-Saône 28-29 mai 1984

Cent ans déjà ! C'est en effet en 1883 que Eugène Wissel lançait avec 24 musiciens l'Harmonie de Neuville. Aujourd'hui, la Société est prospère : 70 exécutants, 150 élèves à l'école de musique qui, sous la direction de leur

jeune chef, Gérard Tollombert, régalaient tous les Neuvilleois et les habitants des communes environnantes.

En effet, pour célébrer le Centenaire, l'Harmonie a entrepris une tournée de concerts dans toutes les communes du Val-de-Saône accompagnée par le groupe chorale « La Ritournelle », elle aussi sous la direction de Gérard Tollombert.

Le 28 mai, en ce samedi après-midi, un concert donné sur la place de l'Eglise ouvrait le début des fêtes du Centenaire. Il était l'œuvre de la Musikverein d'alpirsbach, ville de R.F.A. jumelée avec Neuville, et de l'Amicale trompettes de Fontaines-sur-Saône, championne de France.

Le soir, ce fut au centre culturel J. Vilar, le grand concert tant attendu. En première partie, l'Harmonie devait exécuter, en outre, la marche de Tannhauser de Richard Wagner, Golden Line de Max Leeman.

Puis, ce fut la cérémonie du Centenaire. L'Union Cantonale était représentée par son Président, Monsieur André Soustrot. C'est ce dernier qui devait retracer l'historique de l'Harmonie devant un auditoire très attentif. Après avoir décoré la bannière de l'Harmonie, Monsieur André Soustrot remit la médaille de vermeil à Daniel

Blachier pour l'activité au service de l'Harmonie. Ce fut ensuite au tour de Monsieur Tabastot, pour l'Office culturel, de présenter trois « vétérans », sociétaires depuis 40 ans. Le premier décoré fut Noël Carret. C'est son frère Jean Carret, vice-président de l'Union cantonale, qui lui remit la médaille de vermeil, qui joint à ses talents de musicien ceux d'administrateur et organisateur. Monsieur Germain, au nom de la Fédération Départementale, décora ensuite Pierre Vergnais, vice-président de l'Harmonie. Enfin, Monsieur Paul Laffly, Maire de Neuville, devait remettre la médaille de vermeil à Louis Frecon. Président de l'Harmonie depuis 1969 avec dévouement, efficacité et bonne humeur. Après une brève allocution, Monsieur Laffly remit une distinction à l'Harmonie afin d'honorer à travers elle l'ensemble de tous ces musiciens.

Le défilé qui nous était proposé ce dimanche matin, exprimait son caractère musical avec un cachet que les Neuvilleois ont apprécié, reconnaissant dans les initiatives de chars et de tenues, une force de vie associative extrêmement dynamique au sein de l'Harmonie comme du groupe choral « La Ritournelle », sans oublier les « z » qui s'étaient agréablement joints à ce « tour de ville ».

**NOUVEAU
A PARIS**

**INSTRUMENTS
A VENTS ET PIANO**

Feeling
musique

**Un espace rempli d'instruments
rigoureusement sélectionnés par
les plus grands solistes,
un atelier moderne,
des « Master Class »,
une foule d'accessoires utiles, et
surtout une ambiance chaleureuse
et très professionnelle.**

Feeling **musique**

61, rue de Rome - 75008 PARIS
☎ (1) 522.30.80 +

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

FETE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique du 21 juin a connu un succès considérable. Tout ce que compte notre pays de musiciens amateurs, professionnels et débutants (ils sont près de cinq millions) a contribué à la réussite de ce raz-de-marée musical.

Notre confédération a efficacement participé au succès de cette opération, ce dont nous vous remercions vivement.

Déjà de nombreuses initiatives s'organisent de toutes parts, et il semble définitivement acquis que le 21 juin, premier jour de l'été, est aussi la Fête de toutes les pratiques musicales en liberté.

Comme vous le savez sans doute, 1985 sera l'Année Européenne de la Musique. Dès cette année, certaines grandes villes d'Europe ont accepté de s'associer à la Fête de la Musique pour préfigurer la Fête Européenne de la Musique du 21 juin 1985, retenue sur proposition de la France parmi les manifestations les plus importantes de l'Année Européenne de la Musique.

Afin de soutenir massivement cette initiative, il est souhaitable que vous reteniez cette date et que vous envisagiez dès à présent votre participation à cet événement. La voix a été l'un des thèmes dominants de la journée du 21 juin 1984. C'est autour de ce thème général que musiciens et chanteurs, professionnels et amateurs, se sont associés pour célébrer l'arrivée de l'été. Cependant, il reste entendu que chacun peut et doit s'exprimer selon son goût et selon son cœur.

AUVERGNE. GROS SUCCES DE LA FETE NATIONALE DE LA MUSIQUE

Répondant à l'appel conjoint de la Direction Régionale des affaires culturelles d'Auvergne, de notre Fédération et de la C.M.F., toutes nos sociétés fédérées de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ont célébré avec éclat, le 21 juin dernier la fête nationale de la musique.

Il nous est difficile de mettre l'accent sur telle ou telle initiative, tellement elles ont été nombreuses. Ce que nous pouvons assurer, c'est que dans toutes les villes et dans tous les villages de notre région Auvergne-Bourbonnais-Velay, nos sociétés ont démontré, à cette occasion, leur vitalité et leur dynamisme suscitant un enthousiasme populaire sans précédent.

Un grand bravo à tous !

LOZERE. LANGOGNE

Depuis sa création voici maintenant deux ans, la Fête de la musique est célébrée par la Lyre Lannoise le soir du premier jour de l'été. Cette année la pluie a légèrement perturbé le déroulement de la manifestation et le public s'est trouvé moins nombreux.

A partir de 21 heures, la Lyre a traversé la ville en s'arrêtant aux carrefours où elle donnait une petite aubade. Vers le milieu du parcours une averse l'obligeait à se réfugier sous les toiles de tentes de l'hôtel de la Poste, ceci lui permit de donner un morceau supplémentaire. Il faut alors décider de raccourcir un peu la traversée de la ville et de se rendre immédiatement sous la halle.

Sur la place se trouvaient déjà trois musiciens amateurs, un violon un accordéon et une guitare qui, entrecoupant les prestations de la Lyre, exécutaient de la musique folklorique. Une dizaine de morceaux furent exécutés parmi lesquels ont peut citer : Nord-Midi de Delbecq, Savoie Centenaire de Cesari, Fanfan la Fanfare de Carlos, l'Alouette défile et To Go Forward de Welford.

Il était près de 23 heures quand se terminait cette troisième édition de la fête de la musique par un rafraîchissement offert par Monsieur le Maire à tous les musiciens.

ESTUDIANTINA D'ARGENTEUIL

Le jeudi 21 juin 1984, à la demande du Ministère de la Culture, de l'ADIAM 95 et de la municipalité d'Argenteuil, l'Estudiantina a donné un concert de 21 h à 22 h 30 au Parc Camélinat avec la participation de ses élèves.

Parmi un nombreux public, ont pouvait constater la présence de Madame Lisette Falck, adjointe au Maire.

L'orchestre, comprenant plus de 50 musiciens, a interprété les œuvres suivantes :

- Les joyeux mandolinistes, de R. Aylies - arrgt F. Menichetti
- Chanson bohème, de L. Gallini - arrgt F. Menichetti
- Sérénade napolitaine, de S. Luino - arrgt F. Menichetti
- Ouverture provençale, de A. Tournel - arrgt F. Menichetti
- La Polka des moineaux de M. Maciocchi.

En plus de leur participation à l'orchestre, les élèves ont présenté :

- Allemande en rondau, de Michel Corrette
- Duo de Barbella
- Duo du Duc de Cedronio
- Sonate de Guerra
- La Marche turque de Mozart
- Préludes de Calace

etc.
Encore cette année l'Estudiantina a fêté dignement la fête de la musique.

Editions Robert Martin



**musique
instruments
accessoires
équipement**

**enseignement
harmonie
fanfare
batterie-fanfare**

Grand choix d'ouvrages d'enseignement
et de musique instrumentale



Et n'oubliez pas que :
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

MARTIN-MUSIQUE-MACON

B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE
TEL. : (85) 34.46.81